

CIAS du Bocage Bressuirais
27 boulevard du Colonel Aubry
BP 90184
79304 BRESSUIRE Cedex



BUDGET PRIMITIF 2019

Budget principal du CIAS

Conseil d'Administration du 21 Mars 2019

CIAS	Extrait du Registre des délibérations du Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale de la Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais	N° d'ordre DEL-CA-CIAS 2019-012
-------------	--	---------------------------------------

Séance du : 21 MARS 2019

Le 21 mars deux mille dix-neuf, à dix-neuf heures, le Conseil d'Administration du C.I.A.S. de la Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais s'est réuni, dans la salle de réunions, située 2 place du Millénaire à Bressuire, sous la présidence de Mme Martine Chargé-Baron, Vice-Présidente.

Membres : 23 Quorum : 12

ETAIENT

PRESENTS

(15)

Mme CHARGE-BARON, M. BOURREAU, Mme BREMAUD, Mme DELAIRE, Mme DUBIN, Mme DUFAURET, Mme FERCHAUD, Mme FOUILLET, M. GEFFARD, M. GUILLERMIC, Mme PUAUT, Mme RABILLOUD Mme REGNIER, M. de TROGOFF, M. YOU

ABSENTS

EXCUSES

(8)

M. BERNIER, M. BIROT, M. GIRAUD, Mme MERCERON, Mme MORANDEAU, Mme REVEAU, Mme VERDON, Mme VRIGNAUD

POUVOIRS

De Mme REVEAU à Mme DUFAURET

Date de la
convocation

14 mars 2019

Secrétaire de
séance

Mme GATARD

BUDGET PRINCIPAL DU CIAS – BUDGET PRIMITIF 2019

Commentaire :

Il convient de voter le budget primitif 2019 du budget principal du CIAS, dans le respect de l'instruction comptable M14.,

*Le budget primitif doit être voté **au plus tard le 15 Avril de l'année N.***

Le budget primitif 2019 du budget principal du CIAS s'établit comme suit :

Budget Principal du CIAS : Budget primitif 2019			
Fonctionnement			BP 2019
	Dépenses	011 Charges à caractère général	185 634.07 €
		012 Charges de personnel	248 842.00 €
		65 Autres charges de gestion courante	50.00 €
		66 Charges financières	100.00 €
		042 – 68 Dotations aux amortissements	585.00 €
		022 Dépenses imprévues	2 000.00 €
		Sous total dépenses 2019	437 211.07 €
		Reprise déficit antérieur	0.00 €
	TOTAL DEPENSES 2019		437 211.07 €
	Recettes	70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	294 798.00 €
		74 Dotations et participations	0.00 €
		75 Autres produits de gestion courante	400.00 €
		Sous total recettes 2019	295 198.00 €
		002 : excédent antérieur reporté	142 013.07 €
	TOTAL RECETTES 2019		437 211.07 €
Investissement	Dépenses		40 392.93 €
	Recettes		40 392.93 €

Il est proposé au Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale du Bocage Bressuirais :

D'adopter le budget primitif 2019 ci-dessus.

De voter le budget principal du CIAS conformément à la nomenclature M14 avec un contrôle au niveau du chapitre pour les sections de fonctionnement et d'investissement.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, APRES EN AVOIR DELIBERE, DECIDE, à l'unanimité :

D'ADOPTER cette délibération.

D'AUTORISER Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.

Certifié exécutoire
Reçu en Sous-Préfecture

le 25/03/19

Publié et Notifié

25/03/19

le Vice-Présidente CIAS
Martine CHARGE-BARON

Pour extrait conforme
La Vice-Présidente
Martine CHARGE-BARON





REPUBLIQUE FRANÇAISE

600 CIAS DE L'AGGLO DU BOCAGE BRESSUIRAIS	(1)
GE AU BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU BOCAGE BRESSU	(2)

Numéro SIRET : 20004334700018

POSTE COMPTABLE DE LA TRESORERIE DE BRESSUIRE

M14

Budget Primitif du budget principal du CIAS	(3)
voté par nature	

Année 2019

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc...);

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe

Sommaire

I. Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	3-1
B - Modalités de vote du budget et reprise résultat antérieur	4-1

II. Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	5-1
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	6-1
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7-1
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	8-1
B2 - Balance générale du budget - Recettes	9-1

III. Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	10-1 et 10-2
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	11-1
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	12-1 et 12-2
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	13-1
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	14-1

IV. Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	15-1 et 16-1
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	17-1 à 23-1
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	24-1 à 30-1
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	31-1
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes	32-1 et 33-1
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Néant
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Néant
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Néant
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Néant
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Néant
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	42-1 et 42-2
A4 - Etat des provisions	Néant
A5 - Etalement des provisions	Néant
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	45-1
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	46-1
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement – Fonctionnement (2)	Néant
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement – Investissement (2)	Néant
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM – Fonctionnement (3)	Néant
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM – Investissement (3)	Néant
A8 - Etat des charges transférées	Néant
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Néant

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	Néant
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garantis d'emprunt	Néant
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Néant
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Néant
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Néant
B1.6 - Etat des engagements reçus	Néant
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	59-1
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Néant
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Néant
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Néant

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	63-1 à 64-2
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	Néant
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Néant
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Néant
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Néant
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Néant

D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes	Néant
D2 - Arrêté et signatures	

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3500 habitants et plus (art R 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et

activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est antérieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art L. 2221-11 du CGCT),

Code INSEE	BUDGET ...
-------------------	----------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE)	
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>)	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population		
2	Produit des impositions directes/population		
3	Recettes réelles de fonctionnement/population		
4	Dépenses d'équipement brut/population		
5	Encours de dette/population		
6	DGF/population		
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)		
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)		
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)		
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)		

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L. 2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
- sans les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3
- sans vote formel sur chacun des chapitres

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante : Néant

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont semi budgétaires.

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) primitif de l'exercice précédent,

V – Le présent budget a été voté (6) avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer 'avec' ou 'sans' les chapitres d'opérations d'équipement

(3) indiquer 'avec' ou 'sans' vote formel

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Indiquer 'primitif de l'exercice précédent' ou 'cumulé de l'exercice précédent'

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	437 211,07	295 198,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	0,00 (si déficit)	142 013,07 (si excédent)
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	437 211,07	437 211,07

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D' INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D' INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	39 200,13	585,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	1 192,80	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	0,00 (si solde négatif)	39 807,93 (si solde positif)
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	40 392,93	40 392,93

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	477 604,00	477 604,00
----------------------------	------------	------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget précédent (1)	Restes à réaliser N- 1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR+vote)
011	Charges à caractère général	195 876,28	0,00	185 634,07	185 634,07	185 634,07
012	Charges de personnel et frais assimilés	239 700,00	0,00	248 842,00	248 842,00	248 842,00
65	Autres charges de gestion courante	50,00	0,00	50,00	50,00	50,00
Total des dépenses de gestion courante		435 626,28	0,00	434 526,07	434 526,07	434 526,07
66	Charges financières	100,00	0,00	100,00	100,00	100,00
022	Dépenses imprévues	5 000,00		2 000,00	2 000,00	2 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		440 726,28	0,00	436 626,07	436 626,07	436 626,07
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	4 168,00		585,00	585,00	585,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		4 168,00		585,00	585,00	585,00
TOTAL		444 894,28	0,00	437 211,07	437 211,07	437 211,07

						+
		D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)				0,00
						=
		TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES				437 211,07

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget précédent (1)	Restes à réaliser N- 1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR+vote)
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	244 150,00	0,00	294 798,00	294 798,00	294 798,00
74	Dotations et participations	46 499,04	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	450,00	0,00	400,00	400,00	400,00
Total des recettes de gestion courante		291 099,04	0,00	295 198,00	295 198,00	295 198,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		291 099,04	0,00	295 198,00	295 198,00	295 198,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		291 099,04	0,00	295 198,00	295 198,00	295 198,00
		R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)				142 013,07
						=
		TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES				437 211,07

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	585,00	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.
---	---------------	---

- (1) Cf. Modalités de vote I-B
(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.
(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget précédent (1)	Restes à réaliser N- 1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	1 192,80	0,00	0,00	1 192,80
21	Immobilisations corporelles	39 551,46	0,00	39 200,13	39 200,13	39 200,13
	Total des dépenses d'équipement	39 551,46	1 192,80	39 200,13	39 200,13	40 392,93
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...1	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	39 551,46	1 192,80	39 200,13	39 200,13	40 392,93

	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00		0,00	0,00	0,00
--	--	-------------	--	-------------	-------------	-------------

TOTAL	39 551,46	1 192,80	39 200,13	39 200,13	40 392,93
--------------	------------------	-----------------	------------------	------------------	------------------

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	40 392,93
---	------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget précédent (1)	Restes à réaliser N- 1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR+vote)
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...2	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	4 168,00		585,00	585,00	585,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	4 168,00		585,00	585,00	585,00

TOTAL	4 168,00	0,00	585,00	585,00	585,00
--------------	-----------------	-------------	---------------	---------------	---------------

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	39 807,93
--	------------------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	40 392,93
---	------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	585,00
--	---------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotatin initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail annexe IV A9)

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10

(10) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	185 634,07		185 634,07
012	Charges de personnel et frais assimilés	248 842,00		248 842,00
65	Autres charges de gestion courante	50,00		50,00
66	Charges financières	100,00	0,00	100,00
68	Dotations aux provisions (semi-budgétaires)	0,00	585,00	585,00
022	Dépenses imprévues	2 000,00		2 000,00
Dépenses de fonctionnement – Total		436 626,07	585,00	437 211,07

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	437 211,07
--	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	1 192,80	0,00	1 192,80
21	Immobilisations corporelles (6)	39 200,13	0,00	39 200,13
45	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement –Total		40 392,93	0,00	40 392,93

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	40 392,93
---	------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires ;

(2) Voir liste des opérations d'ordre ;

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants ;

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires ;

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement » ;

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9) ;

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES - (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	294 798,00		294 798,00
75	Autres produits de gestion courante	400,00	0,00	400,00
	Recettes de fonctionnement – Total	295 198,00	0,00	295 198,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	142 013,07
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	437 211,07
--	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
28	<i>AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISA.</i>		585,00	585,00
45	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
	Recettes d'investissement – Total	0,00	585,00	585,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	39 807,93
--	------------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	0,00
-----------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D' INVESTISSEMENT CUMULEES	40 392,93
--	------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires ;

(2) Voir liste des opérations d'ordre ;

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires ;

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	195 876,28	185 634,07	185 634,07
6064	Fournitures administratives	0,00	2 005,00	2 005,00
6156	Maintenance	530,00	1 050,00	1 050,00
6161	Multirisques	80,00	60,00	60,00
6188	Autres frais divers	146 106,28	136 289,07	136 289,07
6236	Catalogues et imprimés	300,00	300,00	300,00
6256	Missions	0,00	30,00	30,00
6257	Réceptions	90,00	200,00	200,00
627	Services bancaires & assimilés	500,00	550,00	550,00
6281	Concours divers (cotisations)	2 650,00	2 650,00	2 650,00
62871	A la collectivité rattachement	43 400,00	0,00	0,00
62872	Au budget annexe	0,00	40 000,00	40 000,00
6288	Autres	2 220,00	2 500,00	2 500,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	239 700,00	248 842,00	248 842,00
6215	Pers. aff. par col. rattachmt	119 500,00	44 524,00	44 524,00
6218	Autre personnel extérieur	2 650,00	24 453,00	24 453,00
64111	Rémunération principale	78 400,00	115 136,00	115 136,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	33 585,00	54 355,00	54 355,00
6455	Cotis. assurance du personnel	4 330,00	6 702,00	6 702,00
6474	Versments aut. oeuvres sociales	1 100,00	1 905,00	1 905,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	135,00	250,00	250,00
6478	Aut. charges sociales diverses	0,00	500,00	500,00
6488	Autres charges	0,00	1 017,00	1 017,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	50,00	50,00	50,00
6541	Créances admises en non-valeur	50,00	50,00	50,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		435 626,28	434 526,07	434 526,07
Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
66	Charges financières (b)	100,00	100,00	100,00
6688	Autres charges financières	100,00	100,00	100,00
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	5 000,00	2 000,00	2 000,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		440 726,28	436 626,07	436 626,07

023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	4 168,00	585,00	585,00
6811	Dot. amor. Immob. In & corp.	4 168,00	585,00	585,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		4 168,00	585,00	585,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		4 168,00	585,00	585,00

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		444 894,28	437 211,07	437 211,07
---	--	-------------------	-------------------	-------------------

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	437 211,07
--	-------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;
- (2) Cf modalités de vote I-B
- (3) Hors restes à réaliser ;
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif ;
- (6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires ;
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040* ;
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation ») ;
- (9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires
- (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;
- (11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuation de charges	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	244 150,00	294 798,00	294 798,00
70848	aux autres organismes	117 550,00	142 798,00	142 798,00
70871	par collectivité rattachement	126 600,00	152 000,00	152 000,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	46 499,04	0,00	0,00
74751	GFP de rattachement	46 499,04	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	450,00	400,00	400,00
758	Prodts divers gestion courante	450,00	400,00	400,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		291 099,04	295 198,00	295 198,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		291 099,04	295 198,00	295 198,00

042	Opérat° ordre de transfert entre sections (6) (7) (8)	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section. (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)	291 099,04	295 198,00	295 198,00
---	------------	------------	------------

		+
RESTES A REALISER N-1 (10)		0,00
		+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)		142 013,07
		=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES		437 211,07

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(2) Cf. modalités de vote I-B

(3) Hors restes à réaliser ;

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles ;

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires ;

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040 ;

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation ») ;

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement a opté pour les provisions budgétaires ;

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	39 551,46	39 200,13	39 200,13
2178	Autres immobilisa. corporelles	2 651,86	0,00	0,00
2183	Matériel bureau & informatique	0,00	1 500,00	1 500,00
2188	Autres	36 899,60	37 700,13	37 700,13
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement n° ... (5)	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	39 551,46	39 200,13	39 200,13
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00
45...1	Opé. pour compte de tiers n°... (1 ligne par opé.) (6)			
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	39 551,46	39 200,13	39 200,13
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	0,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées (9)	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	39 551,46	39 200,13	39 200,13
				+
RESTES A REALISER N-1 (11)				1 192,80
				+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)				0,00
				=
TOTAL DES DEPENSES D' INVESTISSEMENT CUMULEES				40 392,93

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(2) Cf. modalités de vote I-B ;

(3) Hors restes à réaliser ;

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement

(6) Voir annexes IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042* ;

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49, 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires ;

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation ») ;

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041* .

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B 2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions d'investissement non transférables	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison: affectation à	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
45...2	Opé pour compte de tiers n°... (1 lig par opé) (5)			
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		0,00	0,00	0,00

Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00
040	Opérat°ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	4 168,00	585,00	585,00
28178	Autres immobilisa. corporelles	3 840,00	257,00	257,00
28184	Mobilier	328,00	328,00	328,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		4 168,00	585,00	585,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		4 168,00	585,00	585,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		4 168,00	585,00	585,00

		+	
RESTES A REALISER N-1 (10)		0,00	
		+	
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)		39 807,93	
		=	
TOTAL DES RECETTES D' INVESTISSEMENT CUMULEES		40 392,93	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(2) Cf. modalités de vote I-B ;

(3) Hors restes à réaliser ;

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexes IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042 ;

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation ») ;

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49, 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires ;

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041 .

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°:

(1)

LIBELLE :

Art (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisation en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération ;

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)	A1

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrations publiques	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	TOTAL
---------	----------------------------------	--	--------------------------------------	--------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES					
Dépenses réelles	0,00	39 200,13	0,00	0,00	39 200,13
Equipements municipaux (2)		39 200,13	0,00	0,00	39 200,13
Equip non municipaux (c/204) (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations financières	0,00				
Dépenses d'ordre	0,00				
Total dépenses de l'exercice	0,00	39 200,13	0,00	0,00	39 200,13
Restes à réaliser-reports	0,00	1 192,80	0,00	0,00	1 192,80
Total cumulé dépenses d'investissement	0,00	40 392,93	0,00	0,00	40 392,93

RECETTES REELLES

Total recettes de l'exercice	0,00	585,00	0,00	0,00	585,00
Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total cumulé recettes d'investissement	0,00	585,00	0,00	0,00	585,00

FONCTIONNEMENT

DEPENSES REELLES					
Total dépenses de l'exercice	0,00	301 169,07	133 552,00	2 490,00	437 211,07
Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total cumulé dépenses de fonctionnement	0,00	301 169,07	133 552,00	2 490,00	437 211,07

RECETTES REELLES

Total recettes de l'exercice	0,00	161 246,00	133 552,00	400,00	295 198,00
Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total cumulé recettes de fonctionnement	0,00	161 246,00	133 552,00	400,00	295 198,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissement et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L.2312-3, R 2311-1 et R 2311-10. Dans les communes de 3500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L.5211-36 a1 et R. 5211-14 + L.5711-1 et R.5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE	A1

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrations publiques	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	TOTAL
---------	---------	-------------------------------------	--	---	--------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES						
Total dépenses d'investissement		0,00	39 200,13	0,00	0,00	39 200,13
Dépenses réelles		0,00	39 200,13	0,00	0,00	39 200,13
21	Immobilisations corporelles	0,00	39 200,13	0,00	0,00	39 200,13
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'ordre		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérations d'ordre de transfert	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES						
Total recettes d'investissement		0,00	585,00	0,00	0,00	585,00
Recettes réelles		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes d'ordre		0,00	585,00	0,00	0,00	585,00
021	Virement de la section de fonction	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérations d'ordre de transfert	0,00	585,00	0,00	0,00	585,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT

DEPENSES						
Total dépenses de fonctionnement		0,00	301 169,07	133 552,00	2 490,00	437 211,07
Dépenses réelles		0,00	300 584,07	133 552,00	2 490,00	436 626,07
011	Charges à caractère général	0,00	185 054,07	30,00	550,00	185 634,07
012	Charges de personnel et frais ass	0,00	113 430,00	133 522,00	1 890,00	248 842,00
022	Dépenses imprévues	0,00	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00
65	Autres charges de gestion coura	0,00	0,00	0,00	50,00	50,00
66	Charges financières	0,00	100,00	0,00	0,00	100,00
Dépenses d'ordre		0,00	585,00	0,00	0,00	585,00
023	Virement à la section d'investisse	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert	0,00	585,00	0,00	0,00	585,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES						
Total recettes de fonctionnement		0,00	161 246,00	133 552,00	400,00	295 198,00
Recettes réelles		0,00	161 246,00	133 552,00	400,00	295 198,00
70	Produits des services, du domain	0,00	161 246,00	133 552,00	0,00	294 798,00
75	Autres produits de gestion coura	0,00	0,00	0,00	400,00	400,00
Recettes d'ordre		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A 1.1

FONCTION 0 - Services généraux des administrations publiques locales

(1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	TOTAL
DEPENSES (2)		0,00	301 169,07	301 169,07
Dépenses de l'exercice		0,00	301 169,07	301 169,07
011	Charges à caractère général	0,00	185 054,07	185 054,07
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	113 430,00	113 430,00
022	Dépenses imprévues	0,00	2 000,00	2 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre	0,00	585,00	585,00
66	Charges financières	0,00	100,00	100,00
Restes à réaliser-reports		0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	161 246,00	161 246,00
Recettes de l'exercice		0,00	161 246,00	161 246,00
70	Produits des services, du domaine et v	0,00	161 246,00	161 246,00
Restes à réaliser-reports		0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	-139 923,07	-139 923,07

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-non ventilables

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A 1.1

FONCTION 5 - Interventions sociales et santé

(1)	Libellé	Sous fonction 52				
		521 Services à caractère social handicapés	522 Act° pour l'enfance et l'adolescence	523 Act° pour personnes en difficulté	524 Autres services	TOTAL
	DEPENSES (2)	0,00	0,00	133 552,00	0,00	133 552,00
	Dépenses de l'exercice	0,00	0,00	133 552,00	0,00	133 552,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	30,00	0,00	30,00
012	Charges de personnel et frais ass	0,00	0,00	133 522,00	0,00	133 522,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (2)	0,00	0,00	133 552,00	0,00	133 552,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	133 552,00	0,00	133 552,00
70	Produits des services, du domain	0,00	0,00	133 552,00	0,00	133 552,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-non ventilables

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A 1.1
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	

FONCTION 5 - Intervention Sociales

(1)	Libellé	Sous fonction 521				Sous fonction 522			
		5210 Services Communs	5211 Etablissements	5212 Services (de maintien à domicile)	5213 Autres	5220 Services communs	5221 Etablissements	5222 Services	5223 Autres
	DEPENSES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Dépenses de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caract	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de pers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des ser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-non ventilables

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A 1.1
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	

FONCTION 5 - Intervention Sociales

(1)	Libellé	Sous-fonction 523							
		5230 Services communs	5231 Etablissements	5232 Services	5233 Logement social	5234 Aides aux personnes	5235 Aide sociale légale	5236 Actions d'insertion	5238 Autres
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	133 552,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	133 552,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caract	0,00	0,00	0,00	30,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de perso	0,00	0,00	0,00	133 522,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser-reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	133 552,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	133 552,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des serv	0,00	0,00	0,00	133 552,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser-reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-non ventilables

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A 1.1
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	

FONCTION 5 - Intervention Sociales

(1)	Libellé	Sous fonction 524		
		5240 Services communs	5241 Etablissements	5242 Services
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser-reports		0,00	0,00	0,00

RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du dom	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser-reports		0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-non ventilables

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A 1.1

FONCTION 6 - Famille

(1)	Libellé	61 Services en faveur des personnes âgées	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	65 Autres	TOTAL
DEPENSES (2)		2 490,00	0,00	0,00	0,00	2 490,00
Dépenses de l'exercice		2 490,00	0,00	0,00	0,00	2 490,00
011	Charges à caractère géné	550,00	0,00	0,00	0,00	550,00
012	Charges de personnel et f	1 890,00	0,00	0,00	0,00	1 890,00
65	Autres charges de gestion	50,00	0,00	0,00	0,00	50,00
Restes à réaliser-reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		400,00	0,00	0,00	0,00	400,00
Recettes de l'exercice		400,00	0,00	0,00	0,00	400,00
75	Autres produits de gestio	400,00	0,00	0,00	0,00	400,00
Restes à réaliser-reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		-2 090,00	0,00	0,00	0,00	-2 090,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-non ventilables

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A 1.1

FONCTION 6 - Famille

(1)	Libellé	Sous-fonction 61			
		610 Services communs	611 Etablissements	612 Services	613 Autres
DEPENSES (2)		2 490,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		2 490,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère généré	550,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et fournitures	1 890,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion	50,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser-reports		0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (2)		400,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		400,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion	400,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser-reports		0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		-2 090,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-non ventilables

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A 1.2

FONCTION 0 - Services généraux des administrations publiques locales

(1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	TOTAL
	DEPENSES (2)	0,00	40 392,93	40 392,93
	Dépenses de l'exercice	0,00	39 200,13	39 200,13
21	Immobilisations corporelles	0,00	39 200,13	39 200,13
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	1 192,80	1 192,80

	RECETTES (2)	0,00	585,00	585,00
	Recettes de l'exercice	0,00	585,00	585,00
040	Opérations d'ordre de transfert et	0,00	585,00	585,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	-39 807,93	-39 807,93

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A 1.2

FONCTION 5 - Interventions sociales et santé

(1)	Libellé	Sous fonction 52				
		521 Services à caractère social handicapés	522 Act° pour l'enfance et l'adolescence	523 Act° pour personnes en difficulté	524 Autres services	TOTAL
	DEPENSES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Dépenses de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-non ventilables

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A 1.2

FONCTION 5 - Interventions sociales

(1)	Libellé	Sous-fonction 521				Sous-fonction 522			
		5210 Services Communs	5211 Etablissements	5212 Services (de maintien à domicile	5213 Autres	5220 Services communs	5221 Etablissements	5222 Services	5223 Autres
	DEPENSES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Dépenses de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-non ventilables

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A 1.2

FONCTION 5 - Interventions sociales

(1)	Libellé	Sous fonction 523							
		5230 Services communs	5231 Etablissements	5232 Services	5233 Logement social	5234 Aides aux personnes	5235 Aide sociale légal	5236 Actions d'insertion	5238 Autres
	DEPENSES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Dépenses de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-non ventilables

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A 1.2

FONCTION 5 - Interventions sociales

(1)	Libellé	Sous-fonction 524		
		5240 Services communs	5241 Etablissements	5242 Services
	DEPENSES (2)	0,00	0,00	0,00
	Dépenses de l'exercice	0,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A 1.2

FONCTION 6 - Famille

(1)	Libellé	61 Services en faveur des personnes âgées	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	65 Aides à la famille	TOTAL
	DEPENSES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Dépenses de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A 1.2

FONCTION 6 - Famille

(1)	Libellé	Sous fonction 61			
		610 Services communs	611 Etablissements	612 Services	613 Autres
	DEPENSES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Dépenses de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-non ventilables

IV – ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE			
DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE			A2.1

A2.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 1/1.N	Montants des tirages N-1	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du trésor						
...						
...						
5192 Avances de trésorerie						
...						
...						
51931 Lignes de trésorerie						
...	29/03/2018	200 000,00	50 000,00	0,00	0,00	50 000,00
...						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
...						
...						
5194 Billets de trésorerie						
...						
...						
5198 Autres crédits de trésorerie						
...						
...						
519 Crédits de trésorerie (Total)						

(1) Circulaire n°NOR/INT/B/89/00071/C du 22/2/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de décision du président de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (l'article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6611 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts ont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE		A2.2
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES		

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

Emprunts et Dettes à l'origine du contrat														
Nature (pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remb.	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembts (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de rembt anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)														
...														
...														
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)														
1641 Emprunts en euros														
...														
...														
1643 Emprunts en devises (total)														
...														
...														
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)														
...														
...														
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)														
...														
...														
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)														
1671 Avances consolidées du Trésor (total)														
...														
1672 Emprunts sur comptes spéciaux Trésor (total)														
...														

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE		A2.2
REPARTITION PAR NATURE DE DETTE		

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											ICNE de l'exercice
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en année)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)												
...												
164 Emprunts auprès d'établissements de crédit (Total)												
1641 Emprunts en euros (Total)												
...												
1643 Emprunts en devises (Total)												
...												
16441 Emprunt assortis d'une option de tirage sur la ligne de trésorerie (Total) (1)												
...												
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)												
...												
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)												
1671 Avances consolidées du Trésor (Total)												
...												
1672 Emprunts sur comptes spéciaux Trésor (Total)												
...												
1675 Dettes pour M.E.T.P et PPP (Total)												
...												
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (Total)												
...												
1678 Autres emprunts et dettes (Total)												
...												
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)												
1681 Autres emprunts (Total)												
...												
1682 Bons à moyen terme négociables (Total)												
...												
1687 Autres dettes (Total)												
...												
Total général		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deça duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT)			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
Linéaire	voir document joint		

TABLEAU D'AMORTISSEMENT DU BUDGET PRINCIPAL DU CIAS **BP 2019**

Articles	IMMOBILISATIONS			AMORTISSEMENTS				VALEUR COMPTABLE NETTE (2)	NOUVEAU N° INVENTAIRE
	NATURE	ANNEE ACQUIS.	VALEUR ACQUIS.	DUREE AMORT années	AMORTIS. CUMULE AU 31.12.18	DOTATION DE L'ANNEE 2019	AMORTIS. CUMULE AU 31.12.2019		
2178	Logiciel licence TSE	2011	188,97	2	188,97	0,00	188,97	0,00	CIAS2018D100
2178	Stores vénitiens	2012	482,66	3	482,66	0,00	482,66	0,00	CIAS2018D101
2178	Porte extérieure aluminium	2013	2 568,82	10	1 284,41	256,88	1 541,29	1 027,53	CIAS2018D102
2178	Serrure à code	2010	1 418,87	6	1 418,87	0,00	1 418,87	0,00	CIAS2018D116
TOTAL 2178			4 659,32		3 374,91	256,88	3 631,79	1 027,53	
2182	PEUGEOT 106	1997	7 622,45	5	7 622,45	0,00	7 622,45	0,00	CIAS199700007
TOTAL 2182			7 622,45		7 622,45	0,00	7 622,45	0,00	
2183	Serveur Pentium 4	2004	3 408,60	4	3 408,60	0,00	3 408,60	0,00	CIAS2018D103
2183	Licence Windows XP	2005	860,56	2	860,56	0,00	860,56	0,00	CIAS2018D104
2183	Logiciel Windows	2004	1 275,25	2	1 275,25	0,00	1 275,25	0,00	CIAS2018D105
2183	Imprim laser BROTHER HL 6050	2004	944,84	3	944,84	0,00	944,84	0,00	CIAS2018D106
2183	Serveur Windows 2003	2006	2 870,40	4	2 870,40	0,00	2 870,40	0,00	CIAS2018D107
2183	Ordinateur portable	2007	633,88	3	633,88	0,00	633,88	0,00	CIAS2018D108
2183	Serveur	2008	3 050,80	3	3 050,80	0,00	3 050,80	0,00	CIAS2018D109
2183	Logiciel AVAST	2010	227,58	2	227,58	0,00	227,58	0,00	CIAS2018D110
2183	Ecran plat	2010	124,99	2	124,99	0,00	124,99	0,00	CIAS2018D111
2183	Ordinateur	2012	343,00	3	343,00	0,00	343,00	0,00	CIAS2018D112
2183	Ordinateur	2012	726,00	3	726,00	0,00	726,00	0,00	CIAS2018D113
2183	Vidéo projecteur	2013	632,68	3	632,68	0,00	632,68	0,00	CIAS2018D114
2183	Matériel informat.(disques durs)	2013	435,64	3	435,64	0,00	435,64	0,00	CIAS2018D115
TOTAL 2183			15 534,22		15 534,22	0,00	15 534,22	0,00	
2184	Tables réunion	2014	1 495,92	10	598,36	149,59	747,95	747,97	CIAS201400002
2184	Chaises réunion	2014	258,29	10	103,32	25,83	129,15	129,14	CIAS201400001
2184	Tables modulaires	2014	914,76	6	609,84	152,46	762,30	152,46	CIAS201400003
TOTAL 2184			2 668,97		1 311,52	327,88	1 639,40	1 029,57	
TOTAL GEN			30 484,96		27 843,10	584,76	28 427,86	2 057,10	

(2) Valeur comptable nette = valeur d'acquisition diminuée de l'amortissement cumulé au 31.12 de (n + 1)

42-2

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A+B		0,00	I 0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)(4)	Solde d'exécution D001 (3)(4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	0,00	1 192,80	0,00	1 192,80

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a+b		585,00	III 585,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		585,00	585,00
28178	Autres immobilisa. corporelles	257,00	257,00
28184	Mobilier	328,00	328,00
021	Virement de la section de fonctionnement (d)	0,00	0,00
024	Produits de cessions d'immobilisations	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Recettes	585,00	0,00	39 807,93	0,00	40 392,93

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres II	1 192,80
Ressources propres disponibles IV	40 392,93
Solde V = IV - II(6)	39 200,13

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.7

B1.7 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET
(article L. 2311-7 du CGCT)

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT					
FONCTIONNEMENT					

- (1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention ;
(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention ;
(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXE		IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2019		C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2019 - CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE - BUDGET GENERAL

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)							
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)							
Attaché principal	A	1,00	2,00	2,90	1,00	2,70	2,70
Rédacteur	B	1,00		1,00	0,80		0,80
Adjoint administratif principal 2ème classe	C		0,90	0,90	0,90		0,90
FILIERE TECHNIQUE (c)							0,00
FILIERE SOCIALE (d)							
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)							
Assistant socio-éducatif	B		0,90	0,90	0,90	0,00	0,90
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)							
FILIERE SPORTIVE (g)							
FILIERE CULTURELLE (h)							
FILIERE ANIMATION (i)							
FILIERE POLICE (j)							
EMPLOIS NON CITES (k) (5)							
TOTAL GENERAL (a + b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		2,00	1,80	3,80	3,60	0,00	3,60

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995 ;

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés à hauteur de la quantité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalents temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité de l'agent, mesurée par leur durée de travail et par leur période d'activité sur l'année :
ETPT = Effectifs physiques * quantité de temps de travail * période d'activité dans l'année
Exemple : un agent à temps plein (quantité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel à 80% (quantité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel à 80% (quantité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDI de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, "emplois spécifiques" régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV

C1.1

C1.1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/2019	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)						
Agent occupant un emploi non permanent (7)						
TOTAL GENERAL						

(1) CATEGORIES : A, B et C

(2) SECTEUR

ADM :Administratif

TECH : Technique

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain)

ENV : Environnement (dont espaces verts et aménagement rural)

S : Social

MS : Médico-social

MT : Médico-technique

SP : Sportif

CULT : Cultural

ANIM : Animation

PM : Police

OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) **REMUNERATION** : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée)

- 3-a : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité
- 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité
- 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité, ...)
- 3-2 : vacance temporaire d'un emploi
- 3-3-1 : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes
- 3-3-2 : emplois de niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient
- 3-3-3 : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil
- 3-3-4 : emplois à temps non complet des communes de moins de 1000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50%
- 3-3-5 : emplois des communes de moins de 2000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public
- 3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel
- 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C
- 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
- 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets
- 110-1 : collaborateurs de groupe d'élus
- A : autres (préciser)

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée indéterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés " A / autres" et feront l'objet d'une précision (ex : contrats aidés).

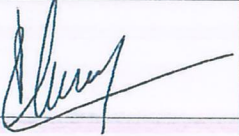
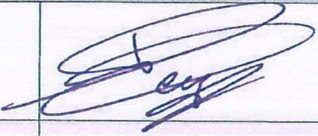
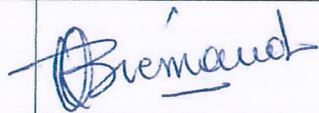
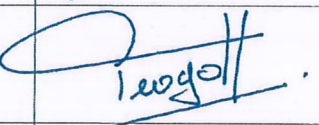
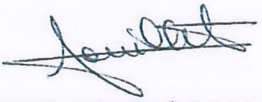
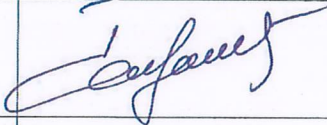
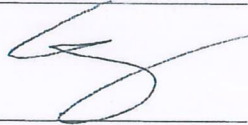
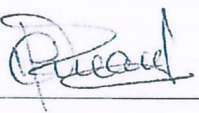
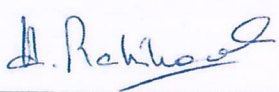
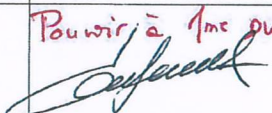
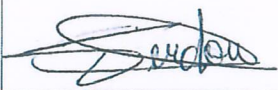
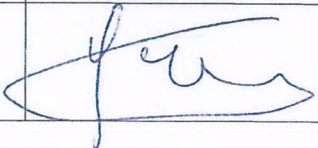
(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

Conseil d'administration du 21 mars 2019

Signature des membres présents

BERNIER Jean-Michel, Président			
MEMBRES ELUS		MEMBRES NOMMES	
CHARGE-BARON Martine, VP		BOURREAU Jean-Paul	
BIROT Louis-Marie	Abs excusé	DELAIRE Lysiane	
BREMAUD Martine		DUBIN Marie-Françoise	
De TROGOFF Gaëtan		FOUILLET Isabelle	
DUFAURET Josette		GEFFARD Christian	
FERCHAUD Pascale	Abs excusée	MERCERON Thérèse-Marie	Abs excusée
GIRAUD Bernard	Abs excusé	PUAUT Marie-Claire	
GUILLERMIC André		RABILLOUD Hélène	
MORANDEAU Sylviane		REGNIER Dominique	
REVEAU Anne-Marie	<i>Pourvoir à Mme DUFAUDET</i> 	VERDON Claudine	
VRIGNAUD Cécile	Abs excusée	YOU Guy-Noël	



CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CIAS

POUVOIR

Je soussigné (e) Anne-Marie REVEAU

Donne pouvoir à Josette DUFAURET

pour me représenter à la séance du **CONSEIL D'ADMINISTRATION**
qui se tiendra le Jeudi 21 mars 2019

et prendra part en mon nom, à toutes les délibérations, votes et scrutins lors de cette réunion.

Fait à COMBRAND

le mercredi 20 mars 2019

Signature :

IV – ANNEXE	IV
ARRETE ET SIGNATURES BUDGET PRINCIPAL DU CIAS	D2

Nombre de membres en exercice : 23

Nombre de membres présents : 15

Nombre de suffrages exprimés : 16

Pouvoir de Mme REVEAU à Mme DUFAURET

VOTES :

Pour : 16

Contre : 0

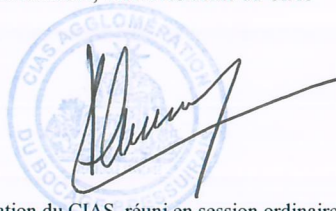
Abstentions : 0

Date de convocation : 14 Mars 2019

Présenté par Mme Martine CHARGE-BARON, Vice-Présidente du CIAS

A Bressuire le 21 Mars 2019

La Vice-Présidente du CIAS



Délibéré par le Conseil d'Administration du CIAS, réuni en session ordinaire le 21 Mars 2019

A Bressuire le 21 Mars 2019

Les membres de l'assemblée délibérante

MMES CHARGE-BARON, BREMAUD, DUFAURET, DELAIRE, DUBIN, FOUILLET, PUAUT, RABILLOUD, REGNIER, VERDON. TROGOFF, GUILLERMIC, BOURREAU, GEFFARD, YOU.	M. DE
--	-------

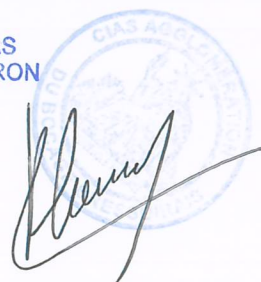
Certifié exécutoire par Mme Martine CHARGE-BARON, Vice-Présidente du CIAS, compte tenu de la transmission en préfecture, le

A... Bressuire..., le 25/03/19

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme

(2) L'assemblée délibérante étant :

Vice-Présidente CIAS
Martine CHARGE-BARON



CIA S du Bocage Bressuirais
2 place du Millénaire
BP 90184
79304 BRESSUIRE Cedex



Préfecture des Deux-Sèvres

24 OCT. 2018

BUDGET PREVISIONNEL 2019

Service d'Aide à Domicile

Conseil d'Administration du 18 Octobre 2018

www.agglo2b.fr



**Centre Intercommunal
d'Action Sociale**

2, Place du Millénaire - BP 90184
79304 Bressuire Cedex
Tél : 05 49 81 75 75 - Fax : 05 49 74 39 83
social@agglo2b.fr

Préfecture des Deux-Sèvres

24 OCT. 2018



CIAS	Extrait du Registre des délibérations du Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale de la Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais	N° d'ordre 18069
-------------	--	---------------------

Séance du : 18 OCTOBRE 2018

Le 18 octobre deux mille dix-huit, à dix-huit heures quarante-cinq, le Conseil d'Administration du C.I.A.S. de la Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais s'est réuni, dans la salle de réunions, située 2 place du Millénaire à Bressuire, sous la présidence de Mme Martine Chargé-Baron, Vice-Présidente.

Membres : 23 Quorum : 12

ETAIENT
PRESENTS
(14)

Mme CHARGE-BARON, M. BOURREAU, Mme DUFAURET, Mme FERCHAUD,
Mme FOUILLET, M. GIRAUD, M. GUILLERMIC, Mme MERCERON, Mme PUAUT,
Mme RABILLOUD, Mme REGNIER, Mme ROBIN, M. de TROGOFF, Mme VERDON

ABSENTS
EXCUSES
(9)

M. BERNIER, M. BIROT, Mme BREMAUD, Mme DELAIRE, M. GEFFARD, Mme
MORANDEAU, Mme REVEAU, Mme VRIGNAUD, M. YOU

POUVOIRS

De Mme REVEAU à Mme DUFAURET

Date de la
convocation

11 octobre 2018

Secrétaire de
séance

Mme GATARD

Budget annexe SAD – Budget prévisionnel 2019

Commentaire :

Il convient de voter le budget prévisionnel 2019 du service précité, dans le respect de l'instruction comptable M22, afin de pouvoir ensuite préparer les documents budgétaires puis transmettre cette proposition de crédits **avant le 31 Octobre de l'année N-1.**

Le budget prévisionnel 2019 du Service d'Aide à Domicile s'établit comme suit :

Budget Annexe SAD 2019

			BP Global	BP Tarifé	BP non Tarifé
Fonctionnement	Dépenses	Groupe 1 : Dépenses afférentes à l'exploitation courante	95 250.00 €	86 890.00 €	8 360.00 €
		Groupe 2 : Dépenses afférentes au personnel	1 893 942.00 €	1 652 150.00 €	241 792.00 €
		Groupe 3 : Dépenses afférentes à la structure	93 820.00 €	84 893.00 €	8 927.00 €
		Reprise déficit antérieur	47 314.49 €	47 314.49 €	0.00 €
	TOTAL		2 130 326.49 €	1 871 247.49 €	259 079.00 €
	Recettes	Groupe 1 : Produits de la tarification	1 966 326.49 €	1 727 668.49 €	238 658.00 €
		Groupe 2 : Autres produits relatifs à l'exploitation	163 500.00 €	143 144.00 €	20 356.00 €
		Groupe 3 : Produits financiers, produits exceptionnels et produits non encaissables	500.00 €	435.00 €	65.00 €
		002 : excédent antérieur reporté	0.00 €	0.00 €	0.00 €
	TOTAL		2 130 326.49 €	1 871 247.49 €	259 079.00 €
Investissement	Dépenses		81 343.86 €		
	Recettes		81 343.86 €		

Il est proposé au Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale du Bocage Bressuirais :

- D'adopter le budget prévisionnel 2019 ci-dessus
- De voter le budget annexe SAD conformément à la nomenclature M22 avec un contrôle au niveau du groupe en fonctionnement et du chapitre en investissement.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, APRES EN AVOIR DELIBERE ET, A L'UNANIMITE, DECIDE, D'ADOPTER cette délibération.

D'AUTORISER Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.

Pour extrait conforme
La Vice-Présidente
Martine CHARGE-BARON



Certifié exécutoire
Reçu en Sous-Préfecture

le 24/10/18

Publié et Notifié

le 24/10/18

Vice-Présidente CIAS
Martine CHARGE-BARON

ANNEXE 1 : CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES	
ETABLISSEMENT :	SERVICE D'AIDE A DOMICILE
ADRESSE :	2, Place du Millénaire - BP 90184 - 79304 BRESSUIRE Cedex
ORGANISME GESTIONNAIRE :	CIAS - COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU BOCAGE BRESSUIRAIS
TELEPHONE :	05-49-81-75-75
	FAX :
	Email : lydie.gatard@agglo2b.fr
NOM DU DIRECTEUR ou de la personne habilitée à représenter l'établissement :	Jean-Michel BERNIER, Président et Lydie GATARD, Directrice
N° FINESSE :	790019020
CATEGORIE :	Service d'Aide à domicile
COMPETENCE :	
C.C.N.T. :	Fonction Publique Territoriale
DATE D'ARRIVEE DES DOCUMENTS :	
CAPACITE AUTORISEE :	

TOTAL AGREGAT APPROUVE en N-1 (classe 6-77-78-79)

Préfecture des Deux-Sèvres
24 OCT. 2018

**CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE
SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L 312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES**

	Lits ou places réelles N-2	Lits ou places financés	Nombre de jours d'ouverture	Nombre de jours de présence des travailleurs en C.A.T.	Nombre de journées théorique $5 = (2) \times (3)$	Activité par dérogation		
						Nombre de personnes (6)	Nombre de journées proposées (7)	Nombre de journées allouées (8)

Activité théorique	(1)	(2)	(3)	(4)	$5 = (2) \times (3)$	(6)	(7)	(8)
TOTAL								

Externat								
Semi - internat								
Internat								
Autre								
Autre								

Nature	CA 2015	CA 2016	CA 2017	Moyenne	BP 2018		BP proposé 2019		Retenu par tarifificateur	
							Nombre (15)	Taux d'occupation (16)	Nombre (17)	Taux d'occupation (18)

Activité prévisionnelle	(9)	(10)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)	(17)	(18)
TOTAL en journées	81 856	78 187	77 515	79 186	83 000	84 000			

Externat									
Semi - internat									
Internat									
Autre									
Autre									

CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL

ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L 312-I DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES

Activité de l'Etablissement ou du Service

Accueil des plus de 20 ans dans les IME

	TOTAL	+ 20 ans orientés CAT, AP (1) et CDTD (2)	+ 20 ans orientés MAS	+ 20 ans orientés Foyer
	(de 1 à 3)	(1)	(2)	(3)
Nombre de journées prévisionnelles				
TOTAL				
Externat				
Semi-internat				
Internat				
Autres				

(1) Atelier protégé
(2) Centre de distribution de travail à domicile.

**CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL
ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L 312-I DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES**

GROUPE I : DEPENSES AFFERENTES A L'EXPLOITATION COURANTE

GROUPE I : DEPENSES AFFERENTES A L'EXPLOITATION COURANTE						
	Réel 2017	Budget exécutoire 2018	Budget prévisionnel 2019 proposé		Dépenses autorisées	Budget exécutoire 2019
			Reconduction	Mesures nouvelles		
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5) = (3) + (4)	(7)
ACHATS						
Aut. Fournitur. non stockables	617,66	700,00	700,00	0,00	700,00	0,00
Combustibles et carburants	26 152,29	27 500,00	30 500,00	0,00	30 500,00	0,00
Fournitures d'atelier	879,92	1 500,00	2 000,00	0,00	2 000,00	0,00
Fournitures administratives	204,39	40,00	100,00	0,00	100,00	0,00
Consommables informatiques	18,10	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Fournitures médicales	1 518,87	2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	0,00
SERVICES EXTERIEURS						
Autr prest à caracte médic soci	1 000,00	3 049,69	6 000,00	0,00	6 000,00	0,00
AUTRES SERVICES EXTERIEURS						
Voyages et déplacements	29 776,57	26 500,00	25 000,00	0,00	25 000,00	0,00
Missions	24,25	300,00	300,00	0,00	300,00	0,00
Frais de télécommunication	239,88	720,00	650,00	0,00	650,00	0,00
Remboursement de frais	27 449,00	28 000,00	28 000,00	0,00	28 000,00	0,00
TOTAL GROUPE I						
	87 880,93	90 309,69	95 250,00	0,00	95 250,00	0,00

GROUPE II : DEPENSES AFFERENTES AU PERSONNEL

	Réel 2017	Budget exécutoire 2018	Budget prévisionnel 2019 proposé			Dépenses autorisées	Budget exécutoire 2019
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5) = (3) + (4)	(6)	(7)
6215 Per. affecté à l'établissement	106 254,18	73 000,00	73 000,00	0,00	73 000,00		0,00
6332 Allocation logement	6 401,16	7 265,00	7 405,00	0,00	7 405,00		0,00
6333 Part. empl. / form. Prof. Cont	11 521,40	13 076,00	13 328,00	0,00	13 328,00		0,00
6334 Cotisations au CNG	12 803,00	14 528,00	14 809,00	0,00	14 809,00		0,00
6338 Aut. Impôts taxes & vers. Ass.	3 840,73	4 361,00	4 445,00	0,00	4 445,00		0,00
64111 Rémunération principale	919 689,78	984 131,00	1 129 215,00	0,00	1 129 215,00		0,00
64112 NBI, supplément familial	6 763,65	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
641188 Autres indemnités	86 377,59	0,00	8 000,00	0,00	8 000,00		0,00
64131 Rémunération principale	343 541,85	449 328,00	454 901,00	0,00	454 901,00		0,00
64138 Autres indemnités	35 907,13	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
64511 Cotisations à l'U.R.S.S.A.F	59 251,70	30 345,00	56 117,00	0,00	56 117,00		0,00
64513 Cotisations caisse de retraite	39 361,78	44 444,00	46 334,00	0,00	46 334,00		0,00
64514 Cotisations à l'ASSÉDIC	24 141,57	29 899,00	25 793,00	0,00	25 793,00		0,00
64515 Cotisations à la C.N.R.A.C.L	46 528,80	24 000,91	37 851,00	0,00	37 851,00		0,00
64518 Cotisations autre org. sociaux	1 792,00	1 967,00	1 864,00	0,00	1 864,00		0,00
6475 Médecine du travail	4 058,90	3 508,00	3 787,00	0,00	3 787,00		0,00
64784 oeuvres sociales	23 160,15	22 151,00	17 093,00	0,00	17 093,00		0,00
64788 Autres	2 118,64	2 200,00	0,00	0,00	0,00		0,00
6488 Aut. charges diverses de pers.	15 014,24	5 000,00	0,00	0,00	0,00		0,00
TOTAL GROUPE II	1 748 528,25	1 709 203,91	1 893 942,00	0,00	1 893 942,00	0,00	0,00

GROUPE III : DEPENSES AFFERENTES A LA STRUCTURE

	Réel 2017	Budget exécutoire 2018	Budget prévisionnel 2019 proposé			Dépenses autorisées	Budget exécutoire 2019
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5) = (3) + (4)	(6)	(7)
61558 entretien& réparat°autre matér	15 522,49	15 000,00	13 000,00		13 000,00		0,00
615581 Réparat°et entret° autres mat	362,40	300,00	300,00		300,00		0,00
61561 Informatique	1 482,22	1 500,00	2 300,00		2 300,00		0,00
6163 Assurance Transport	6 569,08	6 600,00	6 400,00		6 400,00		0,00
6165 Responsabilité Civile	2 503,32	430,00	2 550,00		2 550,00		0,00
6167 Assurance capital décès titula	41 803,94	38 116,81	42 000,00		42 000,00		0,00
6184 Concours divers (cotisations)	926,00	50,00	36,00		36,00		0,00
6188 Autres frais divers	0,00	4 000,00	8 500,00		8 500,00		0,00
61881 Frais de formation	1 249,96	2 500,00	2 500,00		2 500,00		0,00
61884 Frais d'animation	0,00	42,00	0,00		0,00		0,00
61885 Remb. sinistre aux usagers	352,16	200,00	400,00		400,00		0,00
623 Publicité, publications	14,40	300,00	3 300,00		3 300,00		0,00

627	Services bancaires & assimilés		276,46	400,00	400,00	400,00	0,00
-----	--------------------------------	--	--------	--------	--------	--------	------

	Réel 2017	Budget exécutoire 2018	Budget prévisionnel 2019 proposé			Dépenses autorisées	Budget exécutoire 2019
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5) = (3) + (4)	(6)	(7)
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE							
651		2 402,62	2 500,00	0,00	2 500,00		0,00
6541		1 537,66	600,00	0,00	600,00		0,00
CHARGES FINANCIERES							
CHARGES EXCEPTIONNELLES							
673		4 809,79	3 000,00	0,00	3 000,00		0,00
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS							
68111		3 572,43	0,00	0,00	0,00		0,00
68112		10 162,95	6 034,00	0,00	6 034,00		0,00
	TOTAL GROUPE III	93 547,88	93 820,00	0,00	93 820,00	0,00	0,00
	TOTAL GENERAL (GROUPE I + GROUPE II + GROUPE III)	1 929 957,06	2 083 012,00	0,00	2 083 012,00	0,00	0,00
	RAN N-2	RAN N-1			Report à nouveau N		
002		20 300,00	47 314,49	0,00	47 314,49		0,00
005		0,00	0	0,00	0,00		0,00
	TOTAL DEPENSES D'EXPLOITATION	1 950 257,06	2 130 326,49	0,00	2 130 326,49	0,00	0,00

**CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL
ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L 312-I DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES**

GROUPE I : PRODUITS DE LA TARIFICATION ET ASSIMILES

	Réel 2017	Budget exécutoire 2018	Budget prévisionnel 2019 proposé		Dépenses autorisées	Budget exécutoire 2019
	(1)	(2)	Reconduction	Mesures nouvelles	(5) = (3) + (4)	(7)
733141 Sect. pers. âgées tarif h APA	771 693,19	1 064 402,00	1 167 843,66	0,00	1 167 843,66	0,00
733241 Sect. pers. handicap. Tar. Hor. PII	106 860,75	145 636,00	186 314,56	0,00	186 314,56	0,00
73412 Sect. pers. âgées SAAD	514 226,94	248 820,00	212 664,19	0,00	212 664,19	0,00
73421 Sect. pers. handicapés SAAD	24 753,59	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7388 Caisse retraite et mutuelles	228 549,75	385 148,42	399 504,08	0,00	399 504,08	0,00
TOTAL GROUPE I	1 646 084,22	1 844 006,42	1 966 326,49	0,00	1 966 326,49	0,00

GROUPE II : AUTRES PRODUITS RELATIFS A L'EXPLOITATION

	Réel 2017	Budget exécutoire 2018	Budget prévisionnel 2019 proposé		Dépenses autorisées	Budget exécutoire
	(1)	(2)	Reconduction	Mesures nouvelles	(5) = (3) + (4)	(7)
7548 Autres remboursements de frais	5 211,88	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7588 Aut. produits de gestion cour.	1 783,40	1 845,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75881 Autres remboursements	5 720,17	33 606,00	5 000,00	0,00	5 000,00	0,00
75882 Participat.usagers sortir plus	5 605,89	0,00	5 600,00	0,00	5 600,00	0,00
75883 Autres produits gestion couran	0,00	4 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00	0,00
75884 Autres produits divers de gest	5 086,86	4 000,00	29 000,00	0,00	29 000,00	0,00
6419 Remb. / rém. Pers. non médical	51 725,27	54 128,00	40 000,00	0,00	40 000,00	0,00
64191 Mise à dispo. de personnels	99 280,85	0,00	33 900,00	0,00	33 900,00	0,00
TOTAL GROUPE II	174 414,32	97 579,00	163 500,00	0,00	163 500,00	0,00

**GROUPE III : PRODUITS FINANCIERS ET PRODUITS
NON ENCAISSABLES**

	R��el 2017	Budget ex��cutoire 2018	Budget pr��visionnel 2019 propos��			Recettes autoris��es	Budget ex��cutoire 2019
			Reconduction	Mesures nouvelles	Total		
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5) = (3) + (4)	(6)	(7)

PRODUITS EXCEPTIONNELS

7718	Autres	20 300,00	0,00	0,00	0,00		0,00
777	Quote-part des subv. d'Inv.	1 672,90	0,00	0,00	0,00		0,00
778	Autres produits exceptionnels	587,48	1 000,00	0,00	500,00		0,00

AUTRES PRODUITS

TOTAL GROUPE III	22 560,38	2 672,00	500,00	0,00	500,00	0,00	0,00
-------------------------	-----------	----------	--------	------	--------	------	------

TOTAL GENERAL (GROUPE I + GROUPE II + GROUPE III)	1 843 058,92	1 944 257,42	2 130 326,49	0,00	2 130 326,49	0,00	0,00
--	--------------	--------------	--------------	------	--------------	------	------

005		RAN N-2	RAN N-1	Report �� nouveau N			
	Amortissements comptables exc��dentaires diff��r��s	0,00	0	0,00	0,00		0,00
	TOTAL RECETTES D'EXPLOITATION	1 843 058,92	1 944 257,42	2 130 326,49	2 130 326,49	0,00	0,00

Projets d'investissement

Ordre de priorité	Nature de l'opération prévue	Coût (par tranche si nécessaire)	Date de réalisation probable	Durée et mode d' amortissement	Financement prévu					Total (de 1 à 3)
					Auto- financement (1)	Subvention ou apport (2)	Emprunts (3)		Durée	
							Montant	Taux		
	Remplacement progressif du parc automobile	50 000,00		5 ans	50 000,00					50 000,00
	Acquisition de mallettes	2 000,00		6 ans	2 000,00					2 000,00
TOTAL										

Retenu par l'autorité de tarification (cadre réservé à l'administration)

TOTAL										

TABEAU DES SURCÔÛTS D' EXPLOITATION

	N + 1	N + 2	N + 3	N + 4	N + 5
Surcoûts ou économies sur les amortissements et frais financiers du GROUPE III					
<i>Amortissements de l'exercice précédant la première année du plan</i>	a				
Amortissements sur acquisitions antérieures à la 1 ^{ère} année du plan	A				
Amortissements des nouveaux investissements					
Amortissements des charges à répartir					
Surcoûts liés aux amortissements = A - (a)					
<i>Frais financiers de l'exercice précédant la première année du plan</i>	b				
Frais financiers sur emprunts antérieurs à la première année du plan	B				
Frais financiers sur emprunts nouveaux					
Surcoûts liés aux frais financiers = B - (b)					
Surcoûts ou économies sur le GROUPE I					
Charges afférentes à l'exploitation courante					
Surcoûts ou économies sur le GROUPE II					
Charges afférentes au personnel					
Surcoûts ou économies sur le GROUPE III					
Autres charges afférentes à la structure					
(hors amortissements et frais financiers détaillés ci-dessus)					
TOTAL DES SURCÔÛTS ET/OU ECONOMIES					
calculés pour chaque année par rapport à l'année précédant la première année du plan					

Section d'investissement : emplois

		Réel 2017	Budget exécutoire 2018	Budget prévisionnel 2019
Réduction des fonds propres ou reprise sur apports				
13	Subventions d'investissement inscrites au compte de résultat	1 672,90	1 672,00	0,00
Reprises				
Remboursement des dettes financières				
Compte de liaison investissement				
Acquisition d'éléments de l'actif immobilisé				
205	Concessions&droits similaires	0,00	5 000,00	5 000,00
2182	Matériel de transport	0,00	48 000,00	50 000,00
2183	Mat. de bureau & Mat. Infor.	172,64	12 000,00	12 000,00
2184	Mobilier	731,63	0,00	122,00
2188	Autres immobilisat. corporelles	0,00	9 113,88	14 221,86
Autres				
TOTAL GENERAL		2 577,17	75 785,88	81 343,86

Section d'investissement : ressources

	Réel	Budget exécutoire 2018	Budget prévisionnel 2019
Augmentation des fonds propres			
10222 fonds de compensation de TVA	3 167,17	300,00	140,00
Dotations aux provisions			
Augmentation des dettes financières			
Compte de liaison investissement			
Immobilisations (sorties)			
Autres			
2805 Conces ^o droit simil brev lie	3 572,43	2 237,00	0,00
28182 Matériel de transport	7 672,66	6 893,00	5 273,00
28183 Mat. de bureau & Mat. Infor.	2 309,69	591,00	619,00
28184 Mobilier	0,00	28,00	122,00
28188 Autres immobilisa. corporelles	180,60	0,00	20,00
001 Résultat d'investissement cumulé antérieur (excédent)	0,00	65 736,88	75 169,86
TOTAL GENERAL	16 902,55	75 785,88	81 343,86

Tableau de calcul des tarifs

Tableau de calcul des tarifs

		Proposition de l'établissement	Retenu par l'autorité
A	TOTAL CHARGES GROUPE I + II + III	2 083 012,00	
B	PRODUITS EN ATTENUATION		
	TOTAL GROUPE II + III	164 000,00	
C	Reprises sur le compte 15511 (excédent affecté au financement des mesures d'exploitation non reconductibles) et le compte 10687 (excédent affecté en réserve de compensation des charges d'amortissement)		
D	Dotation (débits) de l'exercice aux amortissements comptables excédentaires différés (comptes 116-1)		
E	Solde débiteur du compte 116-2 : Dépenses pour congés payés ou solde créditeur du compte 4282 : dettes provisionnées pour congés à payer		
F	Provisionnements (débits) de l'exercice au compte 116-3 : autres droits acquis par les salariés non provisionnés en application du 3è article de l'article et au compte 116-8		
G	A - (B +C+D+E+F) = Dépenses nettes autorisées	1 919 012,00	
H	(+/-) Reprises de résultat	47 314,49	
	Total à prendre en compte pour le calcul des tarifs = G + ou - H		
	Dotation globale de financement	1 966 326,49	
Nombre d'heures			
	- Externat	84 000,00	
	- Intégration scolaire		
	- Semi-internat		
	- Internat		
Prix horaire de l'année			
	- Externat	23,41	
	- Intégration scolaire		
	- Semi-internat		
	- Internat		
Nombre de forfaits ou de séances			
	Prix moyen sur l'année du forfait ou de la séance		

Annexe 11 : Tableau des effectifs

Catégorie	A Temps plein 2018		B Temps partiel 2018			C Total 2018			Variation en ETP 2019		Nombre d'ETP proposé au BP 2019
	Nombre d'agents		Nombre d'agents	Nombre d'ETP	Nombre d'agents	Nombre d'ETP	proposée				
							en plus	en moins			
1 Direction/Administration TOTAL 1	0		9	3,35	9	3,35	0,24	0,00		3,59	
2 Encadrement/Coordination TOTAL 2	0		8	4,53	8	4,53	0,72	0,00		5,25	
3 Services généraux TOTAL 3	0		0	0,00	0	0,00	0,00	0,00		0,00	
4 Restauration TOTAL 4	0		0	0,00	0	0,00	0,00	0,00		0,00	
5 Socio-éducatif TOTAL 5	0		0	0,00	0	0,00	0,00	0,00		0,00	
6 Paramédical TOTAL 6	0		0	0,00	0	0,00	0,00	0,00		0,00	
7 Médical TOTAL 7	0		0	0,00	0	0,00	0,00	0,00		0,00	
8 Autres fonctions TOTAL 8	0		72	62,13	72	62,13	0,03	0,00		62,16	
TOTAL	0		81	70,01	81	70,01	0,99	0,00		71,00	

72+9

72+9

Art.	Nature	n° inventaire	Collecteur d'origine	Année acquisition	Durée	Valeur origine euros	amort 2016	amort 2017	amort 2018	amort 2019	amort 2020	amort 2021	2022	2023	2024	commentaires biens SVU Chez Sol en Gâtine
205	Logiciel comptable A27	205-0000001	ARISTON	2008		920,92										
205	Logiciel, GRABEIL AGENS-MAGASIN	205-0000002	ARISTON	2012-2013		1 912,63										
205	Logiciel, GRABEIL - INSTALLATION	205-0000003	ARISTON	2012-2013		871,08										
205	Logiciel, GRABEIL - 2004-2005	205-0000004	ARISTON	2004		186,91										
205	Logiciel, TEL. ORNANOVA-GSA	205-0000005	ARISTON	2004		3 079,70										
205	Logiciel, CAMPANIAH HORGUN	205-0000006	ARISTON	2006	2	1 698,32		849,16								Amort 2017 2018 (est pour un bénéficiaire du mandataire)
205	Logiciel, CAMPANIAH HORGUN	205-0000007	ARISTON	2006		98,67										
205	Logiciel multifonct.	205-0000008	ARISTON	2008		502,32										
205	Logiciel PNE 2007	205-0000009	ARISTON	2009	2	36,11		86,11								2017 puis rebus
205	Logiciel PC PORTABLE MICROSOFT	205-0000010	ARISTON	2010		28,04										
205	Base oracle (CEOD)	205-0000011	ARISTON	2010	2	313,35										
205	Logiciel A5 Warrenton	205-0000012	ARISTON	2012	2	201,32										
205	Logiciel A5 Warrenton	205-0000013	ARISTON	2013	2	1 887,88										
205	Logiciel pack office pro	205-0000014	ARISTON	2013	2	466,44										Amort 2017 2018 (est pour un bénéficiaire du mandataire)
205	Logiciel A5 Warrenton	205-0000015	ARISTON	2014	2	637,32		214,35	343,97							Amort 2017 2018 (est pour un bénéficiaire du mandataire)
205	Logiciel A5 Warrenton	205-0000016	ARISTON	2014	2	3 855,60										
205	Logiciel A5 Warrenton	205-0000017	ARISTON	2015	2	1 500,00										
205	Logiciel A5 Warrenton	205-0000018	ARISTON	2016	2	420,00										
205	Logiciel A5 Warrenton	205-0000019	ARISTON	2017	2	9 978,04										
205	Logiciel A5 Warrenton	205-0000020	ARISTON	2017	2	9 978,04										
205	Logiciel A5 Warrenton	205-0000021	ARISTON	2017	2	9 978,04										
205	Logiciel A5 Warrenton	205-0000022	ARISTON	2017	2	9 978,04										
205	Logiciel A5 Warrenton	205-0000023	ARISTON	2017	2	9 978,04										
205	Logiciel A5 Warrenton	205-0000024	ARISTON	2017	2	9 978,04										
205	Logiciel A5 Warrenton	205-0000025	ARISTON	2017	2	9 978,04										
205	Logiciel A5 Warrenton	205-0000026	ARISTON	2017	2	9 978,04										
205	Logiciel A5 Warrenton	205-0000027	ARISTON	2017	2	9 978,04										
205	Logiciel A5 Warrenton	205-0000028	ARISTON	2017	2	9 978,04										
205	Logiciel A5 Warrenton	205-0000029	ARISTON	2017	2	9 978,04										
205	Logiciel A5 Warrenton	205-0000030	ARISTON	2017	2	9 978,04										
205	Logiciel A5 Warrenton	205-0000031	ARISTON	2017	2	9 978,04										
205	Logiciel A5 Warrenton	205-0000032	ARISTON	2017	2	9 978,04										
205	Logiciel A5 Warrenton	205-0000033	ARISTON	2017	2	9 978,04										
205	Logiciel A5 Warrenton	205-0000034	ARISTON	2017	2	9 978,04										
205	Logiciel A5 Warrenton	205-0000035	ARISTON	2017	2	9 978,04										
205	Logiciel A5 Warrenton	205-0000036	ARISTON	2017	2	9 978,04										
205	Logiciel A5 Warrenton	205-0000037	ARISTON	2017	2	9 978,04										
205	Logiciel A5 Warrenton	205-0000038	ARISTON	2017	2	9 978,04										
205	Logiciel A5 Warrenton	205-0000039	ARISTON	2017	2	9 978,04										
205	Logiciel A5 Warrenton	205-0000040	ARISTON	2017	2	9 978,04										
205	Logiciel A5 Warrenton	205-0000041	ARISTON	2017	2	9 978,04										
205	Logiciel A5 Warrenton	205-0000042	ARISTON	2017	2	9 978,04										
205	Logiciel A5 Warrenton	205-0000043	ARISTON	2017	2	9 978,04										
205	Logiciel A5 Warrenton	205-0000044	ARISTON	2017	2	9 978,04										
205	Logiciel A5 Warrenton	205-0000045	ARISTON	2017	2	9 978,04										
205	Logiciel A5 Warrenton	205-0000046	ARISTON	2017	2	9 978,04										
205	Logiciel A5 Warrenton	205-0000047	ARISTON	2017	2	9 978,04										
205	Logiciel A5 Warrenton	205-0000048	ARISTON	2017	2	9 978,04										
205	Logiciel A5 Warrenton	205-0000049	ARISTON	2017	2	9 978,04										
205	Logiciel A5 Warrenton	205-0000050	ARISTON	2017	2	9 978,04										
205	Logiciel A5 Warrenton	205-0000051	ARISTON	2017	2	9 978,04										
205	Logiciel A5 Warrenton	205-0000052	ARISTON	2017	2	9 978,04										
205	Logiciel A5 Warrenton	205-0000053	ARISTON	2017	2	9 978,04										
205	Logiciel A5 Warrenton	205-0000054	ARISTON	2017	2	9 978,04										
205	Logiciel A5 Warrenton	205-0000055	ARISTON	2017	2	9 978,04										
205	Logiciel A5 Warrenton	205-0000056	ARISTON	2017	2	9 978,04										
205	Logiciel A5 Warrenton	205-0000057	ARISTON	2017	2	9 978,04										
205	Logiciel A5 Warrenton	205-0000058	ARISTON	2017	2	9 978,04										
205	Logiciel A5 Warrenton	205-0000059	ARISTON	2017	2	9 978,04										
205	Logiciel A5 Warrenton	205-0000060	ARISTON	2017	2	9 978,04										
205	Logiciel A5 Warrenton	205-0000061	ARISTON	2017	2	9 978,04										
205	Logiciel A5 Warrenton	205-0000062	ARISTON	2017	2	9 978,04										
205	Logiciel A5 Warrenton	205-0000063	ARISTON	2017	2	9 978,04										
205	Logiciel A5 Warrenton	205-0000064	ARISTON	2017	2	9 978,04										
205	Logiciel A5 Warrenton	205-0000065	ARISTON	2017	2	9 978,04										
205	Logiciel A5 Warrenton	205-0000066	ARISTON	2017	2	9 978,04										
205	Logiciel A5 Warrenton	205-0000067	ARISTON	2017	2	9 978,04										
205	Logiciel A5 Warrenton	205-0000068	ARISTON	2017	2	9 978,04										
205	Logiciel A5 Warrenton	205-0000069	ARISTON	2017	2	9 978,04										
205	Logiciel A5 Warrenton	205-0000070	ARISTON	2017	2	9 978,04										
205	Logiciel A5 Warrenton	205-0000071	ARISTON	2017	2	9 978,04										
205	Logiciel A5 Warrenton	205-0000072	ARISTON	2017	2	9 978,04										
205	Logiciel A5 Warrenton	205-0000073	ARISTON	2017	2	9 978,04										
205	Logiciel A5 Warrenton	205-0000074	ARISTON	2017	2	9 978,04										
205	Logiciel A5 Warrenton	205-0000075	ARISTON	2017	2	9 978,04										
205	Logiciel A5 Warrenton	205-0000076	ARISTON	2017	2	9 978,04										
205	Logiciel A5 Warrenton	205-0000077	ARISTON	2017	2	9 978,04										
205	Logiciel A5 Warrenton	205-0000078	ARISTON	2017	2	9 978,04										
205	Logiciel A5 Warrenton	205-0000079	ARISTON	2017	2	9 978,04										
205	Logiciel A5 Warrenton	205-0000080	ARISTON	2017	2	9 978,04										
205	Logiciel A5 Warrenton	205-0000081	ARISTON	2017	2	9 978,04										
205	Logiciel A5 Warrenton	205-0000082	ARISTON	2017	2	9 978,04										
205	Logiciel A5 Warrenton	205-0000083	ARISTON	2017	2	9 978,04										
205	Logiciel A5 Warrenton	205-0000084	ARISTON	2017	2	9 978,04										
205	Logiciel A5 Warrenton	205-0000085	ARISTON	2017	2	9 978,04										
205	Logiciel A5 Warrenton	205-0000086	ARISTON	2017	2	9 978,04										
205	Logiciel A5 Warrenton	205-0000087	ARISTON	2017	2	9 978,04										
205	Logiciel A5 Warrenton	205-0000088	ARISTON	2017	2	9 978,04										
205	Logiciel A5 Warrenton	205-0000089	ARISTON	2017	2	9 978,04										
205	Logiciel A5 Warrenton	205-0000090	ARISTON	2017	2	9 978,04										
205	Logiciel A5 Warrenton	205-0000091	ARISTON	2017	2	9 978,04										
205	Logiciel A5 Warrenton	205-0000092	ARISTON	2017	2	9 978,04										
205	Logiciel A5 Warrenton	205-0000093	ARISTON	2017	2	9 978,04										
205	Logiciel A5 Warrenton	205-0000094	ARISTON	2017	2	9 978,04										
205	Logiciel A5 Warrenton	205-0000095	ARISTON	2017	2	9 978,04										
205	Logiciel A5 Warrenton	205-0000096	ARISTON	2017	2	9 978,04										
205	Logiciel A5 Warrenton	205-0000097	ARISTON	2017	2	9 978,04										
205	Logiciel A5 Warrenton	205-0000098	ARISTON	2017	2	9 978,04										
205	Logiciel A5 Warrenton	205-0000099	ARISTON	2017	2	9 978,04										
205	Logiciel A5 Warrenton	205-0000100	ARISTON	2017	2	9 978,04										
205	Logiciel A5 Warrenton	205-0000101	ARISTON	2017	2	9 978,04										
205	Logiciel A5 Warrenton	205-0000102	ARISTON	2017	2	9 978,04										
205	Logiciel A5 Warrenton	205-0000103	ARISTON													

	Charges de structure HORS charges de personnel	EVALUATION FRAIS STRUCTURE POUR BP 2019	Part BG 2019 11,64% 1,97%		clé appliquée	SAD 2019 37,34% 66,35%	SSAD 2019 21,11% 22,88%	CHRS 2019 19,42% 2,85%	CH 2019 3,37% 0,49%	LOG STAB 2019 2,97% 0,41%	LOGT ALT 2019 0,88% 0,15%	PR 2019 8,27% 5,27%		CONTRÔLE
60611	Eau et assainissement	300,00 €	35,00 €	ETP ADM		98,00 €	64,00 €	59,00 €	11,00 €	9,00 €	3,00 €		25,00 €	304,00 €
60612	energies, electricite	2 100,00 €	245,00 €	ETP ADM		680,00 €	444,00 €	405,00 €	71,00 €	63,00 €	19,00 €		174,00 €	2 104,00 €
60621	Combustibles	1 600,00 €	187,00 €	ETP ADM		518,00 €	338,00 €	311,00 €	54,00 €	48,00 €	15,00 €		133,00 €	1 604,00 €
60623	Alimentation	- €	- €	ETP PERM		- €	- €	- €	- €	- €	- €		- €	- €
6064	Fournitures de bureau	1 800,00 €	29,00 €	ETP PERM		1 195,00 €	412,00 €	52,00 €	9,00 €	8,00 €	3,00 €		95,00 €	1 803,00 €
60631	Fournitures d'entretien	600,00 €	70,00 €	ETP ADM		195,00 €	327,00 €	117,00 €	21,00 €	18,00 €	6,00 €		50,00 €	604,00 €
60632	Petit équipement	300,00 €	35,00 €	ETP ADM		98,00 €	64,00 €	59,00 €	11,00 €	9,00 €	3,00 €		25,00 €	304,00 €
6068	Autres matieres et fournitures	- €	- €	ETP ADM		- €	- €	- €	- €	- €	- €		- €	- €
6132	Locations immobilières	26 500,00 €	3 085,00 €	ETP ADM		8 571,00 €	5 595,00 €	5 147,00 €	894,00 €	788,00 €	234,00 €		2 192,00 €	26 506,00 €
6135	Locations mobilières	700,00 €	11,00 €	ETP PERM		465,00 €	161,00 €	21,00 €	4,00 €	3,00 €	2,00 €		37,00 €	704,00 €
615221	Entretien réparation bâtiment public	250,00 €	30,00 €	ETP ADM		81,00 €	53,00 €	49,00 €	9,00 €	8,00 €	3,00 €		21,00 €	254,00 €
61558	entretien repa	- €	- €	ETP ADM		- €	- €	- €	- €	- €	- €		- €	- €
6156	Autres maintenances	900,00 €	15,00 €	ETP PERM		598,00 €	206,00 €	26,00 €	5,00 €	4,00 €	2,00 €		48,00 €	904,00 €
6156	Autres maintenances	1 700,00 €	27,00 €	ETP PERM		1 128,00 €	389,00 €	49,00 €	9,00 €	7,00 €	3,00 €		90,00 €	1 702,00 €
6156	Autres maintenances	1 300,00 €	152,00 €	ETP ADM		421,00 €	275,00 €	253,00 €	44,00 €	39,00 €	12,00 €		108,00 €	1 304,00 €
6156	Autres maintenances	1 800,00 €	210,00 €	ETP ADM		583,00 €	380,00 €	350,00 €	61,00 €	54,00 €	16,00 €		149,00 €	1 803,00 €
6161	Assurance	100,00 €	2,00 €	ETP PERM		67,00 €	23,00 €	3,00 €	1,00 €	1,00 €	1,00 €		6,00 €	104,00 €
6168	Assurance	50,00 €	1,00 €	ETP PERM		34,00 €	12,00 €	2,00 €	1,00 €	1,00 €	1,00 €		3,00 €	55,00 €
6188	Divers	3 000,00 €	48,00 €	ETP PERM		1 991,00 €	687,00 €	87,00 €	15,00 €	13,00 €	5,00 €		159,00 €	3 005,00 €
6226	Honoraires	- €	- €	ETP PERM		- €	- €	- €	- €	- €	- €		- €	- €
6236	Catalogue et imprimés	300,00 €	5,00 €	ETP PERM		200,00 €	69,00 €	9,00 €	2,00 €	2,00 €	1,00 €		16,00 €	304,00 €
6257	Receptions	50,00 €	1,00 €	ETP PERM		34,00 €	12,00 €	2,00 €	1,00 €	1,00 €	1,00 €		3,00 €	55,00 €
6261	Frais d'affranchissement	6 500,00 €	103,00 €	ETP PERM		4 313,00 €	1 488,00 €	188,00 €	32,00 €	27,00 €	10,00 €		343,00 €	6 504,00 €
6262	Frais de telecommunications	7 200,00 €	114,00 €	ETP PERM		4 778,00 €	1 648,00 €	208,00 €	36,00 €	30,00 €	11,00 €		380,00 €	7 205,00 €
627	Services bancaires	900,00 €	15,00 €	ETP PERM		598,00 €	206,00 €	26,00 €	5,00 €	4,00 €	2,00 €		48,00 €	904,00 €
6281	Frais de concours	2 600,00 €	41,00 €	ETP PERM		1 726,00 €	595,00 €	75,00 €	13,00 €	11,00 €	4,00 €		138,00 €	2 603,00 €
6283	Nettoyage des locaux	500,00 €	59,00 €	ETP ADM		162,00 €	106,00 €	98,00 €	17,00 €	15,00 €	5,00 €		42,00 €	504,00 €
6287	Rembti frais structure	1 600,00 €	187,00 €	ETP ADM		518,00 €	338,00 €	311,00 €	54,00 €	48,00 €	15,00 €		133,00 €	1 604,00 €
6287	Rembt frais structure	3 600,00 €	470,00 €	ETP ADM		1 165,00 €	760,00 €	700,00 €	122,00 €	107,00 €	32,00 €		298,00 €	3 604,00 €
6288	Autres	1 920,00 €	31,00 €	ETP PERM		1 274,00 €	440,00 €	56,00 €	10,00 €	8,00 €	3,00 €		102,00 €	1 924,00 €
6688	Ligne de trésorerie	100,00 €	2,00 €	ETP PERM		67,00 €	23,00 €	3,00 €	1,00 €	1,00 €	1,00 €		6,00 €	104,00 €
	TOTAL PREVISIONS 2018	68 270,00 €	5 160,00 €			31 558,00 €	14 515,00 €	8 669,00 €	1 513,00 €	1 327,00 €	413,00 €		4 824,00 €	68 379,00 €
														68 179,00 €

100,00 € offre amends supérieur

	Budget proposé 2019 Aide à domicile	Budget proposé 2019 Aide à domicile TARIFE	Budget proposé 2019 Aide à domicile NON TARIFE	Budget proposé 2019 AVS	Budget proposé 2019 AVS TARIFE	Budget proposé 2019 AVS NON TARIFE	Budget proposé 2019 GLOBAL	Budget proposé 2019 TARIFE	Budget proposé 2019 NON TARIFE
HEURESFACT	23 779	18 859	4 920	60 221	54 297	5 924	84 000	73 156	10 844
TOTAL DES HEURES D'INTERVENTIONS	23 779	18 859	4 920	60 221	54 297	5 924	84 000	73 156	10 844
DelEIPrev		79,31%	20,69%		90,16%	9,84%		87%	13%
HTRAJET									
HCONGESFAM	1 056	838	218	3 096	2 791	305	4 152	3 629	523
HDELEGATION	62	49	13	38	34	4	100	83	17
HCHSCT				50	45	5	50	45	5
HFEMMENCEINTE									
HENFANTMALADE									
HVISITEMEDICA	11	9	2	18	16	2	29	25	4
HORGTRAVAIL	588	466	122	1 836	1 655	181	2 424	2 122	302
HTEMPSMORT									
HCONGEANCIENT									
HCONGEFRACTIO	288	228	60	485	437	48	773	666	107
HACCIDENTITRAV									
HMALADIE	2 000	1 586	414	6 500	5 861	639	8 500	7 447	1 053
HMATERNITE	500	397	103				500	397	103
HCONGEFORMAT	160	127	33	412	371	41	572	498	74
HAUTRES	208	165	43	1 019	919	100	1 227	1 084	143
TOTAL hors congés payés non facturables	4 873	3 865	1 008	13 454	12 131	1 323	18 327	15 996	2 332
HCONGEPAVE	3 075	2 439	636	7 722	6 962	760	10 797	9 401	1 396
TOTAL hors congés payés facturables	7 948	6 304	1 645	21 176	19 093	2 083	29 124	25 397	3 728
EffPrev									
DUREEMENS	151,67	151,67	151,67	151,67	151,67	151,67	151,67	151,67	151,67
TOTETPGESTI	17,43	13,83	3,61	44,72	40,32	4,40	62,15	54,15	8,01
ToETPGest	17,43	13,82	3,61	44,72	40,32	4,40	62,15	54,14	8,01
ETPDif	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TauxHeufact	28%			72%					

[illegible]



CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CIAS

POUVOIR

Je soussigné (e)

Anne-Marie REVEAU

Donne pouvoir à

Josette DUFURET

pour me représenter à la séance du CONSEIL D'ADMINISTRATION
qui se tiendra le Jeudi 18 octobre 2018

et prendra part en mon nom, à toutes les délibérations, votes et scrutins lors de cette
réunion.

Fait à

COMBRAND

le

Jeudi 18 octobre 2018

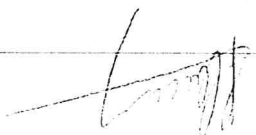
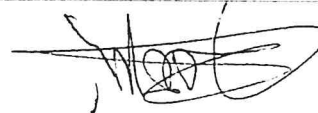
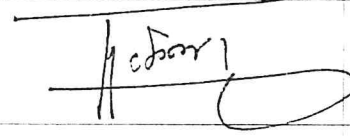
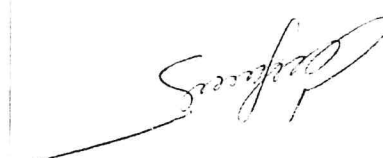
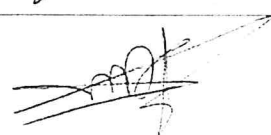
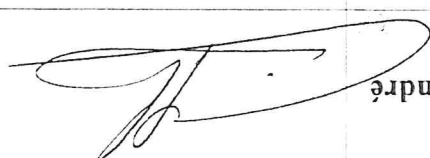
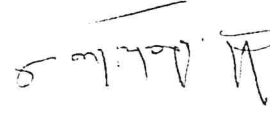
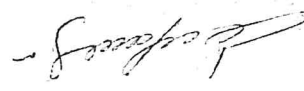
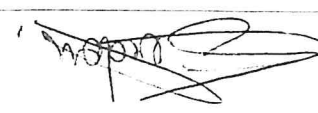
Signature :

Conseil d'administration du 18 octobre 2018

BERNIER Jean-Michel
Président

MEMBRES NOMMES

MEMBRES ELUS

CHARGE-BARON Martine		MERCERON Thérèse-Marie	
BIROT Louis-Marie		REGNIER Dominique	
BREMAUD Martine		BOURREAU Jean-Paul	
De TROGOFF Gaëtan		DELAIRE Lysiane	
DUFAURET Josette		FOUILLET Isabelle	
GIRAUD Bernard		GEFFARD Christian	
FERCHAUD Pascale		PUAUT Marie- Claire	
GUILLERMIC André		RABILLOU Hélène	
MORANDEAU Sylviane		ROBIN Renée	
REVEAU Anne-Marie		VERDON Claudine	
VRIGNAUD Cécile		YOU Guy-Noël	

**CIA S DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DU BOCAGE BRESSUIRAIS**
Service d'Aide à Domicile

ARRETE - SIGNATURES

BUDGET PREVISIONNEL 2019

Nombre de membres en exercice : 23
Nombre de membres présents : 14
Vote POUR : 15
Vote CONTRE : /
Pouvoir de Mme REVEAU à Mme DUFAURET

Date de la convocation : 11 Octobre 2018

Délibéré par l'Assemblée
A BRESSUIRE, le 18 Octobre 2018

Les membres de l'assemblée délibérante
Mme CHARGE-BARON, M de TROGOFF, Mme DUFAURET, M GIRAUD, Mme FERCHAUD, M GUILLERMIC, Mme MERCERON, Mme REGNIER,
M BOURREAU, Mme FOUILLET, Mme PUAUT, Mme RABILLOUD, Mme ROBIN, Mme VERDON,
approuvent à l'unanimité

LE BUDGET PREVISIONNEL 2019

Certifié exécutoire

Compte-tenu de la transmission à la Sous-Préfecture le 24/10/18
et de la publication le 24/10/18

Vice-Présidente CIAS
Martine CHARGE-BARON



Vice-Présidente du CIAS

Martine CHARGE-BARON



Préfecture des Deux-Sèvres

24 OCT. 2018

CIAS du Bocage Bressuirais
2 place du Millénaire
BP 90184
79304 BRESSUIRE Cedex



BUDGET PREVISIONNEL 2019

Service de Soins Infirmiers à Domicile

95 places

Préfecture des Deux-Sèvres

24 OCT. 2018

Conseil d'Administration du 18 Octobre 2018

www.agglo2b.fr



**Centre Intercommunal
d'Action Sociale**

2, Place du Millénaire - BP 90184
79304 Bressuire Cedex
Tél : 05 49 81 75 75 - Fax : 05 49 74 39 83
social@agglo2b.fr

Préfecture des Deux-Sèvres
24 OCT. 2018



CIAS	Extrait du Registre des délibérations du Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale de la Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais	N° d'ordre 18070
-------------	--	---------------------

Séance du : 18 OCTOBRE 2018

Le 18 octobre deux mille dix-huit, à dix-huit heures quarante-cinq, le Conseil d'Administration du C.I.A.S. de la Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais s'est réuni, dans la salle de réunions, située 2 place du Millénaire à Bressuire, sous la présidence de Mme Martine Chargé-Baron, Vice-Présidente.

Membres : 23 Quorum : 12

ETAIENT
PRESENTS
(14)

Mme CHARGE-BARON, M. BOURREAU, Mme DUFAURET, Mme FERCHAUD,
Mme FOUILLET, M. GIRAUD, M. GUILLERMIC, Mme MERCERON, Mme PUAUT,
Mme RABILLOUD, Mme REGNIER, Mme ROBIN, M. de TROGOFF, Mme VERDON

ABSENTS
EXCUSES
(9)

M. BERNIER, M. BIROT, Mme BREMAUD, Mme DELAIRE, M. GEFFARD, Mme
MORANDEAU, Mme REVEAU, Mme VRIGNAUD, M. YOU

POUVOIRS

De Mme REVEAU à Mme DUFAURET

Date de la
convocation

11 octobre 2018

Secrétaire de
séance

Mme GATARD

Budget annexe SSIAD – Budget prévisionnel 2019

Commentaire :

Il convient de voter le budget prévisionnel 2019 du service précité, dans le respect de l'instruction comptable M22, afin de pouvoir ensuite préparer les documents budgétaires puis transmettre cette proposition de crédits **avant le 31 Octobre de l'année N-1.**

Le budget prévisionnel 2019 du Service de Soins Infirmiers à Domicile s'établit comme suit :

Budget Annexe SSIAD : Budget prévisionnel 2019			
Fonctionnement			BP 2019
	Dépenses	Groupe 1 : Dépenses afférentes à l'exploitation courante	62 300.00 €
		Groupe 2 : Dépenses afférentes au personnel	1 237 831.00 €
		Groupe 3 : Dépenses afférentes à la structure	96 745.00 €
		Sous total dépenses 2019	1 396 876.00 €
		Reprise déficit antérieur	0.00 €
	TOTAL DEPENSES 2019		1 396 876.00 €
	Recettes	Groupe 1 : Produits de la tarification	1 339 576.00 €
		Groupe 2 : Autres produits relatifs à l'exploitation	57 300.00 €
		Groupe 3 : Produits financiers, produits exceptionnels et produits non encaissables	0.00 €
		Sous total recettes 2019	1 396 876.00 €
		002 : excédent antérieur reporté	0.00 €
	TOTAL RECETTES 2019		1 396 876.00 €
Investissement	Dépenses		62 055.16 €
	Recettes		62 055.16 €

Il est proposé au Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale du Bocage Bressuirais :

- D'adopter le budget prévisionnel 2019 ci-dessus
- De voter le budget annexe SSIAD conformément à la nomenclature M22 avec un contrôle au niveau du groupe en fonctionnement et du chapitre en investissement.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, APRES EN AVOIR DELIBERE ET, A L'UNANIMITE, DECIDE, D'ADOPTER cette délibération.

D'AUTORISER Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.

Pour extrait conforme
La Vice-Présidente
Martine CHARGE-BARON



[Signature]

Certifié exécutoire
Reçu en Sous-Préfecture

le 24/06/18

Publié et Notifié

le 24/06/18

Vice-Présidente CIAS
Martine CHARGE-BARON

[Signature]

ANNEXE 1 : CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL
ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DU I DE L' ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES

ETABLISSEMENT :	SERVICE DE SOINS INFIRMIERS A DOMICILE		
ADRESSE :	2, place du Millénaire - BP 90184 79304 BRESSUIRE CEDEX		
ORGANISME GESTIONNAIRE :	CIAS - COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU BOCAGE BRESSUIRAIS		
TELEPHONE :	05-49-81-75-75	FAX :	
NOM DU DIRECTEUR ou de la personne habilitée à représenter l'établissement :	Jean-Michel BERNIER, Président et Lydie GATARD, Directrice		
N° FINESS :	790009666		
CATEGORIE :	SERVICE DE SOINS INFIRMIERS A DOMICILE		
COMPETENCE :	ARS		
C.C.N.T. :	FPT		
DATE D'ARRIVEE DES DOCUMENTS :			
CAPACITE AUTORISEE :	95 lits		

TOTAL AGREGAT APPROUVE en N-1 (classe 6-77-78-79)

Préfecture des Deux-Sèvres

24 OCT. 2018

**CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE
SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L 312-I DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES**

Activité théorique	(1)	(2)	(3)	(4)	5 = (2) x (3)	Activité par dérogation			
	Lits ou places réelles N-2	Lits ou places financés	Nombre de jours d'ouverture	Nombre de jours de présence des travailleurs en C.A.T.	Nombre de journées théorique	Nombre de personnes	Nombre de journées proposées	Nombre de journées allouées	
TOTAL									

Externat													
Semi - internat													
Internat													
Autre													
Autre													

Activité prévisionnelle	Nature	(9)	(10)	(12)	(13)	(14)	BP 2018		BP proposé 2019		(16)	(17)	(18)
							Moyenne	CA 2017	CA 2016	CA 2015	Taux d'occupation	Nombre	Retenu par tarificateur
TOTAL en journées		26 387	26 290	26 055	26 244	29 474	29 474	29 474	29 474	29 474	85%		

Externat													
Semi - internat													
Internat													
Autre													
Autre													

CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL
ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L 312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES

Activité de l'Etablissement ou du Service

Accueil des plus de 20 ans dans les IME

Nombre de journées prévisionnelles					
TOTAL	(de 1 à 3)	+ 20 ans orientés CAT, AP (1) et CDD (2)	+ 20 ans orientés MAS	+ 20 ans orientés Foyer	(3)
Externat					
Semi-internat					
Internat					
Autres					

(1) Atelier protégé

(2) Centre de distribution de travail à domicile.

**CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D' UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL
ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L 312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES**

GROUPE I : DEPENSES AFFERENTES A L' EXPLOITATION COURANTE

	Réel 2017	Budget exécutoire 2018	Budget prévisionnel 2019 proposé		Dépenses autorisées	Budget exécutoire
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5) = (3) + (4)	(7)
ACHATS						
60618 Aut. Fournitur. non stockables	9 143,00	600,00	400,00	0,00	400,00	0,00
60621 Combustibles et carburants	31 809,00	34 000,00	34 000,00	0,00	34 000,00	0,00
60624 Fournitures administratives	413,43	250,00	300,00	0,00	300,00	0,00
6066 Fournitures médicales	2 625,35	2 600,00	2 600,00	0,00	2 600,00	0,00
SERVICES EXTERIEURS						
61128 Autr prest à carac. médic. soci	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
AUTRES SERVICES EXTERIEURS						
6251 Voyages et déplacements	892,15	300,00	1 000,00	0,00	1 000,00	0,00
6256 Missions	61,00	300,00	200,00	0,00	200,00	0,00
6257 Réceptions	118,31	150,00	150,00	0,00	150,00	0,00
6261 Frais d'affranchissements	210,24	300,00	300,00	0,00	300,00	0,00
6262 Frais de télécommunication	4 898,38	4 950,00	3 100,00	0,00	3 100,00	0,00
6281 Prest. blanchissage à l'ext.	6 577,61	10 400,00	8 000,00	0,00	8 000,00	0,00
6287 Remboursement de frais	5 838,86	5 640,00	5 640,00	0,00	5 640,00	0,00
6288 Autres	0,00	2 583,05	6 610,00	0,00	6 610,00	0,00

TOTAL GROUPE I	64 087,33	62 073,05	62 300,00	0,00	62 300,00	0,00
-----------------------	------------------	------------------	------------------	-------------	------------------	-------------

GROUPE II : DEPENSES AFFERENTES AU PERSONNEL

	Réel 2017	Budget exécutoire 2018	Budget prévisionnel 2019 proposé		Budget prévisionnel 2019 proposé		Dépenses autorisées	Budget exécutoire
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5) = (3) + (4)		(6)	(7)
Autres personnels	35 162,34	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Per. affecté à l'établissement	21 851,41	11 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Autres personnels extérieurs	0,49	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Actes infirmiers	192 755,37	190 000,00	190 000,00	0,00	190 000,00	190 000,00		0,00
Allocation logement	2 776,63	2 758,00	2 900,00	0,00	2 900,00	2 900,00		0,00
Part. empl. / form. Prof. Cont	4 995,47	4 965,00	5 200,00	0,00	5 200,00	5 200,00		0,00
Cotisations au CNG	5 552,00	6 922,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00		0,00
Aut. Impôts taxes & vers. Ass.	0,00	1 655,00	1 800,00	0,00	1 800,00	1 800,00		0,00
Rémunération principale	401 515,40	463 600,00	511 762,00	8 500,00	520 262,00	520 262,00		0,00
NBI, supplément familial	9 547,49	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Autres indemnités	72 588,12	0,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00		0,00
Rémunération principale	141 474,08	123 000,00	212 000,00	0,00	212 000,00	212 000,00		0,00
Autres indemnités	4 060,66	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Cotisations à l'U.R.S.S.A.F	143 751,81	119 443,57	165 000,00	0,00	165 000,00	165 000,00		0,00
Cotisations aux mutuelles	0,00	2 194,00	2 700,00	0,00	2 700,00	2 700,00		0,00
Cotisations caisse de retraite	16 261,25	19 812,00	21 300,00	0,00	21 300,00	21 300,00		0,00
Cotisations à l'ASSEDIC	9 193,29	11 073,00	10 600,00	0,00	10 600,00	10 600,00		0,00
Cotisations à la C.N.R.A.C.L	65 089,38	74 176,00	73 300,00	0,00	73 300,00	73 300,00		0,00
Cotisations autre org. sociaux	839,00	919,00	900,00	0,00	900,00	900,00		0,00
Médecine du travail	1 350,72	1 800,00	1 635,00	0,00	1 635,00	1 635,00		0,00
oeuvres sociales	8 714,30	6 000,00	10 234,00	0,00	10 234,00	10 234,00		0,00
Autres	1 072,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Aut. charges diverses de pers.	865,25	6 832,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
TOTAL GROUPE II	1 139 416,46	1 096 149,57	1 229 331,00	8 500,00	1 237 831,00	1 237 831,00	0,00	0,00

GROUPE III : DEPENSES AFFERENTES A LA STRUCTURE

	Réel 2017	Budget exécutoire 2018	Budget prévisionnel 2019 proposé		Budget prévisionnel 2019 proposé		Dépenses autorisées	Budget exécutoire
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5) = (3) + (4)		(6)	(7)
Locations immobilières	7 570,33	9 400,00	9 400,00	0,00	9 400,00	9 400,00		0,00
Location véhicules	38 847,56	36 410,00	36 410,00	0,00	36 410,00	36 410,00		0,00
entretien& réparat° autre matér	12 839,21	10 000,00	9 000,00	0,00	9 000,00	9 000,00		0,00
Frais maintenance informatique	1 172,48	1 200,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00		0,00
Multirisques	157,93	150,00	180,00	0,00	180,00	180,00		0,00
Assurance Transport	3 585,91	4 230,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00		0,00
Responsabilité Civile	771,34	1 000,00	900,00	0,00	900,00	900,00		0,00
Assurance capital décès titula	16 101,41	15 600,00	19 500,00	0,00	19 500,00	19 500,00		0,00

6182	Documentation générale et tec.		177,00	200,00	200,00	0,00	200,00	0,00
6184	Concours divers (cotisations)		1 060,40	250,00	250,00	0,00	250,00	0,00
6185	Frais colloques, sémin. & conf.		0,00	300,00	300,00	0,00	300,00	0,00
61881	Formations		1 673,86	4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	0,00
61882	Autres frais divers		0,00	3 880,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	Réel 2017 (1)	Budget exécutoire 2018 (2)	Budget prévisionnel 2019 proposé			Dépenses autorisées (6)	Budget exécutoire (7)
			Reconduction (3)	Mesures nouvelles (4)	Total (5) = (3) + (4)		
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE							
651 Red concès ⁶ brev licenc procé	4 204,66	4 250,00	5 000,00	0,00	5 000,00		0,00
CHARGES FINANCIERES							
CHARGES EXCEPTIONNELLES							
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS							
68111 Immobilisations incorporelles	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
68112 Dotation amortissements	6 269,81	3 624,00	5 605,00	0,00	5 605,00		0,00
TOTAL GROUPE III	95 431,90	94 494,00	96 745,00	0,00	96 745,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (GROUPE I + GROUPE II + GROUPE III)	1 298 935,69	1 252 716,62	1 388 376,00	8 500,00	1 396 876,00	0,00	0,00
	RAN N-2	RAN N-1	Report à nouveau N				
002 Déficit de la section d'exploitation reporté	0,00	0		0,00	0,00		0,00
005 Amortissements comptables excédentaires différés	0,00	0		0,00	0,00		0,00
TOTAL DEPENSES D'EXPLOITATION	1 298 935,69	1 252 716,62	1 388 376,00	8 500,00	1 396 876,00	0,00	0,00

**CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL
ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L 312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES**

GROUPE I : PRODUITS DE LA TARIFICATION ET ASSIMILES	R��l 2017 (1)	Budget ex��cutoire 2018 (2)	Budget pr��visionnel 2019 propos��			D��penses autoris��es (6)	Budget ex��cutoire (7)
			Reconduction (3)	Mesures nouvelles (4)	Total (5) = (3) + (4)		

Dotation globale SSIAD	1 209 463,11	1 210 981,17	1 331 076,00	8 500,00	1 339 576,00		0,00
TOTAL GROUPE I	1 209 463,11	1 210 981,17	1 331 076,00	8 500,00	1 339 576,00	0,00	0,00

GROUPE II : AUTRES PRODUITS RELATIFS A L'EXPLOITATION	R��l 2017 (1)	Budget ex��cutoire 2018 (2)	Budget pr��visionnel propos��			D��penses autoris��es (6)	Budget ex��cutoire (7)
			Reconduction (3)	Mesures nouvelles (4)	Total (5) = (3) + (4)		

Prestations de services	2 244,95	0,00	4 500,00	0,00	4 500,00		0,00
Prestation de service HAD	58 471,00	0,00	42 000,00	0,00	42 000,00		0,00
Autres remboursements de frais	5 508,84	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Aut. produits de gestion cour.	2 010,00	0,00	800,00	0,00	800,00		0,00
Remb. / r��m. Pers. non m��dical	20 786,55	0,00	10 000,00	0,00	10 000,00		0,00
Remboursement heures syndicale	2 021,19	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
TOTAL GROUPE II	91 042,53	0,00	57 300,00	0,00	57 300,00	0,00	0,00

73218

706
7061
7548
7588
6419
64191

**GROUPE III : PRODUITS FINANCIERS ET PRODUITS
NON ENCAISSABLES**

R��l 2017	Budget ex��cutoire 2018	Budget pr��visionnel 2019 propos��			Recettes autoris��es	Budget ex��cutoire
		Reconduction	Mesures nouvelles	Total		
(1)	(2)	(3)	(4)	(5) = (3) + (4)	(6)	(7)

PRODUITS EXCEPTIONNELS

AUTRES PRODUITS

TOTAL GROUPE III	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (GROUPE I + GROUPE II + GROUPE III)	1 300 505,64	1 210 981,17	1 388 376,00	8 500,00	1 396 876,00	0,00
002	RAN N-2	RAN N-1	Report �� nouveau N			
	Reprise exc��dent	47 224,71	41 735,45	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES D'EXPLOITATION	1 347 730,35	1 252 716,62	1 388 376,00	8 500,00	1 396 876,00
					0,00	0,00

Projets d'investissement

Ordre de priorité	Nature de l'opération prévue	Coût (par tranche si nécessaire)	Date de réalisation probable	Durée et mode d' amortissement	Financement prévu					Total (de 1 à 3)
					Auto- financement (1)	Subvention ou apport (2)	Emprunts (3)			
							Montant	Taux	Durée	
	Pas d'acquisition spécifique prévue à ce jour.									
TOTAL										

Retenu par l'autorité de tarification (cadre réservé à l'administration)

TOTAL										

TABLEAU DES SURCÔÛTS D'EXPLOITATION

	N + 1	N + 2	N + 3	N + 4	N + 5
Surcoûts ou économies sur les amortissements et frais financiers du GROUPE III					
<i>Amortissements de l'exercice précédent la première année du plan</i>	a				
Amortissements sur acquisitions antérieures à la 1 ^{ère} année du plan	A				
Amortissements des nouveaux investissements					
Amortissements des charges à répartir					
Surcoûts liés aux amortissements = A - (a)					
<i>Frais financiers de l'exercice précédent la première année du plan</i>	b				
Frais financiers sur emprunts antérieurs à la première année du plan	B				
Frais financiers sur emprunts nouveaux					
Surcoûts liés aux frais financiers = B - (b)					
Surcoûts ou économies sur le GROUPE I					
Charges afférentes à l'exploitation courante					
-					
-					
-					
Surcoûts ou économies sur le GROUPE II					
Charges afférentes au personnel					
-					
-					
-					
Surcoûts ou économies sur le GROUPE III					
Autres charges afférentes à la structure					
(hors amortissements et frais financiers détaillés ci-dessus)					
-					
-					
TOTAL DES SURCÔÛTS ET/OU ECONOMIES					
calculés pour chaque année par rapport à l'année précédant la première année du plan					

Section d'investissement : emplois

Réel 2017	Budget exécutoire 2018	Budget prévisionnel 2019
--------------	---------------------------	-----------------------------

Réduction des fonds propres ou reprise sur apports

Reprises

Remboursement des dettes financières

Compte de liaison investissement

Acquisition d'éléments de l'actif immobilisé

205	Concessions&droits similaires	0,00	2 000,00	2 000,00
2182	Matériel de transport	0,00	62 849,00	50 000,00
2183	Mat. de bureau & Mat. Infor.	0,00	6 000,00	6 000,00
2188	Autres immobilisa. corporelles	489,40	3 517,84	4 055,16

Autres

TOTAL GENERAL	489,40	74 366,84	62 055,16
---------------	--------	-----------	-----------

Section d'investissement : ressources

	Réel 2017	Budget exécutif 2018	Budget prévisionnel 2019
Augmentation des fonds propres			
10222 fonds de compensation de TVA	0,00	225,00	70,00
Dotations aux provisions			
Augmentation des dettes financières			
Compte de liaison investissement			
Immobilisations (sorties)			
Autres			
2805 Conces° droit simil brev lic	1 000,00	0,00	0,00
281821 Matériel de transport	5 020,05	3 028,00	5 009,00
281831 Matériel bureau et informatique	1 072,56	337,00	337,00
281881 Autres immobilisations corpore	177,20	259,00	259,00
001 Résultat d'investissement cumulé antérieur (excédent)	63 737,43	70 517,84	56 380,16
TOTAL GENERAL	71 007,24	74 366,84	62 055,16

Tableau de calcul des tarifs

Tableau de calcul des tarifs

		Proposition de l'établissement	Retenu par l'autorité
A	TOTAL CHARGES GROUPE I + II + III	1 396 876,00	
B	PRODUITS EN ATTENUATION		
	TOTAL GROUPE II + III	57 300,00	
C	Reprises sur le compte 15511 (excédent affecté au financement des mesures d'exploitation non reconductibles) et le compte 10687 (excédent affecté en réserve de compensation des charges d'amortissement)		
D	Dotation (débits) de l'exercice aux amortissements comptables excédentaires différés (comptes 116-1)		
E	Solde débiteur du compte 116-2 : Dépenses pour congés payés ou solde créditeur du compte 4282 : dettes provisionnées pour congés à payer		
F	Provisionnements (débits) de l'exercice au compte 116-3 : autres droits acquis par les salariés non provisionnés en application du 3 ^e article de l'article et au compte 116-8		
G	A - (B + C + D + E + F) = Dépenses nettes autorisées		
H	(+/-) Reprises de résultat		
	Total à prendre en compte pour le calcul des tarifs = G + ou - H		
	Dotation globale de financement	1 339 576,00	
Nombre de journées			
	- Externat		
	- Intégration scolaire		
	- Semi-internat		
	- Internat		
Prix de journée moyen de l'année			
	- Externat		
	- Intégration scolaire		
	- Semi-internat		
	- Internat		
Nombre de forfaits ou de séances			
	Prix moyen sur l'année du forfait ou de la séance		

	Charges de structure HORS charges de personnel	EVALUATION FRAIS STRUCTURE POUR BP 2019	Part BG 2019		clé appliquée									CONTRÔLE						
			11,64%	1,57%																
					SIAD 2019 32,34% 66,35%	SSIAD 2019 21,11% 22,88%	CHRS 2019 19,42% 2,88%	CH 2019 3,37% 0,49%	LOG STAB 2019 2,97% 0,41%	LOGT ALT 2019 0,88% 0,15%	PR 2019 8,27% 5,27%									
60611	Eau et assainissement	300,00 €	35,00 €	ETP ADM	98,00 €	64,00 €	59,00 €	11,00 €	9,00 €	3,00 €	25,00 €	304,00 €								
60612	Énergie, électricité	2 100,00 €	245,00 €	ETP ADM	680,00 €	444,00 €	408,00 €	71,00 €	63,00 €	19,00 €	174,00 €	2 104,00 €								
60621	Combustibles	1 600,00 €	187,00 €	ETP ADM	518,00 €	338,00 €	311,00 €	54,00 €	48,00 €	15,00 €	133,00 €	1 604,00 €								
60623	Alimentation	- €	- €	ETP PERM	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €								
6064	Fournitures de bureau	1 800,00 €	29,00 €	ETP PERM	1 195,00 €	412,00 €	52,00 €	9,00 €	8,00 €	3,00 €	95,00 €	1 803,00 €								
60631	Fournitures d'entretien	600,00 €	70,00 €	ETP ADM	195,00 €	127,00 €	117,00 €	21,00 €	18,00 €	6,00 €	50,00 €	604,00 €								
60632	Petit équipement	300,00 €	35,00 €	ETP ADM	98,00 €	64,00 €	59,00 €	11,00 €	9,00 €	3,00 €	25,00 €	304,00 €								
6068	Autres matières et fournitures	- €	- €	ETP ADM	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €								
6132	Locations immobilières	26 500,00 €	3 085,00 €	ETP ADM	8 571,00 €	5 595,00 €	5 147,00 €	894,00 €	788,00 €	234,00 €	2 192,00 €	26 506,00 €								
6135	Locations mobilières	700,00 €	11,00 €	ETP PERM	465,00 €	161,00 €	21,00 €	4,00 €	3,00 €	2,00 €	37,00 €	704,00 €								
613221	Entretien réparation bâtiment public	250,00 €	30,00 €	ETP ADM	81,00 €	53,00 €	49,00 €	9,00 €	8,00 €	3,00 €	21,00 €	254,00 €								
61558	entretien épi	- €	- €	ETP ADM	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €								
6156	Autres maintenances	900,00 €	15,00 €	ETP PERM	598,00 €	206,00 €	26,00 €	5,00 €	4,00 €	2,00 €	48,00 €	904,00 €								
6156	Autres maintenances	1 700,00 €	27,00 €	ETP PERM	1 128,00 €	389,00 €	49,00 €	9,00 €	7,00 €	3,00 €	90,00 €	1 702,00 €								
6156	Autres maintenances	1 300,00 €	152,00 €	ETP ADM	421,00 €	275,00 €	253,00 €	44,00 €	39,00 €	12,00 €	108,00 €	1 304,00 €								
6156	Autres maintenances	1 800,00 €	210,00 €	ETP ADM	583,00 €	380,00 €	350,00 €	61,00 €	54,00 €	16,00 €	149,00 €	1 803,00 €								
6161	Assurance	100,00 €	2,00 €	ETP PERM	67,00 €	23,00 €	3,00 €	1,00 €	1,00 €	1,00 €	6,00 €	104,00 €								
6168	Assurance	50,00 €	1,00 €	ETP PERM	34,00 €	12,00 €	2,00 €	1,00 €	1,00 €	1,00 €	3,00 €	55,00 €								
6188	Divers	3 000,00 €	48,00 €	ETP PERM	1 991,00 €	687,00 €	87,00 €	15,00 €	13,00 €	5,00 €	159,00 €	3 005,00 €								
6236	Honoraires	- €	- €	ETP PERM	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €								
6236	Catalogue et imprimés	300,00 €	5,00 €	ETP PERM	200,00 €	69,00 €	9,00 €	2,00 €	2,00 €	1,00 €	16,00 €	304,00 €								
6257	Receptions	50,00 €	1,00 €	ETP PERM	34,00 €	12,00 €	2,00 €	1,00 €	1,00 €	1,00 €	3,00 €	55,00 €								
6261	Frais d'affranchissement	6 500,00 €	103,00 €	ETP PERM	4 313,00 €	1 488,00 €	188,00 €	32,00 €	27,00 €	10,00 €	343,00 €	6 504,00 €								
6262	Frais de télécommunications	7 200,00 €	114,00 €	ETP PERM	4 778,00 €	1 648,00 €	208,00 €	36,00 €	30,00 €	11,00 €	380,00 €	7 205,00 €								
627	Services bucaires	900,00 €	15,00 €	ETP PERM	598,00 €	206,00 €	26,00 €	5,00 €	4,00 €	2,00 €	48,00 €	904,00 €								
6281	Frais de concours	2 600,00 €	41,00 €	ETP PERM	1 726,00 €	595,00 €	75,00 €	13,00 €	11,00 €	4,00 €	138,00 €	2 603,00 €								
6283	Nettoyage des locaux	500,00 €	59,00 €	ETP ADM	162,00 €	106,00 €	98,00 €	17,00 €	15,00 €	5,00 €	42,00 €	504,00 €								
6287	Remb. frais structure	1 600,00 €	187,00 €	ETP ADM	518,00 €	338,00 €	311,00 €	54,00 €	48,00 €	15,00 €	133,00 €	1 604,00 €								
6287	Remb. frais structure	3 600,00 €	420,00 €	ETP ADM	1 165,00 €	760,00 €	700,00 €	122,00 €	107,00 €	32,00 €	298,00 €	3 604,00 €								
6288	Autres	1 920,00 €	31,00 €	ETP PERM	1 274,00 €	440,00 €	56,00 €	10,00 €	8,00 €	3,00 €	102,00 €	1 924,00 €								
6688	Ligne de ressource	100,00 €	2,00 €	ETP PERM	67,00 €	23,00 €	3,00 €	1,00 €	1,00 €	1,00 €	6,00 €	104,00 €								
TOTAL PREVISIONS 2018													Comble							
68 270,00 €													68 379,00 €							

109,00 € effet arrondi supérieur

Annexe 11 : Tableau des effectifs BP 2019

Catégorie	A Temps plein 2018		B Temps partiel 2018		C Total 2018			Variation en ETP 2019		Nombre d'ETP proposé au BP 2019		
	Nombre d'agents		Nombre d'agents		Nombre d'ETP	Nombre d'agents		proposée				
								en plus	en moins			
1 Direction/Encadrement/ Coordination TOTAL 1	2		1		0,35		3		2,35	0,00	0,00	2,35
2 Administration / Gestion TOTAL 2	1		2		0,40		3		1,40	0,70	0,00	2,10
3 Services généraux TOTAL 3	0		0		0,00		0		0,00	0,00	0,00	0,00
4 Restauration TOTAL 4	0		0		0,00		0		0,00	0,00	0,00	0,00
5 Socio-éducatif TOTAL 5	0		0		0,00		0		0,00	0,00	0,00	0,00
6 Paramédical TOTAL 6	0		27		20,88		27		20,88	0,00	-0,50	20,38
7 Médical TOTAL 7	0		0		0,00		0		0,00	0,00	0,00	0,00
8 Autres fonctions : Chargé de mission TOTAL 8	0		0		0,00		0		0,00	0,25	0,00	0,25
TOTAL	3		30,00		21,63		33,00		24,63	0,95	-0,50	25,08

TABEAU DES AMORTISSEMENTS

Numéro d'inventaire	Désignation du bien	Date d'acquisition	Valeur d'acquisition	Dont transfert	Valeur brute au : 31/12/2019	Durée	Cumul des amortissements antérieurs	Amortissement de l'exercice	Cumul des amortissements au : 31/12/2019	VNC au : 31/12/2019	Bien sorti
- Article - 205											
SSAD2014105	LOGICIEL 2014	01/01/2014	4 665,60	0,00	4 665,60 2		4 665,60	0,00	4 665,60	0,00	
SSAD2009022	LOGICIEL MENESTREL	22/12/2009	3 078,40	0,00	3 078,40 2		3 078,40	0,00	3 078,40	0,00	
SSAD2012023	LOGICIEL KALITEXPERT	30/04/2011	1 782,04	0,00	1 782,04 3		1 782,04	0,00	1 782,04	0,00	
SSAD2015107	FORMATION LOGICIEL	01/01/2015	1 500,00	0,00	1 500,00 2		1 500,00	0,00	1 500,00	0,00	
SSAD2008024	LOGICIEL APOZEME	01/01/2008	1 143,37	0,00	1 143,37 3		1 143,37	0,00	1 143,37	0,00	
SSAD2014101	MICROSOFT OFFICE STANDARD 2013	01/01/2014	637,32	0,00	637,32 2		637,32	0,00	637,32	0,00	
SSAD2015108	FORMATION LOGICIEL	01/01/2015	500,00	0,00	500,00 2		500,00	0,00	500,00	0,00	
SSAD2010025	LOGICIEL MICROSOFT OFFICE	17/12/2010	215,28	0,00	215,28 2		215,28	0,00	215,28	0,00	
			13 522,01	0,00	13 522,01		13 522,01	0,00	13 522,01	0,00	
- Article - 2182											
SSAD2010006	SCENIC AUTHENTIC	01/01/2009	15 032,61	0,00	15 032,61 7		15 032,61	0,00	15 032,61	0,00	
SSAD2010007	NISSAN MICRA AN 683	01/01/2009	11 789,00	0,00	11 789,00 7		11 789,00	0,00	11 789,00	0,00	
SSAD2012009	PEUGEOT 206 CF 314 PQ	01/01/2011	11 315,00	0,00	11 315,00 7		11 315,00	0,00	11 315,00	0,00	
SSAD2010004	NISSAN MICRA AN 517	17/03/2010	11 159,00	0,00	11 159,00 1		11 159,00	0,00	11 159,00	0,00	
SSAD2010005	NISSAN MICRA AN 712	17/03/2010	11 159,00	0,00	11 159,00 1		11 159,00	0,00	11 159,00	0,00	
SSAD2010008	NISSAN MICRA AN 318	01/01/2009	11 159,00	0,00	11 159,00 7		11 159,00	0,00	11 159,00	0,00	
SSAD2011010	VEHICULE BG 888 VZ	01/01/2011	9 968,04	0,00	9 968,04 5		9 968,04	0,00	9 968,04	0,00	
SSAD2012012	VEHICULE BW 529 ZZ	01/01/2012	9 960,43	0,00	9 960,43 5		9 960,43	0,00	9 960,43	0,00	
SSAD2018D115	VEHICULE PEUGEOT 208 EY 477 FT	13/07/2018	8 993,57	0,00	8 993,57 5		0,00	1 798,71	1 798,71	7 194,86	
SSAD2018D116	VEHICULE PEUGEOT 208 EY 638 FT	13/07/2018	8 993,57	0,00	8 993,57 5		0,00	1 798,71	1 798,71	7 194,86	
SSAD2011002	VEHICULE TOYOTA AYGO	15/09/2011	7 456,50	0,00	7 456,50 5		7 456,50	0,00	7 456,50	0,00	
SSAD2014104	VEHICULE TWINGO LIFE 1.2	01/01/2014	7 055,96	0,00	7 055,96 5		5 644,76	1 411,20	7 055,96	0,00	
SSAD2011001	VEHICULE CLO BW 896 JP	07/11/2011	5 600,00	0,00	5 600,00 5		5 600,00	0,00	5 600,00	0,00	
SSAD2010003	RENAULT SCENIC	08/07/2010	5 000,00	0,00	5 000,00 1		5 000,00	0,00	5 000,00	0,00	
SSAD2011011	4 ROUEST ET PNEUS NEIGE	01/01/2011	404,25	0,00	404,25 5		404,25	0,00	404,25	0,00	
			135 075,93	0,00	135 075,93		115 677,59	5 008,62	120 686,21	14 389,72	
- Article - 2183											
SSAD1985021	MATERIEL INFORMATIQUE	17/06/1985	4 024,22	0,00	4 024,22 5		4 024,22	0,00	4 024,22	0,00	
SSAD2014103	ORDINATEUR HP PROBOOK	16/09/2014	1 174,80	0,00	1 174,80 3		1 174,80	0,00	1 174,80	0,00	
SSAD2014102	ORDINATEUR HP PROBOOK	01/01/2014	1 030,80	0,00	1 030,80 3		1 030,80	0,00	1 030,80	0,00	
SSAD2010020	PC ESPRIMO	17/12/2010	980,72	0,00	980,72 3		980,72	0,00	980,72	0,00	
SSAD2016110	ORDINATEUR	01/01/2016	885,60	0,00	885,60 3		590,40	295,20	885,60	0,00	
SSAD2004013	DESTRUCTEUR PAPIER	15/12/2004	708,92	0,00	708,92 4		708,92	0,00	708,92	0,00	
SSAD2011014	ORDINATEUR	02/09/2011	362,01	0,00	362,01 3		362,01	0,00	362,01	0,00	
SSAD2011015	ORDINATEUR	16/09/2011	362,01	0,00	362,01 3		362,01	0,00	362,01	0,00	
SSAD2013016	SACS CABINE	02/05/2013	337,50	0,00	337,50 3		337,50	0,00	337,50	0,00	
SSAD2009017	IMPRIMANTE HP PDA IPAQ 114	22/12/2009	309,76	0,00	309,76 3		309,76	0,00	309,76	0,00	
SSAD2008019	ONDULEUR APC	01/01/2007	185,02	0,00	185,02 3		185,02	0,00	185,02	0,00	
SSAD2013018	ECRAN ORDINATEUR	01/01/2013	155,48	0,00	155,48 3		155,48	0,00	155,48	0,00	
SSAD2016109	ORDINATEUR	01/01/2016	126,49	0,00	126,49 3		84,32	42,17	126,49	0,00	
			10 643,33	0,00	10 643,33		10 305,96	337,37	10 643,33	0,00	
- Article - 2188											
SSAD2014106	CHARIOT CLASSEUR	31/05/2014	523,20	0,00	523,20 6		348,80	87,20	436,00	87,20	
SSAD2016111	12 MALETTES	01/01/2016	420,00	0,00	420,00 6		140,00	70,00	210,00	210,00	
SSAD2017D113	COFFRE FORT	31/12/2017	190,80	0,00	190,80 6		31,80	31,80	63,60	127,20	
SSAD2017D114	COFFRE FORT	31/12/2017	189,60	0,00	189,60 6		31,60	31,60	63,20	126,40	
SSAD2014100	COFFRE FORT	08/07/2014	120,00	0,00	120,00 6		80,00	20,00	100,00	20,00	
SSAD2017D112	MICRO ONDES	31/12/2017	109,00	0,00	109,00 6		18,17	18,17	36,34	72,66	
			1 552,60	0,00	1 552,60		650,37	258,77	909,14	643,46	
			160 793,87	0,00	160 793,87		140 155,93	5 804,76	145 960,69	15 033,18	

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CIAS

POUVOIR

Je soussigné (e)

Anne-Marie REVEAU

Donne pouvoir à

Josette DUFAURET

pour me représenter à la séance du CONSEIL D'ADMINISTRATION
qui se tiendra le Jeudi 18 octobre 2018

et prendra part en mon nom, à toutes les délibérations, votes et scrutins lors de cette
réunion.

Fait à

COMBRAND

le

Jeudi 18 octobre 2018

Signature :

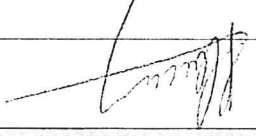
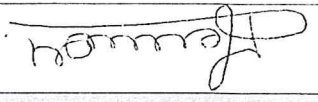
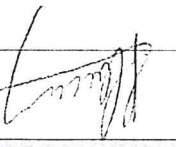
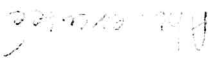
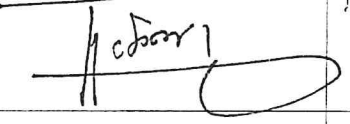
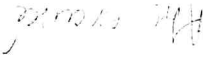
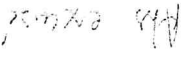
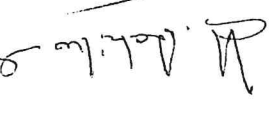
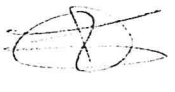
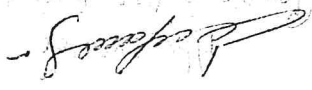
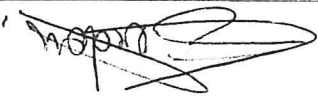


Conseil d'administration du 18 octobre 2018

BERNIER Jean-Michel
Président

MEMBRES NOMMES

MEMBRES ELUS

CHARGE-BARON Martine		MERCERON Thérèse-Marie	
BIROT Louis-Marie		REGNIER Dominique	
BREMAUD Martine		BOURREAU Jean-Paul	
De TROGOFF Gaëtan		DELAIRE Lysiane	
DUFURET Josette		FOUILLET Isabelle <i>Préfecture des Deux-Sèvres</i> 24 OCT. 2018	
GIRAUD Bernard		GEFFARD Christian	
FERCHAUD Pascale		PUAUT Marie- Claire	
GUILLERMIC André		RABILLAUD Hélène	
MORANDEAU Sylviane		ROBIN Renée	
REVEAU Anne-Marie		VERDON Claudine	
VRIGNAUD Cécile		YOU Guy-Noël	

**CIA S DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DU BOCAGE BRESSUIRAIS**
Service de Soins Infirmiers à Domicile

ARRETE - SIGNATURES

BUDGET PREVISIONNEL 2019

Nombre de membres en exercice	: 23
Nombre de membres présents	: 14
Vote POUR	: 15
Vote CONTRE	: /
Pouvoir de Mme REVEAU à Mme DUFAURET	

Date de la convocation : 11 Octobre 2018

Délibéré par l'Assemblée
A BRESSUIRE, le 18 Octobre 2018

Les membres de l'assemblée délibérante

Mme CHARGE-BARON, M de TROGOFF, Mme DUFAURET, M GIRAUD, Mme FERCHAUD, M GUILLERMIC, Mme MERCERON, Mme REGNIER,
M BOURREAU, Mme FOUILLET, Mme PUAUT, Mme RABILLOUD, Mme ROBIN, Mme VERDON,
approuvent à l'unanimité

Préfecture des Deux-Sèvres

LE BUDGET PREVISIONNEL 2019

24 OCT. 2018

Certifié exécutoire

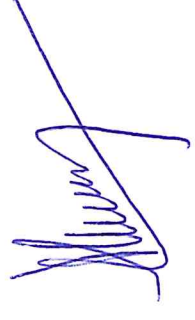
Compte-tenu de la transmission à la Sous-Préfecture le 24/10/18
et de la publication le 24/10/18

Vice-Présidente CIAS
Martine CHARGE-BARON



Vice-Présidente du CIAS

Martine CHARGE-BARON



CIAS du Bocage Bressuirais
27 boulevard du Colonel Aubry
BP 90184
79304 BRESSUIRE Cedex



BUDGET PRIMITIF 2019

PORTAGE DE REPAS A DOMICILE

Conseil d'Administration du 21 Mars 2019

CIAS	Extrait du Registre des délibérations du Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale de la Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais	N° d'ordre DEL-CA-CIAS 2019-013
-------------	--	---------------------------------------

Séance du : 21 MARS 2019

Le 21 mars deux mille dix-neuf, à dix-neuf heures, le Conseil d'Administration du C.I.A.S. de la Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais s'est réuni, dans la salle de réunions, située 2 place du Millénaire à Bressuire, sous la présidence de Mme Martine Chargé-Baron, Vice-Présidente.

Membres : 23 Quorum : 12

ETAIENT

PRESENTS

(15)

Mme CHARGE-BARON, M. BOURREAU, Mme BREMAUD, Mme DELAIRE, Mme DUBIN, Mme DUFAURET, Mme FERCHAUD, Mme FOUILLET, M. GEFFARD, M. GUILLERMIC, Mme PUAUT, Mme RABILLOUD Mme REGNIER, M. de TROGOFF, M. YOU

ABSENTS

EXCUSES

(8)

M. BERNIER, M. BIROT, M. GIRAUD, Mme MERCERON, Mme MORANDEAU, Mme REVEAU, Mme VERDON, Mme VRIGNAUD

POUVOIRS

De Mme REVEAU à Mme DUFAURET

Date de la
convocation

14 mars 2019

Secrétaire de
séance

Mme GATARD

BUDGET ANNEXE DU PORTAGE DE REPAS – BUDGET PRIMITIF 2019

Commentaire :

Il convient de voter le budget primitif 2019 du portage de repas à domicile, dans le respect de l'instruction comptable M14.

*Le budget primitif doit être voté **au plus tard le 15 Avril de l'année N.***

Le budget primitif 2019 du Portage de repas à domicile s'établit donc comme suit :

Budget Annexe Portage de repas à domicile Budget primitif 2019			
Fonctionnement			BP 2019
	Dépenses	011 Charges à caractère général	604 191.00 €
		012 Charges de personnel	405 474.38 €
		65 Autres charges de gestion courante	3 650.00 €
		66 Charges financières	328.00 €
		67 Charges exceptionnelles	500.00 €
		042 68 Dotations aux amortissements	15 230.00 €
		022 Dépenses imprévues	2 000.00 €
		Sous total dépenses 2019	1 031 373.38 €
		Reprise déficit antérieur	29 831.81 €
	TOTAL DEPENSES 2019		1 061 205.19 €
	Recettes	013 Atténuation des charges	2 465.00 €
		70 Produits de services	1 028 908.38 €
		74 Dotations et participations	29 831.81 €
		Sous total recettes 2019	1 061 205.19 €
		002 : excédent antérieur reporté	0.00 €
	TOTAL RECETTES 2019		1 061 205.19 €
Investissement	Dépenses		89 903.28 €
	Recettes		89 903.28 €

Il est proposé au Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale du Bocage Bressuirais :

- D'adopter le budget primitif 2019 ci-dessus.
- De voter le budget annexe du Portage de repas à domicile conformément à la nomenclature M14 avec un contrôle au niveau du chapitre pour les sections de fonctionnement et d'investissement.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, APRES EN AVOIR DELIBERE, DECIDE, à l'unanimité :

D'ADOPTER cette délibération.

D'AUTORISER Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.

Certifié exécutoire
Reçu en Sous-Préfecture

le 25/03/19

Publié et Notifié

le 25/03/19

Vice-Présidente C.I.A.S.
Martine CHARGE-BARON

Pour extrait conforme
La Vice-Présidente
Martine CHARGE-BARON



REPUBLIQUE FRANÇAISE

603 PORTAGE DE REPAS	(1)
GE AU BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU BOCAGE BRESSU	(2)

Numéro SIRET : 20004334700042

POSTE COMPTABLE DE LA TRESORERIE DE BRESSUIRE

M14

Budget Primitif du budget annexe du portage de repas à domicile	(3)
voté par nature	

Année 2019

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc...);

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe

Sommaire

I. Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	3-1
B - Modalités de vote du budget et reprise résultat anticipée	4-1

II. Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	5-1
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	6-1
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7-1
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	8-1
B2 - Balance générale du budget - Recettes	9-1

III. Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	10-1 et 10-2
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	11-1
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	12-1 et 12-2
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	13-1 et 13-2
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	Néant

IV. Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	15-1 et 16-1
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	17-1 à 23-1
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	24-1 à 30-1
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Néant
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes	32-1 à 33-1
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Néant
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Néant
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Néant
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Néant
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Néant
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	42-1 et 42-2
A4 - Etat des provisions	Néant
A5 - Etalement des provisions	Néant
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	45-1
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	46-1
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement – Fonctionnement (2)	Néant
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement – Investissement (2)	Néant
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM – Fonctionnement (3)	Néant
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM – Investissement (3)	Néant
A8 - Etat des charges transférées	Néant
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Néant

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	Néant
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garantis d'emprunt	Néant
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Néant
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Néant
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Néant
B1.6 - Etat des engagements reçus	Néant
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	59-1
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Néant
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Néant
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Néant

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	63-1 à 64-1
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	Néant
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Néant
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Néant
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Néant
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Néant

D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes	Néant
D2 - Arrêté et signatures	

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3500 habitants et plus (art R 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est antérieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art L. 2221-11 du CGCT),

- (3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art L 2313-1 du CGCT).
- (4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3500 habitants et plus (art L 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3500 habitants et plus (art L.5211-36 du CGCT, art L 5711-1 CGCT) et leurs établissements publics,
- (5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L 2311-7 du CGCT
- (6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier "Informations générales" annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.
- (7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE	BUDGET ...
-------------------	----------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE)	
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>)	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population		
2	Produit des impositions directes/population		
3	Recettes réelles de fonctionnement/population		
4	Dépenses d'équipement brut/population		
5	Encours de dette/population		
6	DGF/population		
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)		
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)		
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)		
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)		

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L. 2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
- sans les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3
- sans vote formel sur chacun des chapitres

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante : Néant

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont semi budgétaires.

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) primitif de l'exercice précédent,

V – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer 'avec' ou 'sans' les chapitres d'opérations d'équipement

(3) indiquer 'avec' ou 'sans' vote formel

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Indiquer 'primitif de l'exercice précédent' ou 'cumulé de l'exercice précédent'

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	1 031 373,38	1 061 205,19
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	29 831,81 (si déficit)	0,00 (si excédent)
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	1 061 205,19	1 061 205,19

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D' INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D' INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	89 903,28	73 702,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	0,00 (si solde négatif)	16 201,28 (si solde positif)
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	89 903,28	89 903,28

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	1 151 108,47	1 151 108,47
----------------------------	--------------	--------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget précédent (1)	Restes à réaliser N- 1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR+vote)
011	Charges à caractère général	544 006,00	0,00	604 191,00	604 191,00	604 191,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	330 700,00	0,00	405 474,38	405 474,38	405 474,38
65	Autres charges de gestion courante	3 330,00	0,00	3 650,00	3 650,00	3 650,00
Total des dépenses de gestion courante		878 036,00	0,00	1 013 315,38	1 013 315,38	1 013 315,38
66	Charges financières	227,00	0,00	328,00	328,00	328,00
67	Charges exceptionnelles	500,00	0,00	500,00	500,00	500,00
022	Dépenses imprévues	2 000,00		2 000,00	2 000,00	2 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		880 763,00	0,00	1 016 143,38	1 016 143,38	1 016 143,38
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	14 491,00		15 230,00	15 230,00	15 230,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		14 491,00		15 230,00	15 230,00	15 230,00
TOTAL		895 254,00	0,00	1 031 373,38	1 031 373,38	1 031 373,38

	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	29 831,81
--	---	------------------

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 061 205,19
--	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget précédent (1)	Restes à réaliser N- 1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR+vote)
013	Atténuation de charges	23 600,00	0,00	2 465,00	2 465,00	2 465,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	853 320,00	0,00	1 028 908,38	1 028 908,38	1 028 908,38
74	Dotations et participations	43 794,52	0,00	29 831,81	29 831,81	29 831,81
Total des recettes de gestion courante		920 714,52	0,00	1 061 205,19	1 061 205,19	1 061 205,19
Total des recettes réelles de fonctionnement		920 714,52	0,00	1 061 205,19	1 061 205,19	1 061 205,19
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		920 714,52	0,00	1 061 205,19	1 061 205,19	1 061 205,19
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)		0,00				
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES		1 061 205,19				

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	15 230,00	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.
---	------------------	---

(1) Cf. Modalités de vote I-B

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget précédent (1)	Restes à réaliser N- 1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	2 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	13 701,68	0,00	74 403,28	74 403,28	74 403,28
Total des dépenses d'équipement		16 201,68	0,00	74 403,28	74 403,28	74 403,28
16	Emprunts et dettes assimilées	9 750,00	0,00	15 500,00	15 500,00	15 500,00
Total des dépenses financières		9 750,00	0,00	15 500,00	15 500,00	15 500,00
45...1	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		25 951,68	0,00	89 903,28	89 903,28	89 903,28

	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00		0,00	0,00	0,00
--	--	-------------	--	-------------	-------------	-------------

TOTAL	25 951,68	0,00	89 903,28	89 903,28	89 903,28
--------------	------------------	-------------	------------------	------------------	------------------

	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	--	-------------

	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	89 903,28
--	---	------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget précédent (1)	Restes à réaliser N- 1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR+vote)
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	0,00	0,00	8 472,00	8 472,00	8 472,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	8 472,00	8 472,00	8 472,00
45...2	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		0,00	0,00	58 472,00	58 472,00	58 472,00

040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections (4)</i>	14 491,00		15 230,00	15 230,00	15 230,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		14 491,00		15 230,00	15 230,00	15 230,00

TOTAL	14 491,00	0,00	73 702,00	73 702,00	73 702,00
--------------	------------------	-------------	------------------	------------------	------------------

	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	16 201,28
--	--	------------------

	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	89 903,28
--	---	------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	15 230,00
--	------------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail annexe IV A9)

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10

(10) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	604 191,00		604 191,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	405 474,38		405 474,38
65	Autres charges de gestion courante	3 650,00		3 650,00
66	Charges financières	328,00	0,00	328,00
67	Charges exceptionnelles	500,00	0,00	500,00
68	Dotations aux provisions (semi-budgétaires)	0,00	15 230,00	15 230,00
022	Dépenses imprévues	2 000,00		2 000,00
Dépenses de fonctionnement – Total		1 016 143,38	15 230,00	1 031 373,38

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	29 831,81
---	------------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 061 205,19
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	15 500,00	0,00	15 500,00
21	Immobilisations corporelles (6)	74 403,28	0,00	74 403,28
45	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement –Total		89 903,28	0,00	89 903,28

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	89 903,28
---	------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires ;

(2) Voir liste des opérations d'ordre ;

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants ;

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires ;

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement » ;

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9) ;

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES - (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuation de charges	2 465,00		2 465,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	1 028 908,38		1 028 908,38
74	Dotations et participations	29 831,81		29 831,81
Recettes de fonctionnement – Total		1 061 205,19	0,00	1 061 205,19

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 061 205,19
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	8 472,00	0,00	8 472,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	50 000,00	0,00	50 000,00
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISA.		15 230,00	15 230,00
45	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		58 472,00	15 230,00	73 702,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	16 201,28
--	------------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	0,00
-----------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D' INVESTISSEMENT CUMULEES	89 903,28
--	------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires ;

(2) Voir liste des opérations d'ordre ;

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires ;

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	544 006,00	604 191,00	604 191,00
60622	Carburants	14 300,00	14 900,00	14 900,00
60623	Alimentation	493 955,00	556 865,00	556 865,00
60628	Autres (Produits pharmaceutiq.	100,00	110,00	110,00
60631	Entretien	100,00	50,00	50,00
60632	Petit équipement	50,00	50,00	50,00
60636	Vêtements de travail	500,00	500,00	500,00
611	contrats de prest. de serv.	1 320,00	1 500,00	1 500,00
6132	Locations immobilières	330,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	2 000,00	2 000,00	2 000,00
61551	Matériel roulant	13 500,00	7 500,00	7 500,00
6156	Maintenance	5 916,00	8 521,00	8 521,00
6161	Multirisques	372,00	420,00	420,00
6168	Autres primes d'assurance	1 485,00	1 280,00	1 280,00
6184	Versmts à organismes de forma.	2 700,00	1 500,00	1 500,00
6231	Annonces et insertions	500,00	500,00	500,00
6236	Catalogues et imprimés	300,00	300,00	300,00
6251	Voyages et déplacements	400,00	2 900,00	2 900,00
6262	Frais de télécommunication	1 528,00	645,00	645,00
627	Services bancaires & assimilés	150,00	150,00	150,00
62871	A la collectivité rattachement	4 500,00	4 500,00	4 500,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	330 700,00	405 474,38	405 474,38
6215	Pers. aff. par col. rattachmt	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6218	Autre personnel extérieur	3 300,00	0,00	0,00
64111	Rémunération principale	220 066,00	388 564,38	388 564,38
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	94 313,00	0,00	0,00
6455	Cotis. assurance du personnel	5 200,00	5 110,00	5 110,00
6474	Versments aut. oeuvres sociales	2 300,00	6 400,00	6 400,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	521,00	400,00	400,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	3 330,00	3 650,00	3 650,00
651	Redevances pour concessions..	1 530,00	2 650,00	2 650,00
6541	Créances admises en non-valeur	800,00	1 000,00	1 000,00
6574	Subv. fonct. Associ. & autres	1 000,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		878 036,00	1 013 315,38	1 013 315,38
Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
66	Charges financières (b)	227,00	328,00	328,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	227,00	328,00	328,00
67	Charges exceptionnelles (c)	500,00	500,00	500,00
673	Titres annulés (exe antérieur)	500,00	500,00	500,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	2 000,00	2 000,00	2 000,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		880 763,00	1 016 143,38	1 016 143,38
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	14 491,00	15 230,00	15 230,00
6811	Dot. amor. Immob. In & corp.	14 491,00	15 230,00	15 230,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		14 491,00	15 230,00	15 230,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		14 491,00	15 230,00	15 230,00

Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		895 254,00	1 031 373,38	1 031 373,38
				+
		RESTES A REALISER N-1 (11)		0,00
				+
		D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)		29 831,81
				=
		TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES		1 061 205,19

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;
(2) Cf modalités de vote I-B
(3) Hors restes à réaliser ;
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif ;
(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires ;
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040* ;
(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation ») ;
(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires
(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;
(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuation de charges	23 600,00	2 465,00	2 465,00
6419	Rembour. / rémunéra. personnel	23 600,00	2 465,00	2 465,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	853 320,00	1 028 908,38	1 028 908,38
7066	Particip. famil portage repas	738 920,00	817 900,00	817 900,00
70848	Mise à dispo autres organismes	113 600,00	211 008,38	211 008,38
70878	par d'autres redevables	800,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	43 794,52	29 831,81	29 831,81
74751	Sub GFP de rattachement CA2b	43 794,52	29 831,81	29 831,81
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		920 714,52	1 061 205,19	1 061 205,19
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		920 714,52	1 061 205,19	1 061 205,19

042	Opérat° ordre de transfert entre sections (6) (7) (8)	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section. (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)	920 714,52	1 061 205,19	1 061 205,19
---	------------	--------------	--------------

+	
RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
+	
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
=	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 061 205,19

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;
- (2) Cf. modalités de vote I-B
- (3) Hors restes à réaliser ;
- (4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles ;
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires ;
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040 ;
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation ») ;
- (8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement a opté pour les provisions budgétaires ;
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	2 500,00	0,00	0,00
205	Concessions & droits similaire	2 500,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	13 701,68	74 403,28	74 403,28
2182	Matériel de transport	0,00	54 000,00	54 000,00
2188	Autres	13 701,68	20 403,28	20 403,28
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement n° ... (5)	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	16 201,68	74 403,28	74 403,28
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	9 750,00	15 500,00	15 500,00
1641	Emprunts en euros	9 750,00	15 500,00	15 500,00
18	Compte de liaison affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	9 750,00	15 500,00	15 500,00
45...1	Opé. pour compte de tiers n°... (1 ligne par opé.) (6)			
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	25 951,68	89 903,28	89 903,28
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	0,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées (9)	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	25 951,68	89 903,28	89 903,28

	+
RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D' INVESTISSEMENT CUMULEES	89 903,28

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(2) Cf. modalités de vote I-B ;

(3) Hors restes à réaliser ;

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement

(6) Voir annexes IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042 ;

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49, 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires ;

- (9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation ») ;
- (10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041* .
- (11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B 2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	50 000,00	50 000,00
1641	Emprunts en euros	0,00	50 000,00	50 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	50 000,00	50 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	8 472,00	8 472,00
10222	F.C.T.V.A.	0,00	8 472,00	8 472,00
138	Autres subventions d'investissement non transférables	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison: affectation à	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	8 472,00	8 472,00
45...2	Opé pour compte de tiers n°... (1 lig par opé) (5)			
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		0,00	58 472,00	58 472,00
Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00
040	Opérat°ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	14 491,00	15 230,00	15 230,00
28178	Autres immobilisa. corporelles	0,00	503,00	503,00
28181	Inst. gal, agencmts & aménagmt	0,00	124,00	124,00
28182	Matériel de transport	14 491,00	14 491,00	14 491,00
28183	Matériel bureau & informatique	0,00	112,00	112,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		14 491,00	15 230,00	15 230,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		14 491,00	15 230,00	15 230,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		14 491,00	73 702,00	73 702,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
----------------------------	------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	16 201,28
--	-----------

=

TOTAL DES RECETTES D' INVESTISSEMENT CUMULEES	89 903,28
---	-----------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(2) Cf. modalités de vote I-B ;

(3) Hors restes à réaliser ;

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexes IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042 ;

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation ») ;

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49, 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires ;

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041* .

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)	A1

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrations publiques	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	TOTAL
---------	----------------------------------	--	--------------------------------------	--------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES					
Dépenses réelles	0,00	0,00	0,00	89 903,28	89 903,28
Equipements municipaux (2)		0,00	0,00	74 403,28	74 403,28
Equip non municipaux (c/204) (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations financières	0,00				
Dépenses d'ordre	0,00				
Total dépenses de l'exercice	0,00	0,00	0,00	89 903,28	89 903,28
Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total cumulé dépenses d'investissement	0,00	0,00	0,00	89 903,28	89 903,28

RECETTES REELLES

Total recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	73 702,00	73 702,00
Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total cumulé recettes d'investissement	0,00	0,00	0,00	73 702,00	73 702,00

FONCTIONNEMENT

DEPENSES REELLES					
Total dépenses de l'exercice	0,00	0,00	0,00	1 031 373,38	1 031 373,38
Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total cumulé dépenses de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	1 031 373,38	1 031 373,38

RECETTES REELLES

Total recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	1 061 205,19	1 061 205,19
Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total cumulé recettes de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	1 061 205,19	1 061 205,19

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L.2312-3, R 2311-1 et R 2311-10. Dans les communes de 3500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L.5211-36 a1 et R. 5211-14 + L.5711-1 et R.5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE	A1

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrations publiques	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	TOTAL
---------	---------	----------------------------------	--	--------------------------------------	--------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES						
Total dépenses d'investissement		0,00	0,00	0,00	89 903,28	89 903,28
Dépenses réelles		0,00	0,00	0,00	89 903,28	89 903,28
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	15 500,00	15 500,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	74 403,28	74 403,28
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'ordre		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérations d'ordre de transfert	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES

Total recettes d'investissement		0,00	0,00	0,00	73 702,00	73 702,00
Recettes réelles		0,00	0,00	0,00	58 472,00	58 472,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	8 472,00	8 472,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes d'ordre		0,00	0,00	0,00	15 230,00	15 230,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérations d'ordre de transfert	0,00	0,00	0,00	15 230,00	15 230,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT

DEPENSES						
Total dépenses de fonctionnement		0,00	0,00	0,00	1 031 373,38	1 031 373,38
Dépenses réelles		0,00	0,00	0,00	1 016 143,38	1 016 143,38
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	604 191,00	604 191,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	405 474,38	405 474,38
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	3 650,00	3 650,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	328,00	328,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	500,00	500,00
Dépenses d'ordre		0,00	0,00	0,00	15 230,00	15 230,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert	0,00	0,00	0,00	15 230,00	15 230,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES						
Total recettes de fonctionnement		0,00	0,00	0,00	1 061 205,19	1 061 205,19
Recettes réelles		0,00	0,00	0,00	1 061 205,19	1 061 205,19
013	Atténuation de charges	0,00	0,00	0,00	2 465,00	2 465,00
70	Produits des services, du domaine	0,00	0,00	0,00	1 028 908,38	1 028 908,38
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	29 831,81	29 831,81
Recettes d'ordre		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A 1.1

FONCTION 0 - Services généraux des administrations publiques locales

(1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	TOTAL
	DEPENSES (2)	0,00	0,00	0,00
	Dépenses de l'exercice	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-non ventilables

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A 1.1

FONCTION 5 - Interventions sociales et santé

(1)	Libellé	Sous fonction 52				
		521 Services à caractère social handicapés	522 Act° pour l'enfance et l'adolescence	523 Act° pour personnes en difficulté	524 Autres services	TOTAL
	DEPENSES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Dépenses de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-non ventilables

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A 1.1

FONCTION 5 - Intervention Sociales

(1)	Libellé	Sous fonction 521				Sous fonction 522			
		5210 Services Communs	5211 Etablissements	5212 Services (de maintien à domicile)	5213 Autres	5220 Services communs	5221 Etablissements	5222 Services	5223 Autres
	DEPENSES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Dépenses de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-non ventilables

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A 1.1

FONCTION 5 - Intervention Sociales

(1)	Libellé	Sous-fonction 523							
		5230 Services communs	5231 Etablissements	5232 Services	5233 Logement social	5234 Aides aux personnes	5235 Aide sociale légale	5236 Actions d'insertion	5238 Autres
	DEPENSES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Dépenses de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-non ventilables

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A 1.1
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	

FONCTION 5 - Intervention Sociales

(1)	Libellé	Sous fonction 524		
		5240 Services communs	5241 Etablissements	5242 Services
	DEPENSES (2)	0,00	0,00	0,00
	Dépenses de l'exercice	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-non ventilables

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A 1.1

FONCTION 6 - Famille

(1)	Libellé	61 Services en faveur des personnes âgées	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	65 Autres	TOTAL
DEPENSES (2)		1 031 373,38	0,00	0,00	0,00	1 031 373,38
Dépenses de l'exercice		1 031 373,38	0,00	0,00	0,00	1 031 373,38
011	Charges à caractère général	604 191,00	0,00	0,00	0,00	604 191,00
012	Charges de personnel et fournitures	405 474,38	0,00	0,00	0,00	405 474,38
022	Dépenses imprévues	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
042	Opérations d'ordre de trésorerie	15 230,00	0,00	0,00	0,00	15 230,00
65	Autres charges de gestion courante	3 650,00	0,00	0,00	0,00	3 650,00
66	Charges financières	328,00	0,00	0,00	0,00	328,00
67	Charges exceptionnelles	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
Restes à réaliser-reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (2)		1 061 205,19	0,00	0,00	0,00	1 061 205,19
Recettes de l'exercice		1 061 205,19	0,00	0,00	0,00	1 061 205,19
013	Atténuation de charges	2 465,00	0,00	0,00	0,00	2 465,00
70	Produits des services, du personnel et des biens	1 028 908,38	0,00	0,00	0,00	1 028 908,38
74	Dotations et participations	29 831,81	0,00	0,00	0,00	29 831,81
Restes à réaliser-reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		29 831,81	0,00	0,00	0,00	29 831,81

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-non ventilables

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A 1.1

FONCTION 6 - Famille

(1)	Libellé	Sous-fonction 61			
		610 Services communs	611 Etablissements	612 Services	613 Autres
DEPENSES (2)		0,00	0,00	1 031 373,38	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	1 031 373,38	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	604 191,00	0,00
012	Charges de personnel et frais	0,00	0,00	405 474,38	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	2 000,00	0,00
042	Opérations d'ordre de tra	0,00	0,00	15 230,00	0,00
65	Autres charges de gestion	0,00	0,00	3 650,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	328,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	500,00	0,00
Restes à réaliser-reports		0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	1 061 205,19	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	1 061 205,19	0,00
013	Atténuation de charges	0,00	0,00	2 465,00	0,00
70	Produits des services, du c	0,00	0,00	1 028 908,38	0,00
74	Dotations et participation	0,00	0,00	29 831,81	0,00
Restes à réaliser-reports		0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	29 831,81	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-non ventilables

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A 1.2

FONCTION 0 - Services généraux des administrations publiques locales

(1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	TOTAL
	DEPENSES (2)	0,00	0,00	0,00
	Dépenses de l'exercice	0,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A 1.2

FONCTION 5 - Interventions sociales et santé

(1)	Libellé	Sous fonction 52				
		521 Services à caractère social handicapés	522 Act° pour l'enfance et l'adolescence	523 Act° pour personnes en difficulté	524 Autres services	TOTAL
	DEPENSES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Dépenses de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-non ventilables

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A 1.2

FONCTION 5 - Interventions sociales

(1)	Libellé	Sous-fonction 521				Sous-fonction 522			
		5210 Services Communs	5211 Etablissements	5212 Services (de maintien à domicile	5213 Autres	5220 Services communs	5221 Etablissements	5222 Services	5223 Autres
	DEPENSES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Dépenses de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-non ventilables

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A 1.2

FONCTION 5 - Interventions sociales

(1)	Libellé	Sous fonction 523							
		5230 Services communs	5231 Etablissements	5232 Services	5233 Logement social	5234 Aides aux personnes	5235 Aide sociale légale	5236 Actions d'insertion	5238 Autres
	DEPENSES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Dépenses de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-non ventilables

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A 1.2

FONCTION 5 - Interventions sociales

(1)	Libellé	Sous-fonction 524		
		5240 Services communs	5241 Etablissements	5242 Services
	DEPENSES (2)	0,00	0,00	0,00
	Dépenses de l'exercice	0,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A 1.2

FONCTION 6 - Famille

(1)	Libellé	61 Services en faveur des personnes âgées	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	65 Aides à la famille	TOTAL
DEPENSES (2)		89 903,28	0,00	0,00	0,00	89 903,28
Dépenses de l'exercice		89 903,28	0,00	0,00	0,00	89 903,28
16	Emprunts et dettes ass	15 500,00	0,00	0,00	0,00	15 500,00
21	Immobilisations corp	74 403,28	0,00	0,00	0,00	74 403,28
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser-reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		73 702,00	0,00	0,00	0,00	73 702,00
Recettes de l'exercice		73 702,00	0,00	0,00	0,00	73 702,00
040	Opérations d'ordre de	15 230,00	0,00	0,00	0,00	15 230,00
10	Dotations, fonds diver	8 472,00	0,00	0,00	0,00	8 472,00
16	Emprunts et dettes ass	50 000,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
Restes à réaliser-reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		-16 201,28	0,00	0,00	0,00	-16 201,28

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A 1.2

FONCTION 6 - Famille

(1)	Libellé	Sous fonction 61			
		610 Services communs	611 Etablissements	612 Services	613 Autres
DEPENSES (2)		0,00	0,00	89 903,28	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	89 903,28	0,00
16	Emprunts et dettes assim Immobilisations corporel	0,00	0,00	15 500,00	0,00
21		0,00	0,00	74 403,28	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser-reports		0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	73 702,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	73 702,00	0,00
040	Opérations d'ordre de tra Dotations, fonds divers et Emprunts et dettes assim	0,00	0,00	15 230,00	0,00
10		0,00	0,00	8 472,00	0,00
16		0,00	0,00	50 000,00	0,00
Restes à réaliser-reports		0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	-16 201,28	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-non ventilables

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE		A2.2
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES		

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

Nature (pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes à l'origine du contrat													Catégorie d'emprunt (8)	
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remb.	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembs (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de rembt anticipé partiel O/N		
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel						
163 Emprunts obligataires (Total)															
...															
...															
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)															
1641 Emprunts en euros															
2 VEHICULES FRIGORIFIQUES	CREDIT AGRICOLE	24/01/2018	12/02/2018	15/05/2018	65 000,00	F	Taux fixe à 0,49 %	0,49%	0,49%	EUR	T	C	O	A-1	
...															
1643 Emprunts en devises (total)															
...															
...															
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)															
...															
...															
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)															
...															
...															
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)															
1671 Avances consolidées du Trésor (total)															
...															
1672 Emprunts sur comptes spéciaux Trésor (total)															

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE		A2.2
REPARTITION PAR NATURE DE DETTE		

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Emprunts et dettes au 01/01/N													
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en année)	Taux d'intérêt			Annuité l'exercice			ICNE de l'exercice	
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)		
163 Emprunts obligataires (Total)													
...													
164 Emprunts auprès d'établissements de crédit (Total)													
1641 Emprunts en euros (Total)													
2 VEHICULES FRIGORIFIQUES	N		A-1	55 250,00	4	F	Taux fixe à 0,49%	0,49%	13 000,00	246,84	0,00		
1643 Emprunts en devises (Total)													
...													
16441 Emprunt assortis d'une option de tirage sur la ligne de trésorerie (Total) (1)													
...													
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)													
...													
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)													
1671 Avances consolidées du Trésor (Total)													
...													
1672 Emprunts sur comptes spéciaux Trésor (Total)													
...													
1675 Dettes pour M.E.T.P et PPP (Total)													
...													
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (Total)													
...													
1678 Autres emprunts et dettes (Total)													
...													
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)													
1681 Autres emprunts (Total)													
...													
1682 Bons à moyen terme négociables (Total)													
...													
1687 Autres dettes (Total)													
...													
Total général		0,00		55 250,00					13 000,00	246,84	0,00		0,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deça duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT)			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
Linéaire	voir liste jointe		

CALCUL DES AMORTISSEMENTS PREVISIONNELS DU PORTAGE DE REPAS A DOMICILE

Articles	NATURE	ANNEE ACQUIS.	LIEUX UTILISES	VALEUR ACQUIS.	DUREE AMORT annees	MONTANTS DOTATIONS											N° INVENTAIRE			
						2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021		2022	2023	2024
205	Microsoft office standard 2013	2014	Bureau CIAS	637,32	2				318,66	318,66										PORT2014/100
205	Logiciel Millésime	2014	Bureau CIAS	2 340,00	2				1 170,00	1 170,00										PORT2014/003
2051	Formation pour logiciel	2015	Bureau CIAS	1 000,00	2															PORT2015/006
2051	Formation pour logiciel	2015	Bureau CIAS	500,00	2															PORT2015/007
TOTAL 205				4 477,32		0,00	0,00	0,00	0,00	1 488,66	2 238,66	750,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
2178	Conteneur chauffant Ereo	2011	CERIZAY	1 578,72	6															PORT2018/006
2178	Conteneurs isothermes	2011	CERIZAY	1 094,34	0															PORT2018/007
2178	Conteneurs isothermes	2012	CERIZAY	1 435,20	1															PORT2018/008
2178	Conteneur isothermes	2003	CERIZAY	4 475,79	0															PORT2018/009
2178	Maillots	2006	COURLAY	145,31	0															PORT2018/010
2178	12 pickets	2006	COURLAY	165,77	0															PORT2018/011
2178	10 maillots couvres	2009	COURLAY	3 760,22	0															PORT2018/012
2178	20 maillots	2010	COURLAY	4 168,06	0															PORT2018/013
2178	Maillots	2011	COURLAY	2 500,84	0															PORT2018/014
2178	30 réceptifs	1995	COURLAY	283,35	0															PORT2018/015
2178	40 thermo maillots et 16 couvertes	2001	COURLAY	569,98	0															PORT2018/016
2178	Barquettes et Thermo maillots	2004	COURLAY	2 740,84	0															PORT2018/017
2178	Réceptifs	2004	COURLAY	1 208,11	0															PORT2018/018
TOTAL 2178				24 126,53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	592,32	263,12	263,12	263,12	263,12	263,12	263,12	
2181	Habillage logo véhicules FIAT EQ-949-RX	2018	ARGENTON	372,00	6															PORT2018/004
2181	Habillage logo véhicules FIAT EQ-899-RX	2018	BRESSUIRE	372,00	6															PORT2018/005
TOTAL 2181				744,00																
2182	PARTNER CONFORT 120 (ex DELTA) CB892GW	02/03/2012	MAULEON	19 418,00	7															PORT2012/002
2182	Véhicule frigorifique FIAT EQ-949-RX	2017	ARGENTON	25 824,00	5			2 774,00												PORT2017/008
2182	Véhicule frigorifique FIAT EQ-899-RX	2017	BRESSUIRE	25 824,00	5															PORT2017/009
TOTAL 2182				71 066,00		0,00	0,00	2 774,00	0,00	0,00	4 161,00	4 161,00	14 496,60	14 496,60	10 329,60	10 329,60	10 329,60	0,00	0,00	
2183	Matériel informatique	2014	Bureau CIAS	1 174,80	3															PORT2014/101
2183	Siège	2018	Bureau CIAS	401,21	6															PORT2018/002
2183	Ecran ordinateur	2018	Bureau CIAS	137,52	3															PORT2018/003
TOTAL 2183				1 713,53		0,00	0,00	0,00	0,00	391,60	391,60	391,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
TOTAL				102 127,38		0,00	0,00	2 774,00	0,00	1 880,26	6 791,26	5 302,60	14 496,60	15 229,63	10 829,43	10 829,43	10 783,59	453,99	453,99	

42-2

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A+B		15 500,00 I	15 500,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		15 500,00	15 500,00
1641	Emprunts en euros	15 500,00	15 500,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)(4)	Solde d'exécution D001 (3)(4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	15 500,00	0,00	0,00	15 500,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a+b		23 702,00	III 23 702,00
Ressources propres externes de l'année (a)		8 472,00	8 472,00
10222	F.C.T.V.A.	8 472,00	8 472,00
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		15 230,00	15 230,00
28178	Autres immobilisa. corporelles	503,00	503,00
28181	Inst. gal, agencmts & aménagmt	124,00	124,00
28182	Matériel de transport	14 491,00	14 491,00
28183	Matériel bureau & informatique	112,00	112,00
021	Virement de la section de fonctionnement (d)	0,00	0,00
024	Produits de cessions d'immobilisations	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Recettes	23 702,00	0,00	16 201,28	0,00	39 903,28

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres II	15 500,00
Ressources propres disponibles IV	39 903,28
Solde V = IV - II(6)	24 403,28

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.7

B1.7 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET
(article L. 2311-7 du CGCT)

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT					
FONCTIONNEMENT					

- (1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention ;
(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention ;
(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXE		IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2019		C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2019 - CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE - BUDGET PORTAGE DE REPAS

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN EPTT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)							
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)							
Adjoint administratif	C	1,00	0,89	1,89	1,89	0,00	1,89
Attaché	A	1,00		1,00	1,00		1,00
				0,00			
FILIERE TECHNIQUE (c)							
Adjoint technique	C	0,00	2,12	2,12	1,73	0,39	2,12
Adjoint technique principal 2ème classe	C		1,41	1,41	1,02	0,39	1,41
			0,71	0,71	0,71		0,71
				0,00			
FILIERE SOCIALE (d)							
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)							
Agent social principal 2ème classe	C	0,00	0,63	0,63	0,63	0,00	0,63
			0,63	0,63	0,63		0,63
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)							
FILIERE SPORTIVE (g)							
FILIERE CULTURELLE (h)							
FILIERE ANIMATION (i)							
FILIERE POLICE (j)							
EMPLOIS NON CITES (k) (5)							
TOTAL GENERAL (a + b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		2,00	3,64	5,64	5,25	0,39	5,64

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/H95/00102/C du 23 mars 1995 ;

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés à hauteur de la quantité de travail prévue par la délibération créant l'emploi. (4) Equivalant temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité de l'agent, mesurée par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quantité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quantité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel à 80% (quantité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel à 80% (quantité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex. : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 0,5).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, "emplois spécifiques" révisés par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXE			IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS			CI.1
ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/19			

CI.1.2 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/19 CIAS BUDGET PORTAGE DE REPAS (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/2018	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		Fondement du contrat (4)	CONTRAT Nature du contrat (5)
			Indice	Euros		
Agents occupant un emploi permanent (6) ADJOINT TECHNIQUE	C	TECH	348		3-2	CDD
Agent occupant un emploi non permanent (7)						
TOTAL GENERAL						

(1) CATEGORIES : A, B et C

(2) SECTEUR

- ADM : Administratif
- TECH : Technique
- URB : Urbanisme (dont aménagement urbain)
- ENV : Environnement (dont espaces verts et aménagement rural)
- S : Social
- MS : Médico-social
- MT : Médico-technique
- SP : Sportif
- CULT : Culturel
- ANIM : Animation
- PM : Police
- OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée)

- 3-a : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité
- 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité
- 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité, ..)
- 3-2 : vacance temporaire d'un emploi
- 3-3-1 : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes
- 3-3-2 : emplois de niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient
- 3-3-3 : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil
- 3-3-4 : emplois à temps non complet des communes de moins de 1000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50%
- 3-3-5 : emplois des communes de moins de 2000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public
- 3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel
- 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C
- 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
- 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets
- 110-1 : collaborateurs de groupe d'élus
- A : autres (préciser)

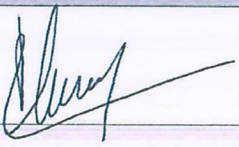
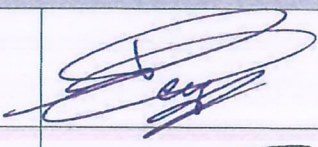
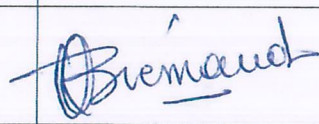
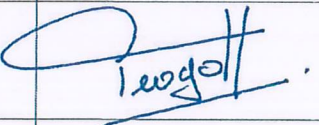
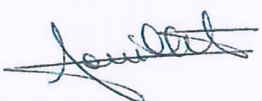
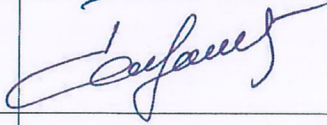
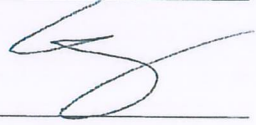
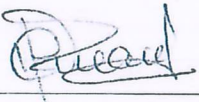
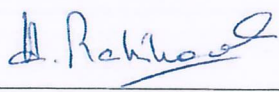
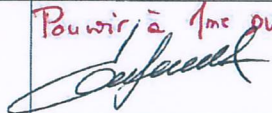
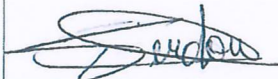
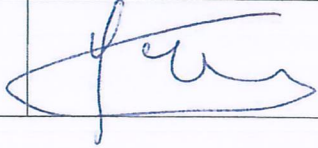
(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée indéterminée (CDD) ou d'un contrat à durée déterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être libellés " A / autres " et feront l'objet d'une précision (ex : contrats aidés).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

Conseil d'administration du 21 mars 2019

Signature des membres présents

BERNIER Jean-Michel, Président			
MEMBRES ELUS		MEMBRES NOMMES	
CHARGE-BARON Martine, VP		BOURREAU Jean-Paul	
BIROT Louis-Marie	Abs excusé	DELAIRE Lysiane	
BREMAUD Martine		DUBIN Marie-Françoise	
De TROGOFF Gaëtan		FOUILLET Isabelle	
DUFAURET Josette		GEFFARD Christian	
FERCHAUD Pascale	Abs excusée	MERCERON Thérèse-Marie	Abs excusée
GIRAUD Bernard	Abs excusé	PUAUT Marie-Claire	
GUILLERMIC André		RABILLOUD Hélène	
MORANDEAU Sylviane		REGNIER Dominique	
REVEAU Anne-Marie	Pouvoir à Mme DUFAUDET 	VERDON Claudine	
VRIGNAUD Cécile	Abs excusée	YOU Guy-Noël	



CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CIAS

POUVOIR

Je soussigné (e) Anne-Marie REVEAU

Donne pouvoir à Josette DUFAURET

pour me représenter à la séance du **CONSEIL D'ADMINISTRATION**
qui se tiendra le Jeudi 21 mars 2019

et prendra part en mon nom, à toutes les délibérations, votes et scrutins lors de cette réunion.

Fait à COMBRAND

le mercredi 20 mars 2019

Signature :

IV – ANNEXE	IV
ARRETE ET SIGNATURES BUDGET PORTAGE DE REPAS	D2

Nombre de membres en exercice : 23
 Nombre de membres présents : 15
 Nombre de suffrages exprimés : 16
 Procuration de Mme REVEAU à Mme DUFAURET

VOTES :

Pour : 16
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Date de convocation : 14 Mars 2019

Présenté par Mme Martine CHARGE-BARON, Vice-Présidente du CIAS
 A Bressuire le 21 Mars 2019
 La Vice-Présidente du CIAS



Délibéré par le Conseil d'Administration du CIAS, réuni en session ordinaire le 21 Mars 2019
 A Bressuire le 21 Mars 2019

Les membres de l'assemblée délibérante

MMES CHARGE-BARON, BREMAUD, DUFAURET, DELAIRE, DUBIN, FOUILLET, PUAUT, RABILLOUD, REGNIER, VERDON. TROGOFF, GUILLERMIC, BOURREAU, GEFFARD, YOU.	M. DE
--	-------

Certifié exécutoire par Mme Martine CHARGE-BARON, Vice-Présidente du CIAS, compte tenu de la transmission en préfecture, le

A... Bressuire ..., le 25/03/19

Vice-Présidente CIAS
 Martine CHARGE-BARON



- (1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme
 (2) L'assemblée délibérante étant :

CIAS du Bocage Bressuirais
2 place du Millénaire
BP 90184
79304 BRESSUIRE Cedex



Préfecture des Deux-Sèvres
24 OCT. 2018

BUDGET PREVISIONNEL 2019

LOGEMENTS DE STABILISATION

Conseil d'Administration du 18 Octobre 2018

**Centre Intercommunal
d'Action Sociale**

2, Place du Millénaire - BP 90184
79304 Bressuire Cedex
Tél : 05 49 81 75 75 - Fax : 05 49 74 39 83
social@agglo2b.fr

Préfecture des Deux-Sèvres

24 OCT. 2018



CIAS	Extrait du Registre des délibérations du Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale de la Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais	N° d'ordre 18071
-------------	--	---------------------

Séance du : 18 OCTOBRE 2018

Le 18 octobre deux mille dix-huit, à dix-huit heures quarante-cinq, le Conseil d'Administration du C.I.A.S. de la Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais s'est réuni, dans la salle de réunions, située 2 place du Millénaire à Bressuire, sous la présidence de Mme Martine Chargé-Baron, Vice-Présidente.

Membres : 23 Quorum : 12

ETAIENT PRESENTS
(14) Mme CHARGE-BARON, M. BOURREAU, Mme DUFAURET, Mme FERCHAUD, Mme FOUILLET, M. GIRAUD, M. GUILLERMIC, Mme MERCERON, Mme PUAUT, Mme RABILLOUD, Mme REGNIER, Mme ROBIN, M. de TROGOFF, Mme VERDON

ABSENTS EXCUSES
(9) M. BERNIER, M. BIROT, Mme BREMAUD, Mme DELAIRE, M. GEFFARD, Mme MORANDEAU, Mme REVEAU, Mme VRIGNAUD, M. YOU

POUVOIRS De Mme REVEAU à Mme DUFAURET

Date de la convocation 11 octobre 2018

Secrétaire de séance Mme GATARD

Budget Annexe Logements de Stabilisation : Budget prévisionnel 2019

Commentaire :

*Il convient de voter le budget prévisionnel 2019 du service précité, dans le respect de l'instruction comptable M22, afin de pouvoir ensuite préparer les documents budgétaires puis transmettre cette proposition de crédits **avant le 31 Octobre de l'année N-1.***

Le budget prévisionnel 2019 des logements de stabilisation s'établit donc comme suit :

Budget Annexe logements de stabilisation : Budget prévisionnel 2019			
			BP 2019
Fonctionnement	Dépenses	Groupe 1 : Dépenses afférentes à l'exploitation courante	3 580.00 €
		Groupe 2 : Dépenses afférentes au personnel	16 060.00 €
		Groupe 3 : Dépenses afférentes à la structure	8 054.00 €
		Sous total dépenses 2019	27 694.00 €
		Reprise déficit antérieur	138.23 €
	TOTAL DEPENSES 2019		27 832.23 €
	Recettes	Groupe 1 : Produits de la tarification	26 232.23 €
		Groupe 2 : Autres produits relatifs à l'exploitation	1 600.00 €
		Groupe 3 : Produits financiers, produits exceptionnels et produits non encaissables	0.00 €
		Sous total recettes 2019	27 832.23 €
		002 : excédent antérieur reporté	0.00 €
	TOTAL RECETTES 2019		27 832.23 €
Investissement	Dépenses		725.20 €
	Recettes		725.20 €

Il est proposé au Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale du Bocage Bressuirais :

- D'adopter le budget prévisionnel 2019 ci-dessus
- De voter le budget annexe des logements de stabilisation conformément à la nomenclature M22 avec un contrôle au niveau du groupe en fonctionnement et du chapitre en investissement

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, APRES EN AVOIR DELIBERE ET, A L'UNANIMITE, DECIDE, D'ADOPTER cette délibération.

D'AUTORISER Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.

Pour extrait conforme
La Vice-Présidente
Martine CHARGE-BARON

Certifié exécutoire
Reçu en Sous-Préfecture

le 24/10/18

Publié et Notifié

le 24/10/18

Vice-Présidente CIAS
Martine CHARGE-BARON

ANNEXE 1 : CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES	
ETABLISSEMENT :	LOGEMENTS DE STABILISATION
ADRESSE :	2, Place du Millénaire
ORGANISME GESTIONNAIRE :	CIAS - COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU BOGAGE BRESSUIRAIS
TELEPHONE :	05-49-81-75-75
	FAX :
	Email :
NOM DU DIRECTEUR ou de la personne habilitée à représenter l'établissement :	Jean-Michel BERNIER, Président - Lydie GATARD, Directrice du CIAS
N° FINES :	790016372
CATEGORIE :	CHRS
COMPETENCE :	
C.C.N.T. :	FPT
DATE D'ARRIVEE DES DOCUMENTS :	
CAPACITE AUTORISEE :	2

TOTAL AGREGAT APPROUVE en N-1 (classe 6-77-78-79)

Préfecture des Deux-Sèvres
24 OCT. 2018

**CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE
SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L. 312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES**

Activité par dérogation		
Nombre de personnes	Nombre de journées proposées	Nombre de journées allouées

Activité théorique (1) (2) (3) (4) (5 = (2) x (3)) (6) (7) (8)

TOTAL.							
---------------	--	--	--	--	--	--	--

Externat							
Semi - internat							
Internat							
Autre							
Autre							

Nature	CA 2015	CA 2016	CA 2017	Moyenne	BP 2018	BP proposé 2019		Retenu par tarificateur	
						Nombre	Taux d'occupation	Nombre	Taux d'occupation

Activité prévisionnelle

TOTAL en journées	607	600	565	591	657	90,00%								
--------------------------	-----	-----	-----	-----	-----	--------	--	--	--	--	--	--	--	--

Externat														
Semi - internat														
Internat														
Autre														
Autre														

CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL

ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L 312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES

Activité de l'Etablissement ou du Service

Accueil des plus de 20 ans dans les IME

	TOTAL	+ 20 ans orientés CAI, AP (1) et CDTD (2)	+ 20 ans orientés MAS	+ 20 ans orientés Foyer
Nombre de journées prévisionnelles	(de 1 à 3)	(1)	(2)	(3)
TOTAL				
Externat				
Semi-internat				
Internat				
Autres				

(1) Atelier protégé
(2) Centre de distribution de travail à domicile.

CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL
ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L. 312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES

	Reel	exécutoire	Budget Dépenses autorisées
GROUPE I : DEPENSES AFFERENTES A L'EXPLOITATION COURANTE	2017	M.....	M.....

GROUPE I : DEPENSES AFFERENTES A L' EXPLOITATION COURANTE						
Réal 2017	Budget exécutoire 2018	Budget prévisionnel proposé		Dépenses autorisées	Budget exécutoire	
		Reconduction	Mesures nouvelles			Total
(1)	(2)	(3)	(4)	(5) = (3) + (4)	(7)	
ACHATS						
60611	Eau et assainissement	518,72	600,00	550,00	0,00	
60612	Energie, électricité	1 799,60	2 300,00	2 400,00	0,00	
60618	Aut. Fournitur. non stockables	144,01	300,00	300,00	0,00	
60622	Produits d'entretien	63,07	30,00	30,00	0,00	
6068	Autres achats non stockés	0,00	100,00	250,00	0,00	
SERVICES EXTERIEURS						
AUTRES SERVICES EXTERIEURS						
6281	Prestation nettoyage à l'exté.	52,30	150,00	50,00	0,00	
TOTAL GROUPE I		2 577,70	3 480,00	3 580,00	0,00	

GROUPE II : DEPENSES AFFERENTES AU PERSONNEL

	Réel 2017	Budget exécutoire 2018	Budget prévisionnel proposé			Dépenses autorisées	Budget exécutoire
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5) = (3) + (4)	(6)	(7)
Autres personnels	220,20	400,00	360,00	0,00	360,00		0,00
Personnel affecté à l'établissement	14 780,19	4 038,00	11 600,00	0,00	11 600,00		0,00
Autres personnels extérieurs	33,25	10 100,00	4 100,00	0,00	4 100,00		0,00
Rémunération principale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Autres indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Rémunération principale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Cotisations caisse de retraite	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Cotisations à l'ASSÉDIC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Cotisations à la C.N.R.A.C.I.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Cotisations autre org. sociaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Frais de structure en personne	0,00	1 462,00	0,00	0,00	0,00		0,00
TOTAL GROUPE II	15 033,64	16 000,00	16 060,00	0,00	16 060,00	0,00	0,00

GROUPE III : DEPENSES AFFERENTES A LA STRUCTURE

	Réel 2017	Budget exécutoire 2018	Budget prévisionnel proposé			Dépenses autorisées	Budget exécutoire
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5) = (3) + (4)	(6)	(7)
Locations immobilières	5 405,83	5 050,00	5 100,00	0,00	5 100,00		0,00
Entretien réparations bâtiments publics	2 255,50	572,06	500,00	0,00	500,00		0,00
Entretien réparations autres matériels	0,00	100,00	100,00	0,00	100,00		0,00
Multirisques	0,00	50,00	50,00	0,00	50,00		0,00
Responsabilité civile	0,00	30,00	30,00	0,00	30,00		0,00
Assurance capital décès titulaire	380,02	400,00	400,00	0,00	400,00		0,00
Autres frais divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Frais de structure hors person	1 221,77	690,00	700,00	0,00	700,00		0,00
Service bancaire et assimilé	46,00	46,00	46,00	0,00	46,00		0,00

	R��l 2017	Budget ex��cutoire 2018	Budget pr��visionnel propos��			D��penses autoris��es	Budget ex��cutoire
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5) = (3) + (4)	(6)	(7)
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE							
6541		433,00	200,00	0,00	200,00		0,00
6588		840,00	500,00	0,00	500,00		0,00
CHARGES FINANCI��RES							
CHARGES EXCEPTIONNELLES							
673		0,00	413,00	0,00	413,00		0,00
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS							
68112		0,00	15,00	0,00	15,00		0,00
TOTAL GROUPE III							
	10 582,12	7 438,06	8 054,00	0,00	8 054,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (GROUPE I + GROUPE II + GROUPE III)							
	28 193,46	26 918,06	27 694,00	0,00	27 694,00	0,00	0,00
Report �� nouveau N							
	RAN N-2	RAN N-1					
002		0,00	138,23	0,00	138,23		0,00
TOTAL DEPENSES D'EXPLOITATION							
	28 193,46	26 918,06	27 832,23	0,00	27 832,23	0,00	0,00

**CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL
ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L 312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES**

GROUPE I : PRODUITS DE LA TARIFICATION ET ASSIMILES

	R��l 2017 (1)	Budget ex��cutoire 2018 (2)	Budget pr��visionnel propos��			D��penses autoris��es (6)	Budget ex��cutoire (7)
			Reconduction (3)	Mesures nouvelles (4)	Total (5) = (3) + (4)		
Produits de la tarification relevant du I de l'article L.312-1 du CASF	25 602,03	25 418,06	26 232,23	0,00	26 232,23		0,00
TOTAL GROUPE I	25 602,03	25 418,06	26 232,23	0,00	26 232,23	0,00	0,00

73212

GROUPE II : AUTRES PRODUITS RELATIFS A L'EXPLOITATION

	R��l 2017 (1)	Budget ex��cutoire 2018 (2)	Budget pr��visionnel propos��			D��penses autoris��es (6)	Budget ex��cutoire (7)
			Reconduction (3)	Mesures nouvelles (4)	Total (5) = (3) + (4)		
Autres remboursements de frais	111,28	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Autres produits de gestion courante	826,00	1 500,00	1 600,00	0,00	1 600,00		0,00
TOTAL GROUPE II	937,28	1 500,00	1 600,00	0,00	1 600,00	0,00	0,00

7548
7588

**GROUPE III : PRODUITS FINANCIERS ET PRODUITS
NON ENCAISSABLES**

R��l 2017	Budget ex��cutoire 2018	Budget pr��visionnel propos��			Recettes autoris��es	Budget ex��cutoire
		Reconduction	Mesures nouvelles	Total		
(1)	(2)	(3)	(4)	(5) = (3) + (4)	(6)	(7)

PRODUITS EXCEPTIONNELS

AUTRES PRODUITS

TOTAL GROUPE III	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (GROUPE I + GROUPE II + GROUPE III)	26 539,31	26 918,06	27 832,23	0,00	27 832,23	0,00
002	RAN N-2	RAN N-1	Report �� nouveau N			
	1 515,92	0,00	0,00	0,00		0,00
	TOTAL RECETTES D'EXPLOITATION	26 918,06	27 832,23	0,00	27 832,23	0,00

Projets d'investissement

Ordre de priorité	Nature de l'opération prévue	Coût (par tranche si nécessaire)	Date de réalisation probable	Durée et mode d' amortissement	Financement prévu					Total (de 1 à 3)
					Auto- financement (1)	Subvention ou apport (2)	Emprunts (3)		Durée	
							Montant	Taux		
	Acquisition d'appareils électroménagers dans les logements si besoin de remplacement				725,20					725,20
TOTAL					725,20					725,20

Retenu par l'autorité de tarification (cadre réservé à l'administration)

[illegible]

TABLEAU DES SURCÔÛTS D' EXPLOITATION

	N + 1	N + 2	N + 3	N + 4	N + 5
Surcoûts ou économies sur les amortissements et frais financiers du GROUPE III					
<i>Amortissements de l'exercice précédent la première année du plan</i>	a				
Amortissements sur acquisitions antérieures à la 1 ^{ère} année du plan	A				
Amortissements des nouveaux investissements					
Amortissements des charges à répartir					
Surcoûts liés aux amortissements = A - (a)					
<i>Frais financiers de l'exercice précédent la première année du plan</i>	b				
Frais financiers sur emprunts antérieurs à la première année du plan	B				
Frais financiers sur emprunts nouveaux					
Surcoûts liés aux frais financiers = B - (b)					
Surcoûts ou économies sur le GROUPE I					
Charges afférentes à l'exploitation courante					
-					
-					
-					
Surcoûts ou économies sur le GROUPE II					
Charges afférentes au personnel					
-					
-					
-					
Surcoûts ou économies sur le GROUPE III					
Autres charges afférentes à la structure					
(hors amortissements et frais financiers détaillés ci-dessus)					
-					
-					
-					
TOTAL DES SURCÔÛTS ET/OU ECONOMIES					
calculés pour chaque année par rapport à l'année précédant la première année du plan					

Réel 2017	Budget exécutoire 2018	Budget prévisionnel 2019
--------------	---------------------------	-----------------------------

Reprises

Remboursement des dettes financières

Compte de liaison investissement

Acquisition d'éléments de l'actif immobilisé

2/84	Mobilier		0,00	800,00	710,20
2/88	Autres immobilisations corporelles		0,00	0,00	15,00

TOTAL GENERAL	0,00	800,00	725,20
---------------	------	--------	--------

Section d'investissement : ressources

Réel 2017	Budget exécutoire 2018	Budget prévisionnel 2019
--------------	---------------------------	--------------------------------

Augmentation des fonds propres
Dotations aux provisions
Augmentation des dettes financières
Compte de liaison investissement

Immobilitisations (sorties)				
28188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	15,00
001	Résultat d'investissement cumulé antérieur (excédent)	0,00	800,00	710,20
	TOTAL GENERAL	0,00	800,00	725,20

Tableau de calcul des tarifs

Tableau de calcul des tarifs

		Proposition de l'établissement	Retenu par l'autorité
A	TOTAL CHARGES GROUPE I + II + III	27 694,00	
B	PRODUITS EN ATTENUATION		
	TOTAL GROUPE II + III	1 600,00	
C	Reprises sur le compte 15511 (excédent affecté au financement des mesures d'exploitation non reconductibles) et le compte 10687 (excédent affecté en réserve de compensation des charges d'amortissement)		
D	Dotation (débits) de l'exercice aux amortissements comptables excédentaires différés (comptes 116-1)		
E	Solde débiteur du compte 116-2 : Dépenses pour congés payés ou solde créditeur du compte 4282 : dettes provisionnées pour congés à payer		
F	Provisionnements (débits) de l'exercice au compte 116-3 : autres droits acquis par les salariés non provisionnés en application du 3è article de l'article et au compte 116-8		
G	A - (B +C+D+E+F) = Dépenses nettes autorisées		
H	(+/-) Reprises de résultat	-138,23	
	Total à prendre en compte pour le calcul des tarifs = G + ou - H		
	Dotation globale de financement	26 232,23	
Nombre de journées			
	- Externat		
	- Intégration scolaire		
	- Semi-internat		
	- Internat		
Prix de journée moyen de l'année			
	- Externat		
	- Intégration scolaire		
	- Semi-internat		
	- Internat		
Nombre de forfaits ou de séances			
	Prix moyen sur l'année du forfait ou de la séance		

5.3.1 Tableau des effectifs

Catégorie	A (Prévision) Temps plein	B (Prévision) Temps partiel		C (Prévision) Total		Nombre d'équivalents temps plein au précédent compte administratif (2017) (6)	Ecart (5) - (6)
	Nombre d'agents (1)	Nombre d'agents (2)	Nombre d'équivalents temps plein (3)	Nombre d'agents (4) = (1) + (2)	Nombre d'équivalents temps plein (5) = (1) + (3)		
Direction/Encadrement		1	0,020	1	0,020	0,080	-0,060
Total 1							
Administration/Gestion		1	0,072	1	0,072	0,099	-0,027
Total 2							
Services généraux							0,000
Total 3							
Restauration							0,000
Total 4							
Socio-éducatif		3	0,200	3	0,200	0,170	0,030
Total 5							
Paramédical							0,000
Total 6							
Médical							0,000
Total 7							
Autres fonctions: Ménage, réparation entretien bâtiment		2	0,018	2	0,018	0,004	0,014
TOTAL GENERAL		7	0,310	7	0,31	0,353	-0,043

CALCUL DES AMORTISSEMENTS PREVISIONNELS DES LOGEMENTS DE STABILISATION

Articles	IMMOBILISATIONS												N° inventaire
	NATURE	ANNEE ACQUIS.	VALEUR ACQUIS.	DUREE AMORT années	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	
2188	Micro ondes	2018	89,80	6	14,97	14,97	14,97	14,97	14,97	14,95			
			89,80		14,97	14,97	14,97	14,97	14,97	14,95	0,00	0,00	



Séance du : 12 juin 2018

L'an deux mille dix-huit, le 12 juin à 18h07, le Conseil d'Administration du C.C.A.S. de BRESSUIRE s'est réuni dans la salle des Services Techniques de la Mairie, sous la présidence de Madame Pascale FERCHAUD, Vice-Présidente, à la suite de la convocation faite le 6 juin 2018

ÉTAIENT PRÉSENTS

Pascale FERCHAUD	Jacques BROCHARD	Françoise BLAIS	Christelle GAZEAU
Cécile MARQUOIS	Albert MERCERON	Alain MIGEON	Robert ROULLIER
Veronique VILLEMONTAIX	Jean-Claude VINCENTEAU		
ABSENTS EXCUSÉS			
Jean-Michel BERNIER	Josiane BOISSONOT	Jean-Luc GARREAU	Marie-Danielle LARGEAU
Éric FONTENEAU	Nicole RENAUD	Jacqueline PILLOT	
POUVOIRS			

Secrétaire de séance : Anne BACHOWICZ

CCAS

DÉTERMINATION DES FRAIS DE STRUCTURES DU POLE HEBERGEMENT SOCIAL

Le CCAS de Bressuire prend à sa charge les frais liés à l'hébergement du pôle hébergement social (bureaux, et charges de fonctionnement du service). Afin d'affecter ces dépenses sur les budgets du pôle hébergement social, il convient de déterminer les clés de répartition des charges transversales, hors personnel, régies par le budget principal du CCAS.

Par soucis de simplification administrative, il est proposé de fixer un montant de loyer forfaitaire lié à la surface des bureaux utilisés par le service pôle hébergement social de 10 € le m² mensuel, soit un montant annuel de 4 800 €.

Au montant du loyer il convient d'ajouter les charges (eau, électricité, gaz, photocopies, affranchissement, téléphone, fournitures de bureau, assurance) au prorata de la surface utilisée par le pôle hébergement social et du montant des dépenses inscrites au budget primitif.

Le montant tient compte des charges à répartir (BP 2018) et du prorata du temps de travail des agents du pôle hébergement social, sur chaque budget annexe.

Les frais de structure 2018 à facturer au pôle hébergement social sont de 7 286,96 €

Il est demandé d'accepter le montant du loyer, la liste des charges à facturer aux budgets annexes du pôle hébergement social et les pourcentages de répartition entre les 4 budgets du pôle hébergement social.

77 JUN 2018

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,
APRES EN AVOIR DELIBERE, ET A L'UNANIMITE, DECIDE :

[illegible]

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CIAS

POUVOIR

Je soussigné (e)

Anne-Marie REVEAU

Donne pouvoir à

Josette DUFAURET

pour me représenter à la séance du CONSEIL D'ADMINISTRATION
qui se tiendra le Jeudi 18 octobre 2018

et prendra part en mon nom, à toutes les délibérations, votes et scrutins lors de cette
réunion.

Fait à

COMBRAND

le

Jeudi 18 octobre 2018

Signature :

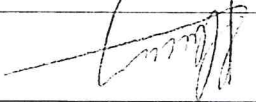
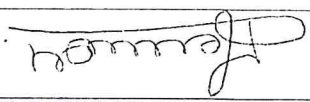
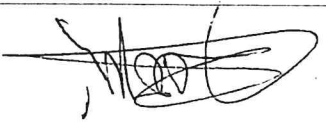
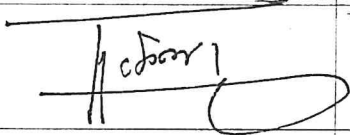
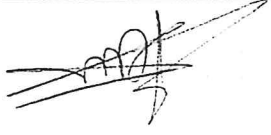
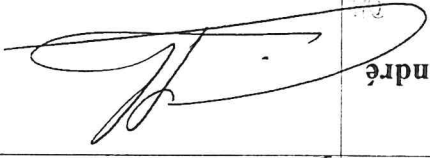
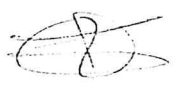
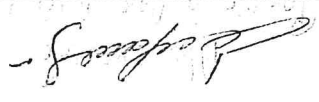
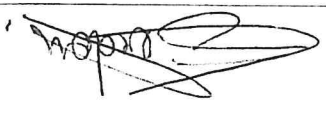
[Signature]

Conseil d'administration du 18 octobre 2018

BERNIER Jean-Michel
Président

MEMBRES NOMMES

MEMBRES ELUS

CHARGE-BARON Martine		MERCERON Thérèse-Marie	
BIROT Louis-Marie	<i>Ab. exerce</i>	REGNIER Dominique	
BREMAUD Martine	<i>Ab. exerce</i>	BOURREAU Jean-Paul	
De TROGOFF Gaëtan		DELAIRE Lysiane	<i>Ab. exerce</i>
DUFURET Josette		FOUILLET Isabelle	
GIRAUD Bernard		GEFFARD Christian	<i>Ab. exerce</i>
FERCHAUD Pascale		PUAUT Marie- Claire	
GUILLERMIC André		RABILLOUD Hélène	<i>M. A.L.L. 9</i>
MORANDEAU Sylviane	<i>Ab. exerce</i>	ROBIN Renée	
REVEAU Anne-Marie		VERDON Claudine	
VRIGNAUD Cécile		YOU Guy-Noël	

Préfecture des Deux-Sèvres
24.10.2018

**CIA S DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DU BOCAGE BRESSUIRAIS**
Logements de stabilisation

ARRETE - SIGNATURES

BUDGET PREVISIONNEL 2019

Nombre de membres en exercice : 23
Nombre de membres présents : 14
Vote POUR : 15
Vote CONTRE : /
Pouvoir de Mme REVEAU à Mme DUFAURET

Délibéré par l'Assemblée
A BRESSUIRE, le 18 Octobre 2018

Date de la convocation : 11 Octobre 2018

Les membres de l'assemblée délibérante

Mme CHARGE-BARON, M de TROGOFF, Mme DUFAURET, M GIRAUD, Mme FERCHAUD, M GUILLERMIC, Mme MERCERON, Mme REGNIER,
M BOURREAU, Mme FOUILLET, Mme PUAUT, Mme RABILLOUD, Mme ROBIN, Mme VERDON,
approuvent à l'unanimité

LE BUDGET PREVISIONNEL 2019

Certifié exécutoire

Compte-tenu de la transmission à la Sous-Préfecture le 24/10/18
et de la publication le 24/10/18



Vice-Présidente CIAS
Martine CHARGE-BARON

CIAS du Bocage Bressuirais
2 place du Millénaire
BP 90184
79304 BRESSUIRE Cedex



Préfecture des Deux-Sèvres
24 OCT. 2018

BUDGET PREVISIONNEL 2019

CENTRE D'HEBERGEMENT ET DE REINSERTION SOCIALE

Conseil d'Administration du 18 Octobre 2018

**Centre Intercommunal
d'Action Sociale**

2, Place du Millénaire - BP 90184
79304 Bressuire Cedex
Tél : 05 49 81 75 75 - Fax : 05 49 74 39 83
social@agglo2b.fr

Préfecture des Deux-Sèvres
24 OCT. 2018



CIAS	Extrait du Registre des délibérations du Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale de la Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais	N° d'ordre 18072
-------------	--	---------------------

Séance du : 18 OCTOBRE 2018

Le 18 octobre deux mille dix-huit, à dix-huit heures quarante-cinq, le Conseil d'Administration du C.I.A.S. de la Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais s'est réuni, dans la salle de réunions, située 2 place du Millénaire à Bressuire, sous la présidence de Mme Martine Chargé-Baron, Vice-Présidente.

Membres : 23 Quorum : 12

ETAIENT
PRESENTS
(14) Mme CHARGE-BARON, M. BOURREAU, Mme DUFAURET, Mme FERCHAUD,
Mme FOUILLET, M. GIRAUD, M. GUILLERMIC, Mme MERCERON, Mme PUAUT,
Mme RABILLOUD, Mme REGNIER, Mme ROBIN, M. de TROGOFF, Mme VERDON

ABSENTS
EXCUSES
(9) M. BERNIER, M. BIROT, Mme BREMAUD, Mme DELAIRE, M. GEFFARD, Mme
MORANDEAU, Mme REVEAU, Mme VRIGNAUD, M. YOU

POUVOIRS De Mme REVEAU à Mme DUFAURET

Date de la
convocation 11 octobre 2018

Secrétaire de
séance Mme GATARD

Budget annexe CHRS – Budget prévisionnel 2019

Commentaire :

Il convient de voter le budget prévisionnel 2019 du service précité, dans le respect de l'instruction comptable M22, afin de pouvoir ensuite préparer les documents budgétaires puis transmettre cette proposition de crédits **avant le 31 Octobre de l'année N-1.**

Le budget prévisionnel 2019 du Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale s'établit comme suit :

Budget Annexe CHRS : Budget prévisionnel 2019			
			BP 2019
Fonctionnement	Dépenses	Groupe 1 : Dépenses afférentes à l'exploitation courante	11 900.00 €
		Groupe 2 : Dépenses afférentes au personnel	120 740.00 €
		Groupe 3 : Dépenses afférentes à la structure	72 700.00 €
		Sous total dépenses 2019	205 340.00 €
		Reprise déficit antérieur	0.00 €
	TOTAL DEPENSES 2019		205 340.00 €
	Recettes	Groupe 1 : Produits de la tarification	199 340.00 €
		Groupe 2 : Autres produits relatifs à l'exploitation	6 000.00 €
		Groupe 3 : Produits financiers, produits exceptionnels et produits non encaissables	0.00 €
		Sous total recettes 2019	205 340.00 €
		002 : excédent antérieur reporté	0.00 €
	TOTAL RECETTES 2019		205 340.00 €
Investissement	Dépenses		10 349.37 €
	Recettes		10 349.37 €

Il est proposé au Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale du Bocage Bressuirais :

- D'adopter le budget prévisionnel 2019 ci-dessus
- De voter le budget annexe du CHRS conformément à la nomenclature M22 avec un contrôle au niveau du groupe en fonctionnement et du chapitre en investissement

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, APRES EN AVOIR DELIBERE ET, A L'UNANIMITE, DECIDE, D'ADOPTER cette délibération.

D'AUTORISER Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.

Pour extrait conforme
La Vice-Présidente
Martine CHARGE-BARON



Certifié exécutoire
Reçu en Sous-Préfecture

le

24/06/18

Publié et Notifié

le

24/06/18

Vice-Présidente CIAS
Martine CHARGE-BARON

ANNEXE 1 : CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DU I DE L' ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES	
ETABLISSEMENT :	CENTRE D'HEBERGEMENT ET DE REINSERTION SOCIALE (CHRS)
ADRESSE :	2, Place du Millénaire - 79300 BRESSUIRE
ORGANISME GESTIONNAIRE :	CIAS - COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU BOCAGE BRESSUIRAIS
TELEPHONE :	05-49-81-75-75
	FAX :
	Email :
NOM DU DIRECTEUR ou de la personne habilitée à représenter l'établissement :	Jean-Michel BERNIER, Président - Lydie GATARD, Directrice du CIAS
N° FINESSE :	790016372
CATEGORIE :	CHRS
COMPETENCE :	
C.C.N.T. :	FPT
DATE D'ARRIVEE DES DOCUMENTS :	
CAPACITE AUTORISEE :	15 places

TOTAL AGREGAT APPROUVE en N-1 (classe 6-77-78-79)

Préfecture des Deux-Sèvres

24 OCT. 2018

**CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE
SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L 312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES**

Activité par dérogation		
Nombre de personnes	Nombre de journées proposées	Nombre de journées allouées

(6) (7) (8)

--	--	--

Lits ou places réelles N-2	Lits ou places financés	Nombre de jours d'ouverture	Nombre de jours de présence des travailleurs en C.A.T.	Nombre de journées théorique
----------------------------	-------------------------	-----------------------------	--	------------------------------

5 = (2) x (3)

--	--	--	--	--

Externat				
Semi - internat				
Internat				
Autre				
Autre				

Nature	CA 2015	CA 2016	CA 2017	Moyenne	BP 2018		BP proposé 2019		Retenu par tarificateur	
							Nombre	Taux d'occupation	Nombre	Taux d'occupation

(9) (10) (11) (12) (13) (14) (15) (16) (17) (18)

Activité prévisionnelle										
TOTAL en journées	5 122,00	4 570,00	6 699,00	5 463,67	4 927,50	5 201,25	95%			

Externat										
Semi - internat										
Internat										
Autre										
Autre										

CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL

ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L 312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES

Activité de l'Etablissement ou du Service

Accueil des plus de 20 ans dans les IME

	TOTAL	+ 20 ans orientés CAT, AP (1) et CDTD (2)	+ 20 ans orientés MAS	+ 20 ans orientés Foyer
Nombre de journées prévisionnelles	(de 1 à 3)	(1)	(2)	(3)
TOTAL				
Externat				
Semi-internat				
Internat				
Autres				

(1) Atelier protégé
(2) Centre de distribution de travail à domicile.

**CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D' UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL
ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L 312-I DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES**

GROUPE I : DEPENSES AFFERENTES A L' EXPLOITATION COURANTE

	Réel 2017	Budget exécutoire 2018	Budget prévisionnel 2019 proposé		Dépenses autorisées	Budget exécutoire
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5) = (3) + (4)	(7)
ACHATS						
60611	1 719,03	2 400,00	2 500,00	0,00	2 500,00	0,00
60612	6 719,37	6 416,38	6 800,00	0,00	6 800,00	0,00
60618	474,90	530,00	300,00	0,00	300,00	0,00
60621	621,73	800,00	500,00	0,00	500,00	0,00
60622	68,41	100,00	100,00	0,00	100,00	0,00
60624	527,66	150,00	150,00	0,00	150,00	0,00
6068	0,00	170,00	700,00	0,00	700,00	0,00

SERVICES EXTERIEURS

AUTRES SERVICES EXTERIEURS

6251	39,68	200,00	200,00	0,00	200,00	0,00
6256	69,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6262	304,10	300,00	250,00	0,00	250,00	0,00
6281	141,45	650,00	400,00	0,00	400,00	0,00

TOTAL GROUPE I	10 685,73	11 716,38	11 900,00	0,00	11 900,00	0,00
-----------------------	------------------	------------------	------------------	-------------	------------------	-------------

GROUPE II : DEPENSES AFFERENTES AU PERSONNEL

	Réel 2017	Budget exécutoire 2018	Budget prévisionnel 2019 proposé		Dépenses autorisées	Budget exécutoire
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5) = (3) + (4)	(7)
Autres personnels	348,66	1 100,00	540,00	0,00	540,00	0,00
Personnel affecté à l'établissement	17 548,93	32 609,80	88 000,00	0,00	88 000,00	
Autres personnels extérieurs	2 365,49	83 600,00	32 200,00	0,00	32 200,00	
Allocation logements	317,32	0,00	0,00	0,00	0,00	
Participation à la formation professionnelle continue	728,93	0,00	0,00	0,00	0,00	
Cotisation du Centre nationale de gestion (CNG)	810,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Rémunération principale titulaire	29 789,05	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
NBI, supplément familial de traitement et indemnité de résidence	557,84	0,00	0,00	0,00	0,00	
Autres indemnités	7 124,09	0,00	0,00	0,00	0,00	
Rémunération principale non titulaire	20 729,56	0,00	0,00	0,00	0,00	
Cotis. à l'U.R.S.S.A.F.	16 601,16	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Cotis. aux caisses de retraite	1 216,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Cotis. à l'A.S.S.E.D.I.C.	1 314,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Cotis. à la C.N.R.A.C.L.	18 546,95	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Cotis. aux autres org. sociaux	240,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Médecine du travail	177,64	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Œuvres sociales	1 229,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres charges diverses de personnel	168,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres charges diverses de personnel	0,00	1 804,76	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GROUPE II	119 813,52	119 114,56	120 740,00	0,00	120 740,00	0,00

GROUPE III : DEPENSES AFFERENTES A LA STRUCTURE

	Réel 2017	Budget exécutoire 2018	Budget prévisionnel 2019 proposé		Dépenses autorisées	Budget exécutoire
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5) = (3) + (4)	(7)
Locations immobilières	22 616,52	21 000,00	21 500,00	0,00	21 500,00	0,00
Loyer bureaux CIAS	8 033,93	5 530,00	5 700,00	0,00	5 700,00	0,00
Entretien et réparation bâtiments publics	433,40	100,00	500,00	5 000,00	5 500,00	0,00
Autres matériels et outillages	1 184,78	700,00	400,00	0,00	400,00	0,00
Multirisques	20,88	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Assurance dommage construction	153,90	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Assurance transport	364,83	500,00	400,00	0,00	400,00	0,00
Responsabilité civile	101,96	150,00	150,00	0,00	150,00	0,00
Assurance capital - décès	4 314,34	0,00	4 330,00	0,00	4 330,00	0,00
Aut. frais divers	49,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Frais de formation	0,00	0,00	200,00	0,00	200,00	0,00
Services bancaires et assimilés	92,00	92,00	92,00	0,00	92,00	0,00

	Réel 2017 (1)	Budget exécutoire 2018 (2)	Budget prévisionnel 2019 proposé			Dépenses autorisées (6)	Budget exécutoire (7)
			Reconduction (3)	Mesures nouvelles (4)	Total (5) = (3) + (4)		
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE							
6541		112,00	0,00	700,00	700,00		0,00
6571		20 716,00	20 800,00	0,00	20 800,00		0,00
6588		13 596,00	9 000,00	0,00	9 000,00		0,00
65884		60,00	88,23	100,00	100,00		0,00
CHARGES FINANCIERES							
CHARGES EXCEPTIONNELLES							
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS							
68112		1 861,60	1 966,00	0,00	3 828,00		0,00
	immob. corp.						
TOTAL GROUPE III	73 711,14	60 926,23	67 700,00	5 000,00	72 700,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (GROUPE I + GROUPE II + GROUPE III)	204 210,39	191 757,17	200 340,00	5 000,00	205 340,00	0,00	0,00
002							
	RAN N-2	RAN N-1			Report à nouveau N		
	0,00	0		0,00	0,00		0,00
TOTAL DEPENSES D'EXPLOITATION	204 210,39	191 757,17	200 340,00	5 000,00	205 340,00	0,00	0,00

**CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL
ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L 312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES**

GROUPE I : PRODUITS DE LA TARIFICATION ET ASSIMILES	Réal 2017	Budget exécutoire 2018	Budget prévisionnel 2019 proposé			Dépenses autorisées	Budget exécutoire
			Reconduction	Mesures nouvelles	Total		
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5) = (3) + (4)	(6)	(7)

Produits de la tarification relevant du I de l'article L 312-1 du CASF	187 689,01	186 757,17	194 340,00	5 000,00	199 340,00		0,00
TOTAL GROUPE I	187 689,01	186 757,17	194 340,00	5 000,00	199 340,00	0,00	0,00

73212

GROUPE II : AUTRES PRODUITS RELATIFS A L'EXPLOITATION	Réal 2017	Budget exécutoire 2018	Budget prévisionnel 2019 proposé			Dépenses autorisées	Budget exécutoire
			Reconduction	Mesures nouvelles	Total		
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5) = (3) + (4)	(6)	(7)

Remboursement sur rémunération du personnel non médicale	3 757,16	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Autres remboursements de frais	1 908,27	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Autres produits de gestion courante	7 609,78	5 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00		0,00
TOTAL GROUPE II	13 275,21	5 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	0,00	0,00

6419
7548
7588

GROUPE III : PRODUITS FINANCIERS ET PRODUITS NON ENCAISSABLES	R��l 2017	Budget ex��cutoire 2018	Budget pr��visionnel 2019 propos��			Recettes autoris��es	Budget ex��cutoire
			Reconduction	Mesures nouvelles	Total		
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5) = (3) + (4)	(6)	(7)

PRODUITS EXCEPTIONNELS

AUTRES PRODUITS

TOTAL GROUPE III	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (GROUPE I + GROUPE II + GROUPE III)	200 964,22	191 757,17	200 340,00	5 000,00	205 340,00	0,00	0,00
002	RAN N-2	RAN N-1			Report �� nouveau N		
	Exc��dent de la section d'exploitation report��	9 493,27	0	0,00	0,00		0,00
	TOTAL RECETTES D'EXPLOITATION	210 457,49	200 340,00	5 000,00	205 340,00	0,00	0,00

Projets d'investissement

Ordre de priorité	Nature de l'opération prévue	Coût (par tranche si nécessaire)	Date de réalisation probable	Durée et mode d' amortissement	Financement prévu				
					Auto- financement (1)	Subvention ou apport (2)	Emprunts (3)		
							Montant	Taux	Durée
	Remplacement éventuel de mobilier ou appareils électroménagers dans les logements			6 ans	10 349,37				
TOTAL					10 349,37				10 349,37

Retenu par l'autorité de tarification (cadre réservé à l'administration)

TOTAL									

TABLEAU DES SURCÔÛTS D' EXPLOITATION

	N + 1	N + 2	N + 3	N + 4	N + 5
Surcoûts ou économies sur les amortissements et frais financiers du GROUPE III					
<i>Amortissements de l' exercice précédent la première année du plan</i>	a				
Amortissements sur acquisitions antérieures à la 1 ^{ère} année du plan	A				
Amortissements des nouveaux investissements					
Amortissements des charges à répartir					
Surcoûts liés aux amortissements = A - (a)					
<i>Frais financiers de l' exercice précédent la première année du plan</i>	b				
Frais financiers sur emprunts antérieurs à la première année du plan	B				
Frais financiers sur emprunts nouveaux					
Surcoûts liés aux frais financiers = B - (b)					
Surcoûts ou économies sur le GROUPE I					
Charges afférentes à l'exploitation courante					
-					
-					
-					
Surcoûts ou économies sur le GROUPE II					
Charges afférentes au personnel					
-					
-					
-					
Surcoûts ou économies sur le GROUPE III					
Autres charges afférentes à la structure					
(hors amortissements et frais financiers détaillés ci-dessus)					
-					
-					
TOTAL DES SURCÔÛTS ET/OU ECONOMIES					
calculés pour chaque année par rapport à l' année précédant la première année du plan					

Section d'investissement : emplois

Réduction des fonds propres ou reprise sur apports

Reprises

Remboursement des dettes financières

Compte de liaison investissement

Acquisition d'éléments de l'actif immobilisé

2182	Mat. de transport	0,00	12 226,00	2 700,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	1 500,00	2 700,00
2184	Mobilier	1 580,82	2 208,73	2 700,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	2 249,37

Autres

Réel 2017	Budget exécutoire 2018	Budget prévisionnel 2019
--------------	---------------------------	-----------------------------

TOTAL GENERAL	1 580,82	15 934,73	10 349,37
---------------	----------	-----------	-----------

Section d'investissement : ressources

Augmentation des fonds propres			
	Réel 2017	Budget exécutoire 2018	Budget prévisionnel 2019
10682		8 000,00	0,00
10222		340,22	259,00

Dotations aux provisions

Augmentation des dettes financières

Compte de liaison investissement

Immobilisations (sorties)

Autres

281821	Mat. de transport	0,00	0,00	1 660,00
281831	Mat. de bureau et mat. Inf.	1 180,80	1 181,00	1 181,00
281841	Mobilier	680,80	785,00	933,00
281881	Aut. immob. corp.	0,00	0,00	54,00

001	Résultat d'investissement cumulé antérieur (excédent)	4 265,96	13 208,73	6 262,37
-----	---	----------	-----------	----------

TOTAL GENERAL	14 467,78	15 934,73	10 349,37
----------------------	------------------	------------------	------------------

Tableau de calcul des tarifs

Tableau de calcul des tarifs

		Proposition de l'établissement	Retenu par l'autorité
A	TOTAL CHARGES GROUPE I + II + III	205 340,00	
B	PRODUITS EN ATTENUATION		
	TOTAL GROUPE II + III	6 000,00	
	Reprises sur le compte 15511 (excédent affecté au financement des mesures d'exploitation non reconductibles) et le compte 10687 (excédent affecté en réserve de compensation des charges d'amortissement)		
C			
D	Dotation (débits) de l'exercice aux amortissements comptables excédentaires différés (comptes 116-1)		
E	Solde débiteur du compte 116-2 : Dépenses pour congés payés ou solde créditeur du compte 4282 : dettes provisionnées pour congés à payer		
F	Provisionnements (débits) de l'exercice au compte 116-3 : autres droits acquis par les salariés non provisionnés en application du 3 ^e article de l'article et au compte 116-8		
G	A - (B + C + D + E + F) = Dépenses nettes autorisées		
H	(+/-) Reprises de résultat		
	Total à prendre en compte pour le calcul des tarifs = G + ou - H		
	Dotation globale de financement	199 340,00	
Nombre de journées			
	- Externat		
	- Intégration scolaire		
	- Semi-internat		
	- Internat		
Prix de journée moyen de l'année			
	- Externat		
	- Intégration scolaire		
	- Semi-internat		
	- Internat		
Nombre de forfaits ou de séances			
	Prix moyen sur l'année du forfait ou de la séance		

Tableau des effectifs

Catégorie	A (Prévision) Temps plein	B (Prévision) Temps partiel		C (Prévision) Total		Nombre d'équivalents temps plein au précédent compte administratif (2017) (6)	Ecart (5) - (6)
	Nombre d'agents (1)	Nombre d'agents (2)	Nombre d'équivalents temps plein (3)	Nombre d'agents (4) = (1) + (2)	Nombre d'équivalents temps plein (5) = (1) + (3)		
Direction/Encadrement		1	0,140	1	0,140		
Total 1						0,610	-0,470
Administration/Gestion		1	0,549	1	0,549	0,826	-0,277
Total 2							
Services généraux					0,000	0,000	0,000
Total 3							
Restauration					0,000	0,000	0,000
Total 4							
Socio-éducatif		3	1,671	3	1,671	1,461	0,210
Total 5							
Paramédical					0,000	0,000	0,000
Total 6							
Médical					0,000	0,000	0,000
Total 7							
Autres fonctions: Ménage, réparation entretien bâtiment		2	0,049	2	0,049	0,011	0,038
TOTAL GENERAL		7	2,409	7	2,409	2,908	-0,499

CALCUL DES AMORTISSEMENTS PREVISIONNELS (C.H.R.S.)

IMMOBILISATIONS		CALCUL DES AMORTISSEMENTS PREVISIONNELS (C.H.R.S.)											N° inventaire								
Articles	NATURE	ANNEE ACQUIS.	VALEUR ACQUIS.	DUREE AMORT. années	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	
2182	Véhicule	2002	5 846,74	4																1	
2182	Véhicule	2010	10 645,00	5	2 129,00	2 129,00														21	
2182	Matériel de transport	2018	8 300,00	5			0,00	0,00	0,00	1 660,00	1 660,00	1 660,00	1 660,00	1 660,00	1 660,00	0,00	0,00	0,00	0,00	CC/AS BRUSSEURE	
TOTAL 2182					2 129,00	2 129,00	0,00	0,00	0,00	1 660,00	1 660,00	1 660,00	1 660,00	1 660,00	1 660,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
2183	Ordinateur	2012	363,00	3	121,00	121,00														26	
2183	Ordinateur	2016	3 542,40	3	121,00	121,00	0,00	1 180,80	1 180,80	1 180,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	CHRS/2016049	
TOTAL 2183					121,00	121,00	0,00	1 180,80	1 180,80	1 180,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
21841	Réfrigérateur	2011	169,00	3	56,34																
21841	Réfrigérateur	2012	169,00	3	56,33	56,34															
21841	Electronique	2012	502,29	3	167,43	167,43															
21842	Mobilier de bureau	2002	2 321,70	5																	
2184	Téléviseur	2013	298,00	3	99,33	99,33	99,34														
2184	Lave linge	2013	189,00	3	63,00	63,00	63,00														
2184	Lot de téléviseurs	2013	1 192,00	3	397,33	397,33	397,34														
21841	Gazinière	2014	149,00	3	49,67	49,67	49,67	49,66													
21841	Réfrigérateur	2014	200,00	6	33,33	33,33	33,33	33,33	33,33	33,33	33,35									CHRS/201400030	
21841	Réfrigérateur	oct-14	229,00	6	38,17	38,17	38,17	38,17	38,17	38,17	38,15									CHRS/20142184121	
21841	TELEVEISEUR	2015	119,00	6			19,83	19,83	19,83	19,83	19,83	19,85								CHRS/20142184122	
21841	Armoire 2 portes KUMYOS	nov-15	585,36	6			97,56	97,56	97,56	97,56	97,56	97,56								CHRS/201533	
21841	Commode NYXOS	nov-15	254,46	6			42,41	42,41	42,41	42,41	42,41	42,41								CHRS/201534	
21841	Chaise DALLAS	nov-15	178,08	6			29,68	29,68	29,68	29,68	29,68	29,68								CHRS/201535	
21841	Marchas GRENADINES	nov-15	153,42	6			25,57	25,57	25,57	25,57	25,57	25,57								CHRS/201536	
21841	Canapé	nov-15	329,00	6			54,83	54,83	54,83	54,83	54,83	54,85								CHRS/201537	
21841	Meuble de chevet	nov-15	49,80	6			8,30	8,30	8,30	8,30	8,30	8,30								CHRS/201538	
21841	Meuble TV	nov-15	63,90	6			10,65	10,65	10,65	10,65	10,65	10,65								CHRS/201539	
21841	Buffet	nov-15	172,00	6			28,67	28,67	28,67	28,67	28,67	28,65								CHRS/201540	
21841	Fauteuil	nov-15	169,00	6			28,17	28,17	28,17	28,17	28,17	28,15								CHRS/201541	
2184	Un clic clic canapé	sept-16	279,00	6			46,50	46,50	46,50	46,50	46,50	46,50	46,50							CHRS/201542	
2184	Table	sept-16	49,90	6			8,32	8,32	8,32	8,32	8,32	8,32	8,30							CHRS/201643	
2184	Lot de chaises	sept-16	261,00	6			43,50	43,50	43,50	43,50	43,50	43,50	43,50							CHRS/201644	
2184	Meuble de cuisine	sept-16	119,90	6			19,98	19,98	19,98	19,98	19,98	19,98	20,00							CHRS/201645	
2184	Marchas	sept-16	295,00	6			49,17	49,17	49,17	49,17	49,17	49,17	49,15							CHRS/201646	
2184	Canapé	sept-16	279,00	6			46,50	46,50	46,50	46,50	46,50	46,50	46,50							CHRS/201647	
2184	Réfrigérateur	2017	228,90	6			38,15	38,15	38,15	38,15	38,15	38,15	38,15	38,15						CHRS/201648	
2184	Banquette	2017	199,99	6			33,33	33,33	33,33	33,33	33,33	33,33	33,33	33,34						CHRS/2017580	
2184	5 Micro ondes	2017	214,95	6			35,83	35,83	35,83	35,83	35,83	35,83	35,83	35,80						CHRS/2017591	
2184	Gazinière	2017	274,99	6			45,83	45,83	45,83	45,83	45,83	45,83	45,83	45,80						CHRS/2017592	
2184	Cuisinière	2017	289,99	6			48,33	48,33	48,33	48,33	48,33	48,33	48,33	48,34						CHRS/2017593	
2184	Armoire 2 portes	2017	372,00	6			62,00	62,00	62,00	62,00	62,00	62,00	62,00	62,00						CHRS/2017594	
2184	Mobilier (Saumier)	2018	228,99	6			894,61	894,61	894,61	932,78	932,78	861,28	38,17	38,17	38,14	0,00	0,00	0,00	0,00	CHRS/2017595	
TOTAL 2184					839,77	904,60	1 026,52	680,80	894,61	932,78	932,78	861,28	515,59	301,60	38,14	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	CC/AS BRUSSEURE
2188	Réfrigérateur	2011	205,90	3	68,64															CC/AS BRUSSEURE	
2188	Lave linge	2018	276,90	6																CC/AS BRUSSEURE	
2188	Micro ondes	2018	44,90	6	68,64															CC/AS BRUSSEURE	
TOTAL 2188					68,64		0,00	0,00	0,00	53,96	53,96	53,96	53,96	53,96	54,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
					3 158,41	3 154,60	1 026,52	1 861,60	2 075,41	3 827,54	2 646,74	2 575,24	2 229,85	2 015,56	92,14	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	



Extrait du Registre des délibérations du Conseil d'Administration
Du Centre Communal d'Action Sociale de BRESSUIRE

N° d'ordre
18015

Séance du : 12 juin 2018

L'an deux mille dix-huit, le 12 juin à 18h07, le Conseil d'Administration du C.C.A.S. de BRESSUIRE s'est réuni dans la salle des Services Techniques de la Mairie, sous la présidence de Madame Pascale FERCHAUD, Vice-Présidente, à la suite de la convocation faite le 6 juin 2018

ÉTAIENT PRÉSENTS

Pascale FERCHAUD	Jacques BROCHARD	Françoise BLAIS	Christelle GAZEAU
Cécile MARQUOIS	Albert MERCERON	Alain MIGEON	Robert ROULLIER
Véronique VILLEMONTÉIX	Jean-Claude VINCENDEAU		
ABSENTS EXCUSÉS			
Jean-Michel BERNIER	Josiane BOISSONOT	Jean-Luc GARREAU	Marie-Danielle LARGEAU
Éric FONTENEAU	Nicole RENAUD	Jacqueline PILLOT	
POUVOIRS			

Secrétaire de séance : Anne BACHOWICZ

2018

DÉTERMINATION DES FRAIS DE STRUCTURES DU POLE HEBERGEMENT SOCIAL

Le CCAS de Bressuire prend à sa charge les frais liés à l'hébergement du pôle hébergement social (bureaux, et charges de fonctionnement du service). Afin d'affecter ces dépenses sur les budgets du pôle hébergement social, il convient de déterminer les clés de répartition des charges transversales, hors personnel, régies par le budget principal du CCAS.

Par soucis de simplification administrative, il est proposé de fixer un montant de loyer forfaitaire lié à la surface des bureaux utilisés par le service pôle hébergement social de 10 € le m² mensuel, soit un montant annuel de 4 800 €.

Au montant du loyer il convient d'ajouter les charges (eau, électricité, gaz, photocopieurs, affranchissement, téléphone, fournitures de bureau, assurance) au prorata de la surface utilisée par le pôle hébergement social et du montant des dépenses inscrites au budget primitif.

Le montant tient compte des charges à répartir (BP 2018) et du prorata du temps de travail des agents du pôle hébergement social, sur chaque budget annexe.

Les frais de structure 2018 à facturer au pôle hébergement social sont de 7 286,96 €

Il est demandé d'accepter le montant du loyer, la liste des charges à facturer aux budgets annexes du pôle hébergement social et les pourcentages de répartition entre les 4 budgets du pôle hébergement social.

		TOTAL 2018	7 150,00 €	7 286,96 €	5 520,60 €	839,46 €	688,62 €	238,28 €
6262	Téléphone		500,00 €	173,91 €	131,76 €	20,03 €	16,43 €	5,69 €
6261	Frais d'affranchissement		1 300,00 €	452,17 €	342,57 €	52,09 €	42,73 €	14,79 €
6161	Primes d'assurances		1 800,00 €	626,09 €	474,32 €	72,13 €	59,17 €	20,47 €
6064	Fournitures administratives		750,00 €	260,87 €	197,63 €	30,05 €	24,65 €	8,53 €
60612	Energies (électricité et gaz)		2 400,00 €	834,78 €	632,43 €	96,17 €	78,89 €	27,30 €
60611	eau		400,00 €	139,13 €	105,41 €	16,03 €	13,15 €	4,55 €
	Loyer forfaitaire		4 800,00 €	34,78%	3 636,48 €	552,96 €	453,60 €	156,96 €
	Charges de structure HORS charges de personnel			40/115	75,76%	11,52%	9,45%	3,27%
				SOCIAL				
				HEBERGEMENT				
PART DU POLE								
LOG STAB 2018								
CH 2018								
LOG STAB 2018								
LOGT ALT 2018								

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,
APRES EN AVOIR DELIBERE, ET A L'UNANIMITE, DECIDE :

- **D'ACCEPTER** le montant du loyer et la liste des charges à facturer aux budgets annexes du pôle hébergement social ci-dessus,
- **D'ACCEPTER** les pourcentages de répartitions entre les 4 budgets du pôle hébergement social.

Fait et délibéré au C.C.A.S., les jour, mois et an que dessus
Pour extrait conforme
La Vice-Présidente

Pour extrait conforme
La Vice-Présidente

Pascale FERCHAUD

22 JUN 2018

7 2 JUN 2018

pour le président

[Signature]

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CIAS

POUVOIR

Je soussigné (e)

Anne-Marie REVEAU

Donne pouvoir à

Josette DUFAURET

pour me représenter à la séance du CONSEIL D'ADMINISTRATION
qui se tiendra le Jeudi 18 octobre 2018

et prendra part en mon nom, à toutes les délibérations, votes et scrutins lors de cette
réunion.

Fait à

COMBRAND

le

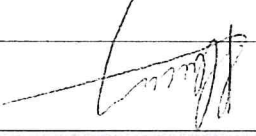
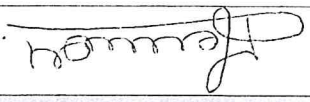
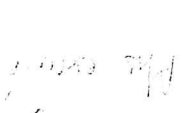
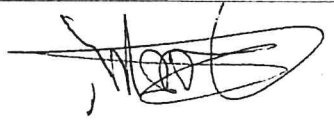
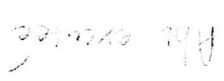
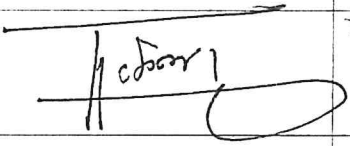
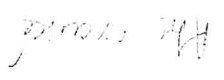
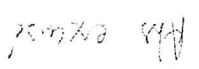
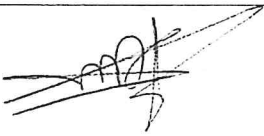
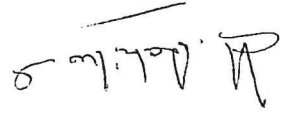
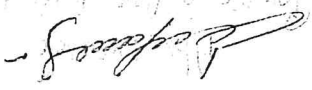
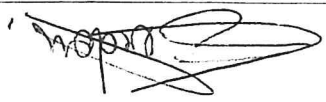
Jeudi 18 octobre 2018

Signature :



Conseil d'administration du 18 octobre 2018

BERNIER Jean-Michel Président	
----------------------------------	--

MEMBRES ELUS		MEMBRES NOMMES	
CHARGE-BARON Martine		MERCERON Thérèse-Marie	
BIROT Louis-Marie		REGNIER Dominique	
BREMAUD Martine		BOURREAU Jean-Paul	
De TROGOFF Gaëtan		DELAIRE Lysiane	
DUFAURET Josette		FOUILLET Isabelle	
GIRAUD Bernard		GEFFARD Christian	
FERCHAUD Pascale		PUAUT Marie- Claire	
GUILLERMIC André		RABILLAUD Hélène	
MORANDEAU Sylviane		ROBIN Renée	
REVEAU Anne-Marie		VERDON Claudine	
VRIGNAUD Cécile		YOU Guy-Noël	

**CIAS DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DU BOCAGE BRESSUIRAIS**
Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale

ARRETE - SIGNATURES

BUDGET PREVISIONNEL 2019

Nombre de membres en exercice : 23
Nombre de membres présents : 14
Vote POUR : 15
Vote CONTRE : /
Pouvoir de Mme REVEAU à Mme DUFAURET

Date de la convocation : 11 Octobre 2018

Délibéré par l'Assemblée
A BRESSUIRE, le 18 Octobre 2018

Les membres de l'assemblée délibérante

Mme CHARGE-BARON, M de TROGOFF, Mme DUFAURET, M GIRAUD, Mme FERCHAUD, M GUILLERMIC, Mme MERCERON, Mme REGNIER,
M BOURREAU, Mme FOUILLET, Mme PUAUT, Mme RABILLOUD, Mme ROBIN, Mme VERDON,
approuvent à l'unanimité

LE BUDGET PREVISIONNEL 2019

Certifié exécutoire
Compte-tenu de la transmission à la Sous-Préfecture le 24/10/18
et de la publication le 24/10/18

Vice-Présidente CIAS
Martine CHARGE-BARON



La Vice-Présidente du CIAS

Martine CHARGE-BARON

